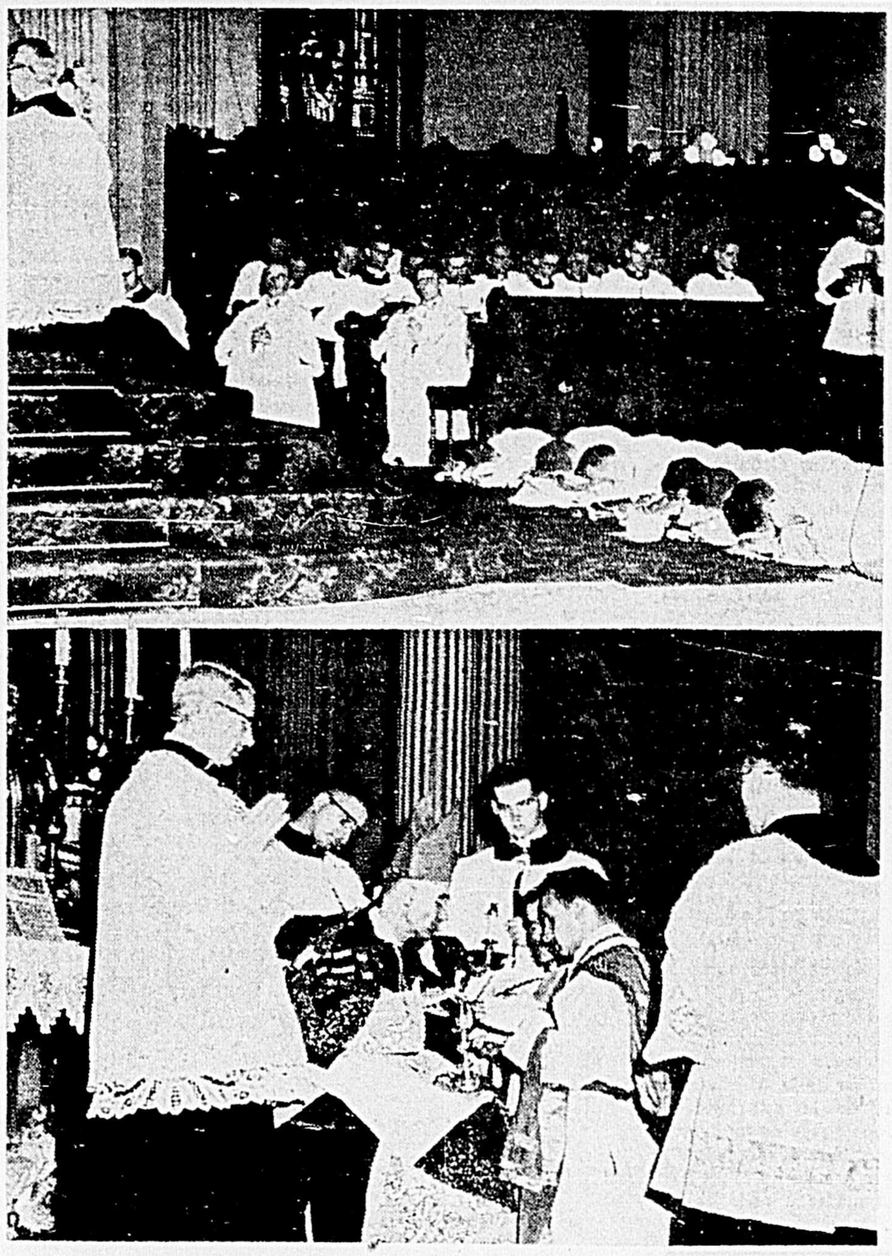
FAITES VOS ACHATS
CHEZ
Léopold
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Ensoleillé avec
périodes nuageuses

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LES TROIS MAGASINS
TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PORT-ALFRED
PRÉSENTENT
LE MOT DU JOUR
d'abonnement
PROGRES

Bibliotheque de la Legislature, Hotel du Gouvernement, Quebec 4-37-58-15-5-59- 15-5-59- 2 Copies
Periodical 5112 Paper Montreal

VOLUME 71 — Numero 90 CHICOUTIMI, LUNDI 21 DECEMBRE 1959 PRIX: CINQ CENTS



Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire du diocèse, a officié à une imposante cérémonie religieuse, samedi matin, en la Cathédrale de Chicoutimi. Au cours de la cérémonie, un nouvel élu a été consacré à Dieu tandis que dix-neuf grand séminaristes se voyaient conférer différents ordres. Sur la vignette du haut, nous assistons à l'une des phases importantes de la cérémonie, alors que les adjudants font acte d'humilité. En bas, Mgr Paré consacre les mains du nouvel élu du Seigneur, le Révérend Père Benoit Bouchard, de St-Bruno, de la congrégation des pères des missions africaines. On remarque également sur la vignette, près de S. E. Mgr Paré, le supérieur du Grand Séminaire de Chicoutimi, Mgr Georges-Henri Dufour. (Photos Le Progrès, par Jacques Boily)

Notre province est première en électrification rurale

"Hon. A. Talbot"

Il brosse un tableau méritant de son ministère

CHICOUTIMI (GG) — "Nous avons la plus belle voirie rurale de toute la Confédération sans que les municipalités aient été obligées de débourser alors qu'en Ontario, l'année dernière, les municipalités pour le réseau rural ont dû payer $64 millions". C'est ainsi que s'exprimait l'honorable Antonio Talbot, député de Chicoutimi et ministre de la voirie, alors qu'il clôturait la liste des seize orateurs qui ont participé au début sur le budget à la Chambre basse.

M. Talbot a brossé un tableau méritant de son ministère produisant à plusieurs reprises des chiffres comparatifs de la province de l'Ontario et le Québec.

L'orateur a longuement parlé de l'électrification rurale, déclarant que "la province de Québec est à la tête de toutes les provinces de la Confédération dans ce domaine".

L'honorable ministre a plus loin expliqué que "la province de Québec est la seule au pays à collaborer à la construction d'habitation familiales".

Dans le domaine industriel déclare M. Talbot, notre province s'est enrichie de 4,500 nouvelles entreprises industrielle".

Enfin le ministre pparle llonguement de son ministère en donnant des présisions.

ELECTRIFICATION RURALE

Dans le domaine de l'électrification rurale, nous sommes à la tête de toute la Confédération. En 1934, le premier ministre du temps, qui était agronome, admettait que seulement 20 pour cent de nos fermes étaient électrifiées. Aujourd'hui, la proposition est de 97 pour cent. L'Ontario, qui avait pas encore atteint qui avait de l'avance sur nous n'a pas encore atteint 90 le Canada est de 74 pour cent. pour cent et la moyenne pour tout le Canada est de 74 pour cent.

AGRICULTURE

Pas une province n'a comme la nôtre, trois facultés d'agriculture, 15 écoles moyennes d'agriculture et des intitutions spécialisées comme l'école de laiterie et l'Ecole de médecine vétérinaire et l'Ecole de St-Hyacinthe.

La province de Québec est encore la seule province du pays à aider à la construction d'habitations familliales.

Le gouvernement du Québec continue M. Talbot, n'a pas de leçon à recevoir de qui que ce soit, en ce qui concerne le sens social. C'est la seule province du pays à maintenir un ministère de la Colonisation. Dans toutes les autres provinces, les colons ne reçoivent à peu près aucune aide de l'Etat. Depuis 15 ans, le gouvernement de Québec a réussi à augmenter notre domaine agricole d'un million d'acres et à placer en pays neuf 23,830 Canadiens.

ELECTRICITE

Pour l'électricité, nous sommes aussi en tête. En 1944, la puissance de nos turbines était de 5,847,322 C. V Aujourd'hui, elle dépasse les 11 millions de C.V. A elle seule notre province produit 48 pour cent de l'énergis de tout le cent de l'énergie de tout le pays.

Grâce à une électricité abandante et à bon marché, grâce assion à la stabilité du gouvernement et à la quantité de notre population, le Québec peut se venter d'avoir fait les plus grands progrès dans le domaine industriel.



L'honorable Antonio Talbot

INDUSTRIES

Au cours des dernières dix années, notre province s'est enrichie de 5,400 nouvelles entreprises industrielles. Nous pouvons nous vanter d'être à la tête de la Confédération dans les secteurs suivants: minerai de fer, aluminium; papier-journal; amiante, appareils électriques; vêtements; produits chimiques et matériel ferrovière.

ECOLES

Les écoles se sont multipliées à un rythme étonnant Aux niveaux primaire et secondaire, la fréquentation de ces établissements a doublé depuis quelques années. Nous sommes à la tête de toutes les autres provinces en ce qui concerne l'enseignement universitaire. Le Québec est la seule province de tout le pays à avoir un ministère de la Jeunesse.

(suite à la 4e page, 4e col.)

On rendra hommage à S. E. Mgr Melançon, ce soir

CHICOUTIMI (DF) — Son Excellence Mgr Georges Melançon sera l'objet d'une fête grandiose ce soir, au Séminaire de Chicoutimi. Reçu par le personnel dirigeant de cette institution, Mgr Melançon recevra, vers les quatre heures, en la salle académique, les voeux du personnel de la maison ainsi que de tous les élèves.

Dans la soirée, il présidera un grand jeu scénique préparé par les élèves, désireux de rendre un hommage spécial au pasteur du diocèse, notamment en cette année de son jubilé d'or sacerdotal.

Le thème général de la représentation sera celui du "pain". Les tableaux différents, conçus d'après une idée originale de M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, tireront leur poésie et leur valeur symbolique à partir de la Bible.

"L'Evêque était le grand pourvoyeur de pain de son diocèse. Ce jeu magnifie ce rôle, en illustrant le symbolisme du mot "Bethléem dont le sens est "maison du pain". Dans le plan providentiel de la rédemption, cette cité de la tribue de Judas fut choisie pour recevoir et garder le "pain du ciel", comme en font foi plusieurs passages de la Bible. Aujourd'hui, chaque autel est un Bethléem où non seulement le "pain" est conservé mais d'où il est distribué à tous les hommes. L'évêque assure cette distribution en ordonnant des prêtres et en construisant des égli ses..."

On ne saurait parler de ce splendide jeu scénique sans mentionner au moins, pour n'en point dire davantage, les noms de MM. les abbés Robert Savard et Guy Potvin. Au premier l'on doit toute la perfection de la technique de réalisation, décor, éclairage, montage sonore et effets spéciaux. La mise en scène est d'autre part signée de M. l'abbé Guy Potvin.

La musique du psaume de David est de M. l'abbé Raymond Tremblay et l'accompa-

(suite à la 4e page 3e col.)

Injonction émise contre quatre magasins

CHICOUTIMI — L'honorable juge Pierre Gobeil, de la Cour Supérieure de Chicoutimi, a mis samedi matin une injonction intérimaire, en vigueur jusqu'au début de janvier, enjoignant à quatre magasins de Chicoutimi de ne pas ouvrir leurs portes après 5h. 30 p.m. les 19 et 31 décembre de même que le 5 janvier.

Une requête à cet effet avait été présentée la veille par Me Joseph Dandurand au nom du Comité paritaire du commerce de détail de Chicoutimi et du Syndicat des employés de magasins de Chicoutimi.

On sait que les magasins Gagnon et Frères Nouveautés, C.E. Tremblay Ltée, Lessard sur la Côte Ltée et H. Lessard et Frères Ltée, avaient annoncé leur intention de fixer les heures de fermeture à 9h. ces soirs-là, alléguant que la partie des conventions particulières et des décrets limitant ces heures de fermeture était illégale et ultra vires.

De leur côté, les requérants soutiennent que la décision des marchands intimés viole la clause légale qui veut que la situation des parties à une convention de travail reste la même aussi longtemps que telle convention n'a pas été renouvelée.

Les quatre magasins n'ont pas ouvert leurs portes samedi soir, mais il semble que cette décision avait été prise quelques heures avant que le jugement soit rendu sur la requête en injonction.

La Noël chez les petits orphelins

CHICOUTIMI (RL) — Les petits orphelins de l'Orphelinat de l'Immaculée de Chicoutimi ont été une fois de plus hier après-midi, témoins de la générosité de la population.

En effet les 450 orphelins de l'institution ont eu un autre Noël qui a rempli de joie, le coeur de ces pauvres petits délaissés. Si l'on tient compte de la distribution des adeaux, organisée par la base d'Aviation Royale Canadienne, de Bagotville, la semaine dernière on peut conclure que ces petits enfants, victimes de la misère et de la bêtise humaine, auront réussi cette année encore à attirer sur eux la commisération de plusieurs personnes désirant égayer un peu leur expérience.

Hier après-midi, cet autre Noël des orphelins était sous la responsabilité de Mlle Marcelle Savard, de Chicoutimi, qui depuis huit ans déjà, organise pour les enfants de l'institution des fêtes de ce genre. Auparavant, ce travail était fait par Mme Alfred Lamontagne de Chicoutimi. Les orphelins et l'Amicale des anciens et anciennes doivent beaucoup à ces deux généreuses personnes, qui après avoir donné sans compter beaucoup de leur temps et de leurs peines, n'ont retiré après tout que la satisfaction d'avoir procuré un peu de joie dans le coeur de ces chers petits.

Cette année, Mlle Savard a reçu l'aide de divers groupements et de quelques bienfaiteurs de la cité; mentionnons: le comité de l'arbre de Noël du Jeune commerce de Chicoutimi; le club Richelieu; l'Amicale des anciens et anciennes de l'Orphelinat; la maison Steinberg's de Chicoutimi; M. John Murdock; Mme G.-Henri Perron, de Chicoutimi;

(suite à la 4e page 2e col.)

EN BREF...

$1,000 de dommages

CHICOUTIMI (JCB) — Un accident occasionnant des dommages pour environ $1,000.00 est survenu à Port-Alfred, hier au soir vers 5.30 h. alors que l'automobile Pontiac 1957 de M. Raymond Robin, résidant au numéro 176 5ème avenue à Port-Alfred est entrée en collision, en face du numéro 152 rue du Pont, avec la camionnette G. M. M. 1956 de M. Jean-Marie Maltais, du rang St-Martin, à Bagotville.

La Pontiac a subi des dommages évalués à $500.00. La camionnette pour sa part a été endommagée pour quelque $250.00 seulement bien qu'elle soit allée frapper contre la résidence de Mme Joseph Raymond, du numéro 152 rue du Pont, à Port-Alfred, la brisant pour autant.

Le constable Louis-Georges Tremblay a fait les constatations d'usage.

Fête intime au Bon-Pasteur

CHICOUTIMI (GL) — Les élèves du Brevet D de l'Ecole Normale du Bon Pasteur de Chicoutimi présentaient une fête intime vendredi après-midi à trois heures. Pour la circonstance, il y eut des conférences sur des sujets divers et des chants. Comme les élèves quitteront demain l'Ecole Normale pour la période des Fêtes, l'événement coïncidait avec la fin des activités scolaires pour 1959.

Présenté samedi . . .

CHICOUTIMI (GL) — Cette pièce d'Henri Ghéon fut présentée aux élèves de l'Ecole Normale et de l'institut familial du Bon-Conseil de Chicoutimi, samedi après-midi le 19 décembre à deux heures trente.

Les élèves qui fréquentent l'institution joignaient hier leur famille respective pour la période des Fêtes.

Décès de Jeannine Juneau

JONQUIERE (GET) — M. et Mme Claude Juneau, (Jeannine Morissette), ont eu la douleur de perdre dans la journée de dimanche, leur fillette de 24 jours, Hélène Juneau.

M. Juneau qui est locataire d'une poste d'essence B. P. à Kénogami, réside à 235 rue de la Fabrique, à Jonquière.

Le Progrès offre aux parents éplorés, l'expression de leurs profonds regrets et de leurs plus sincères condoléances.

Blessé à un doigt

JONQUIERE (GET) — Un étudiant de l'Ecole Technique d'Arvida, Julien Truchon, fils de M. Ovila Truchon, de 607 rue Sainte-Claire à Jonquière, a été blessé samedi soir, à un doigt de la main droite en voulant fermer la porte d'un garage situé sur la propriété de son père.

Le jeune homme a du être pansé au dispensaire de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption, où on lui fit des points de suture, à l'annulaire de la main droite. Cet accident ne nuira pas, toutefois, le jeune homme dans ses cours.

Réunion du comité des Sans-travail

CHICOUTIMI (RL) — La première activité du Comité des Sans-Travail, opérant auparavant sous le vocable de l'Association des Sans-Travail, aura lieu ce soir, à 7 heures 30, à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Cette assemblée est convoquée spécialement dans le but de procéder à l'assermentation du bureau de direction. Le président de la nouvelle organisation, M. Raymond Langlais profitera également de la circonstance, pour communiquer aux membres et à ses collaborateurs, le travail dont les directeurs auront à faire durant les prochaines semiaines.

M. Langlais avise la population que MM. François Caron, Philippe Tremblay et Joseph Leroux, autrefois directeurs de l'Association des Sans-Travail, ne font pas partie de la direction du nouveau mouvement et que par conséquent, ils ne sont plus autorisés à solliciter pour les Sans-Travail.

Projet d'établissement de quatre nouvelles industries

Le commissariat industriel de Jonquière-Kénogami qui compte dans ses rangs à titre de présidents et directeurs, des hommes qui désirent faire de toute la région du Saguenay, une région des plus industrielles du Canada. Après 6 mois d'existence, possède déjà à son actif, une industrie qui s'est établie dans la municipalité de St-Ambroise. Elle s'occupera de la fabrication de meubles, qui seront expédiés à travers le Canada. D'ici peu, le commissariat industriel, mettra sur pied quatre nouvelles industries. Actuellement on en est qu'à l'état de projet, mais le commissariat industriel assure que le projet se concrétise bientôt. Ces nouvelles industries pourront employer plus de 500 ouvriers du comté Jonquière-Kénogami et elles se situeront aux abords des principales villes.

Le premier but du commissariat est d'aider à régler d'une façon pratique et définitive le problème du chômage chez-nous, et il n'y a pas d'autre moyen, de l'avis du commissariat industriel, que de créer des emplois et surtout des emplois permanents.

Ce n'est pas l'unique objectif du commissariat, car une fois cette partie du problème réglée, il faudra continuer avec certes moins d'intensité, à augmenter les emplois en proportion de l'augmentation normale de la population.

De l'opinion du commissariat industriel, nous avons à reprendre le temps perdu, et ce n'est pas sur les étrangers que nous devons compter pour régler le problème.

Le commissariat industriel est une réunion de citoyens ils sont également persuadés que des entreprises peuvent être rentables chez-nous, aussi bien que dans n'inporte lequel autre centre de la province.

Le commissariat industriel s'efforce d'être pratique tant pour ses actionnaires que pour les industries qu'il patronne.

Selon le commissariat, les organismes sociaux, les conseil municipaux, la publicité, peuvent créer une ambiance industrielle.

Il reste ensuite a bâtir l'industrie ou à la développer, et c'est là le rôle d'une compagnie ou d'un commissariat comme celui de Jonquière-Kénogami.

STRUCTURE INTERNE DE L'ENTREPRISE

Le commissariat industriel de Jonquière-Kénogami Inc, est une entreprise au sens strict du mot. Pour les hommes d'affaires, les financiers, c'est en d'autres termes une compagnie incorporée par lettres patentes avec capital autorisé de $240,000. divisé en actions ordinaires et privilégiées. Ces dernières actions portent un intérêt au taux de 6%.

Le capital-action souscrit et payé sert, après études par les comités d'experts à la promotion industrielle d'une façon bien précise, c'est à-dire à l'achat de terrains, à la construction d'édifices qui sont loués a des industries et à l'investissement dans ces industries que patronne le commissariat industriel. C'est que prise déjà en production ou qui s'organise doivent consentir a vendre au Commissariat in-

(suite à la 4e page, 5e col.)

A la prison commune aussi, Noël ne sera pas un jour comme un autre

CHICOUTIMI (MS) — La fête de Noël est célébrée dans dans tous les coins de la terre avec plus ou moins d'éclat; mais pourtant on essaie de faire quelque chose de spécial, quelque chose qui déroge à la routine journalière et qui nous fait sentir que Noël, ce n'est pas un jour comme les autres.

Dans les foyers, c'est la famille qui se rassemble après la messe de minuit, et qui fête dans la joie et l'entrain une journée tellement pas semblable aux autres jours de l'année, que ce jour-là, l'inimitié devient "chose inexistante", et c'est par une franche poignée de main qu'on manifeste sa fraternité.

En somme, même si on ne comprend pas toujours le sens profond de cette fête, on sent qu'il se passe quelque chose de spécial.

Mais au milieu de toutes ces réjouissances, est-ce qu'on se demande comment ses voisins moins fortunés peut-être contraints à passer cette journée en-dehors du cercle familial, vont passer la Noël? Pense-t-on par exemple quel sera le Noël 1959 pour les détenus à la prison.

Eh bien, pour eux aussi, Noël ne sera pas un jour comme les autres! A minuit, le 25 décembre, à la prison de Chicoutimi, les détenus assisteront à la messe qui sera célébrée par l'aumônier, M. l'abbé Plourde.

Après la messe, il y aura un réveillon spécialement préparé pour eux pendant lequel ils pourront chanter parler et manifester à leur façon, dans les cadres du possible, ce qu'ils ressentent.

Remarquez que le réveillon de Noël est la seule circonsance où les détenus ont le droit de parler à table.

Et le festin (si l'on peut dire!) se termine vers trois heures du matin . . .

Contrairement à ce qui se passe chaque matin de l'année, les gardiens n'iront pas les réveiller avant l'heure du dîner.

Et c'est ainsi qu'eux aussi auront l'occasion de s'apercevoir dans leur milieu, que Noël, ce n'est pas un jour de l'année comme un autre. . . !

Effort pour tenter de sauver une vie

L'heure, 9 heures. . . le lieu . . . l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption . . . l'occasion . . . la venue d'un hélicoptère de Trenton afin de répondre à la demande expresse des autorités de l'Hôtel-Dieu qui avaient requis ses services pour transporter un malade à Montréal.

C'était certainement la première fois que l'aviation canadienne répondait à la demande des autorités médicales de Jonquière qui en étaient venues à la conclusion qu'il fallait pratiquer une intervention chirurgicale rapide au blessé si on voulait avoir les chances de guérison de son côté. Monsieur Ladislas Bobrowski, un nouveau Canadien, qui était venu rejoindre son fils en terre neuve, avait subi au début de la semaine un sérieux accident de travail. Il n'y avait pas rupture de la colonne vertébrale, mais fissure, et le moindre soubresaut de la voiture ambulance aurait compromis sérieusement les chances de guérison.

Les visiteurs étaient nombreux vendredi soir et les badauds s'attendaient toujours de voir arriver la curieuse machine.

Dans le hall de l'hôpital, les médecins, les employés de l'administration et les journalistes et photographes ne voulaient pas manquer leurs copies ou leurs instantanés. L'attente fut longue. Dans le vestibule du vaste édifice, les plus

(suite page 4, 1ère col.)



On voit ici les membres de l'équipage de l'hélicoptère Sikorsky qui s'est posé sur le terrain de l'hôpital de Jonquière afin de prendre à son bord M. Ladislas Bobkowski, souffrant d'une paralysie partielle ce qui nécessitait son transport immédiat à Montréal, à l'Institut Neurologique. De gauche à droite: Le capitaine Cousay, pilote, le lieutenant Wright, co-pilote (à droite) et au milieu à gauche les mécaniciens Thomas et Sulay.

FONDE EN 1887 **LE PROGRES DU SAGUENAY**

• Eglise • Famille • Patrie

Le seul quotidien imprimé au Saguenay

Seule la Presse Canadienne est autorisée à reimprimer les dépêches du Progrès du Saguenay attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au Progrès du Saguenay sont également réservés.

Membre de C.D.N.P.A.

Quotidien indépendant, "Le Progrès du Saguenay" est tout entier au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Imprimé sur du papier fabriqué au Saguenay par les gens du Saguenay, "Le Progrès" est publié par Le Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

CHICOUTIMI, LUNDI 21 DECEMBRE 1959

Un Atlas français pour la première fois au Canada

Le Canada français possède maintenant, dans sa langue, une version intégrale du grand Atlas national du pays. La somme considérable de travail, dans tous les domaines, que représente l'édition française a été accomplie, par le ministère des Mines et des Relevés techniques, dans un temps record et, souvent, selon des techniques mises au point à cette fin particulière.

Bien que la décision de publier l'Atlas entièrement en français remonte à quelques années, les différents services spécialisés du ministère, et surtout ceux de l'édition des cartes et des impressions, ne permettaient pas une production simultanée des deux versions.

Dès qu'il a été possible, le ministère s'est donc mis à la tâche et l'une de ses premières initiatives a été de former un comité de spécialistes ayant pour fonction principale l'étude puis la mise au point, à partir des manuscrits et planches dressées, d'une nomenclature cartographique et géographique jusque là fort complexe, sinon inexistante. Les responsabilités du comité s'étendaient à chacune des écritures apparaissant sur les 450 cartes traitant de tous les domaines d'activités au Canada. Résultat d'un travail ardu et de pionnier, cette nomenclature française choisie de tous les lieux et accidents géographiques du Canada tend vers un idéal de précision et d'uniformité; mise à la disposition de tous, elle rendra infiniment moins pénible et plus exacte la tâche de ceux qui font ou consultent les cartes modernes de toutes sortes.

L'Atlas du Canada en français est en tous points semblable à sa contrepartie anglaise. C'est un volumineux ouvrage de géographie moderne qui décrit le pays depuis sa pénétration par les explorateurs jusqu'à la puissance économique moderne qu'il est devenu. Première réalisation du genre au pays, elle est tout à l'honneur des nombreuses personnes qui y ont collaboré et de ceux qui ont travaillé à nous en obtenir une traduction.

Une journée de sécurité routière

L'esprit de bienveillance qui est censé régner partout à l'époque de Noël ne se manifeste pas toujours chez les automobilistes et les piétons, selon M. John S. Farquharson, Président général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Et pourtant, ajoute-t-il, l'observation des règles les plus élémentaires de la courtoisie suffirait parfois pour sauver des vies humaines.

La plupart des accidents d'automobile, au dire de M. Farquharson, pourraient être évités si les automobilistes se montraient courtois les uns envers les autres ainsi qu'à l'endroit des piétons.

Cette courtoisie devrait être également observée par ceux qui ne conduisent pas, tout particulièrement par ceux qui reçoivent des invités à l'occasion des Fêtes. Il s'agit de surveiller le service des liqueurs enivrantes afin de protéger les invités contre les abus. On doit s'intéresser à ses amis ou parents au point de les dissuader de conduire une auto dès qu'ils ont dépassé la mesure ou qu'ils accusent des signes de grande fatigue.

Chaque jour de la période des fêtes devrait être une Journée de Sécurité routière, affirme M. Farquharson. Il en serait ainsi si les conducteurs et les piétons voulaient simplement se montrer courtois.

Si vous devez effectuer un long voyage pour visiter vos parents et amis, vérifiez la température auprès du bureau météorologique ou de votre poste de radio, elle aura pu se changer au point de rendre la circulation dangereuse, arrêtez fréquemment pour prendre une tasse de café qui vous rendra vigilant au volant.

Chez les autres...

BALTIMORE SUN:

"La France importe"

Une des caractéristiques remarquables de l'Europe d'aujourd'hui est la souplesse et la vigueur nouvelles de l'économie française. M. Edwin L. Dale Jr., du New York Times, signale la volonté des milieux gouvernementaux français d'augmenter le volume des importations. C'est là un changement vraiment révolutionnaire qui brise avec les grands thèmes de l'histoire économique de la France.

Tout en parlant de conciliation dans le domaine de la politique étrangère et coloniale et de redressement spirituel, de Gaulle a confié l'économie française à des hommes qui comptent parmi les plus qualifiés des partisans contemporains du marché libre. Jusqu'à ce jour le résultat le plus frappant est celui signalé par M. Dale, à savoir l'accent nouvellement mis sur les importations.

La concurrence internationale a déjà revigoré l'industrie française. Le franc est de nouveau une monnaie respectable sur les marchés mondiaux. Les prix industriels commencent à s'engager dans le commerce mondial. Les exportations françaises, y compris la vaillante petite Dauphine de Renault, se font une place sur des marchés qui leur étaient depuis longtemps fermés... La nouvelle campagne en faveur des importations est une preuve supplémentaire que, dans bien des domaines qui comptent, la France avance dans la bonne direction.

WASHINGTON POST:

"Armements et M. K."

Il n'y a pas de quoi être rassurés par la nouvelle que le budget militaire de l'année prochaine se maintiendra aux environs de 41 milliards de dollars. Cela semble écarter la possibilité, qui aurait été précédemment envisagée, d'un retrait prochain de plusieurs divisions américaines stationnées outre-mer.

Le fait que le secrétaire à la Défense, M. McElroy, ait parlé de la nécessité qu'il y aurait un jour de prendre une telle décision est de nature à susciter des doutes sur la persévérance des Américains dans leur détermination. De plus, le fait que le nouveau budget entrainera des réductions d'effectifs dans deux des armes est déroutant en soi.

Propos sur les élections présidentielles américaines

Par HAROLD MORRISON
de la Presse Canadienne

WASHINGTON (PC) — Les Démocrates, quoiqu'ils soient très forts au Congrès, envisagent l'élection présidentielle de 1960 avec un regrettable manque de directives fermes et quelques failles bien évidentes dans leur armure.

Ce qui nuit à leur offensive est une chicane de famille au sujet du genre d'homme qui serait le plus apte à prendre la direction du parti dans la lutte qui aura lieu en novembre prochain pour chasser de la Maison Blanche les Républicains qui l'habitent depuis huit ans.

La situation est devenue si difficile que Paul M. Butler, président du comité national du parti, devait, récemment faire appel à des fonds spéciaux afin de défrayer le coût du loyer du siège social national du parti. Un démocrate du sud a suggéré que Butler pourrait susciter un grand enthousiasme auprès des donateurs tout simplement en démissionnant du poste qu'il occupe présentement.

Au moins cinq hommes lutteront lors de la mise en nomination du parti qui aura lieu à Los Angeles le 11 juillet prochain. Chacun d'eux a des qualités — et chacun a aussi ses grandes faiblesses politiques.

Adlai, le favori

En fin de compte, des démocrates seront probablement forcés de choisir le bon Adlai E. Stevenson qui subit à deux reprises une défaite cuisante aux mains du président Eisenhower aux élections de 1952 et de 1956.

Stevenson, 59 ans, qui se mérita une renommé politique sensationnelle après la guerre alors qu'il fut élu gouverneur de l'Illinois en 1948 — chose rare pour un démocrate dans cette forteresse républicaine — dit qu'on ne le reprendra plus à se présenter à la présidence.

Mais il s'est quand même présenté à quelques reprises pour parler dans des réunions politiques où il était bien connue et ses amis disent qu'on pourrait parvenir à le persuader d'essayer une troisième fois si le parti appuyait unanimement sa candidature.

Stevenson pourrait-il être élu président? Plusieurs démocrates, y compris l'ancien président Harry Truman, ne le croient pas. L'avocat divorcé de Chicago se bat vaillamment, mais apparemment sans frapper assez durement. Truman dit qu'il ne sait pas "les fustiger verteement."

On doute donc que les 1,500 délégués qui voteront à Los Angeles feront entendre une clameur unanime pour son retour à moins qu'ils n'aient aucun autre choix.

A partir de maintenant et jusqu'au moment de la réunion, le parti concentrera presque toute son attention sur le choix d'un candidat parmi son "écurie de favoris."

Apparemment l'homme aux manières les plus engageantes est le riche jeune sénateur du Massachusetts, John F. Kennedy, dont la toison d'un brun roussâtre est une marque de fabrique politique dans tout le pays. Le grand et mince fils d'un financier éminent a montré un talent politique remarquable au cours des six années qu'il a passées au Congrès et des sept années durant lesquelles il a siégé au Sénat américain.

Kennedy a beaucoup d'ambition, de discipline et de vigueur, mais des démocrates le trouvent bien jeune — il n'a que 42 ans — et c'est un catholique. Il n'y a que 20 pour cent de la population américaine qui soit catholique et il n'y a jamais eu de président catholique.

Candidat loquace

Il y a aussi le sénateur du Minnesota, Hubert H. Humphrey — "Gabby" (Le Verbeux) comme l'appellent ses associés — qui, pour un oui, pour un non, se lance dans de résonnantes polémiques. Mais, quoique Humphrey, 48 ans, ait déjà déclaré qu'il se présenterait devant les congressistes, les observateurs ne le considèrent pas comme un candidat très plausible, surtout à cause de ses opinions extrêmement libérales.

Le sud envoie le sénateur Lyndon B. Johnson du Texas, un vétéran de la politique, grand, robuste, âgé de 51 ans, qui a fait parler de lui au sein du parti au cours de son stage au Sénat alors qu'il avait la majorité. Il y a quelques années il a subi une crise cardiaque ce qui fait qu'on se demande s'il est assez fort, physiquement, pour subir les exigences de la Maison Blanche.

Au milieu des disputes et libre de toute affiliation à une religion minoritaire, on trouve le sénateur Stuart Symington, du Missouri, grand individu très mince qui, il y a quelques années, était sous les soins du médecin, souffrant d'hypertension.

Certains démocrates voient en lui le candidat du "compromis", qui serait peut-être aussi acceptable pour les membres du sud que pour ceux du nord. Symington, après quelques frasques de jeunesse, devint plus tard le directeur d'une grande manufacture d'appareillage électrique et premier secrétaire de l'Air dans l'ancien gouvernement Truman.

Episcopalien

Qui plus est, il est épiscopalien et les archives montrent qu'il y a eu plus de présidents épiscopaliens que de toute autre affiliation religieuse.

Symington s'est toujours fait le champion de la défense militaire et de la puissance aérienne, mais rien ne prouve que sa popularité nationale puisse se comparer à celle du jeune Kennedy ou même à celle de Stevenson.

La France tient ferme contre ses 14 alliés

PARIS (PC)—Le problème de l'intégration de la défense aérienne a été laissé de côté aujourd'hui pour le président Eisenhower et de Gaulle.

La conférence ministérielle annuelle de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord a tenté de trouver une solution à ce problème depuis trois jours. La France tient ferme son attitude contre les 14 autres alliés de l'OTAN.

Des sources informées ont confirmé aujourd'hui que le sujet a été inscrit à l'agenda des discussions lorsque de Gaulle et Eisenhower auront un entretien privé samedi. Cet entretien privé sera parallèle à la conférence occidentale au sommet en fin de semaine.

La France a dit qu'elle ne veut pas contribuer, même à un système unifié de défense aérienne mis de l'avant comme étant une approche pour sauver la façade, par suite de la dispute au sujet de la campagne des Etats-Unis en faveur de l'intégration de toutes les forces armées au sein de l'Alliance. L'intégration est un problème épineux pour plusieurs autres membres de l'OTAN, aussi bien que pour la France.

La France isolée

Deux jours de discussions au Conseil des ministres de l'Alliance occidentale, qui tient sa réunion annuelle ici, n'ont fait qu'isoler la France de ses partenaires de l'OTAN. Et comme l'OTAN se targue d'être une association libre, ses décisions doivent être unanimes.

Les délégués américains, britanniques, allemands de l'Ouest et autres ont suggéré en vain hier que la France accepte au moins de placer les unités aériennes sous le commandement de l'OTAN pour un système intégré de défense aérienne. La France a maintenu l'attitude de de Gaulle en vue d'une Alliance plus souple, où chaque membre conservera le contrôle de ses propres forces armées de terre, de l'air et de mer.

Les ministres de la Défense des 14 nations membres de l'OTAN — l'Islande n'a pas de forces armées — ont repris le débat au cours d'une séance spéciale aujourd'hui. Le secrétaire-général Paul-Henri Spaak a insisté pour que cette séance soit tenue.

Les Etats-Unis veulent l'intégration complète mais consentiraient à une approche qui unifierait tout d'abord les défenses aériennes. Les Américains soutiennent qu'un système de défense aérienne organisé selon le commandement national serait inutile dans une guerre à l'ère des missiles parce qu'il réagirait trop lentement.

En fin de compte, disent certains informateurs, les ministres devront peut-être se contenter d'une vague déclaration quelconque concernant le besoin d'accords de défense coopérative, laissant aux membres eux-mêmes le soin d'interpréter ce que signifie une telle phrase.

Que fera Eisenhower?

Mais comme la conférence occidentale au sommet s'ouvre à Paris en fin de semaine, certains ministres individuels se tournent déjà vers Eisenhower.

De Gaulle craint que dans une organisation militaire intégrée, les forces armées françaises ne perdent leur identité nationale. Il croit que le commandement manquera de dignité parce que les officiers ne seraient alors pas chargés "de répondre pour la destinée" de leur propre pays.

Les pro-intégrationnistes nient cela. Ils soulignent également:

Les forces américaines, britanniques et canadiennes servent actuellement sur le continent européen. Leur présence ne peut se justifier que sur la base d'un commandement unifié avec une conception d'un intérêt commun de défense. Autrement, leur statut n'est guère autre que celui de mercenaires qui servent un Etat étranger.

Les Etats-Unis ont averti leurs alliés que dans cette période d'équipement militaire toujours plus dispendieux, ils devront aussi assumer une portion plus grande du fardeau des armes conventionnelles, sinon en hommes. Ce fut le thème du discours prononcé hier par le secrétaire de la Défense des Etats-Unis, M. S. Gates.

Supériorité des E.-U.

Les alliés plus riches, comme l'Allemagne de l'Ouest, la France et la Grande-Bretagne, ont appris qu'ils doivent maintenant emboîter le pas et aider à acheter des blindés et des fusils pour les cousins plus pauvres comme la Turquie et la Grèce.

Les Etats-Unis se concentreront sur le développement des missiles et des armes nucléaires plus avancés, dont le coût gruge considérablement dans le budget américain de la défense.

Hier, les Etats-Unis ont assuré les alliés de l'OTAN de la supériorité nucléaire américaine sur la Russie, mais le commandant suprême, le général Lauris Norstad a souligné que l'Alliance a besoin d'une défense aérienne unifiée pour lui permettre de donner suite à ses plans de défense.



Mme Germaine Guèvremont, dont le livre LE SURVENANT vient de prendre place dans la collection du NENUPHAR, chez FIDES, une série consacrée aux grands noms de la littérature canadienne

Une première compagnie de prêts hypothécaires

Le monde de la finance est assez complexe dans son ensemble et celui qui y entre doit posséder de solides fondations et piloter dans un monde où n'entre pas qui veut.

On s'était fait presqu'un complexe avec les compagnies étrangères qui prêtaient à gros intérêts qui immanquablement sortaient à l'extérieur. Ceci n'était pas du goût d'un de nos brillants hommes d'affaires qui décida de former sa propre compagnie de finance pour les prêts hypothécaires. Dans ce genre de prêts aucun organisme de la région ne s'était lancée. Monsieur Richard Gagnon décida que cela se ferait.

Il demanda donc sa charte et ceci fait, on connut la Compagnie Trans-Québec Finance. Cette compagnie qui opère depuis deux ans a déjà réalisé de grandes choses en ne prêtant qu'aux épargnants de la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Les actionnaires de cette nouvelle compagnie sont outre M. Gagnon, le beau-frère de celui-ci M. Philippe Lagacé et M. Léo Gagnon, un des principaux épiciers de la chaine de magasins EPI de la région du Saguenay.

Nous nous devions de signaler la réussite de cette compagnie car trop peu des nôtres osent se lancer dans des domaines aussi compétitifs de l'étranger. Aujourd'hui, point n'est besoin de s'adresser à une grosse Compagnie de Québec Motréal, Toronto ou ailleurs (même des E.U.) pour obtenir un prêt sur hypothèque car nous avons des spécialistes près de nous qui veulent que l'argent prêtée paie des intérêts à des individus qui le dépenseront dans la région.

L'exemple de Trans-Québec Finance a été suivi par d'autres pour des petits prêts personnels. A Chicoutimi, qui ne connait pas Mars Finance et Saguenay Finance qui sont patronnés par des individus de la région qui d'ailleurs ont beaucoup de succès.

Somme toute il faut admirer la sagesse de ceux qui ont risqué leurs deniers pour que les intérêts de l'argent prêté pour le phénoménal essor de construction domiciliaire du Saguenay-Lac-St-Jean reste et soit redistribué chez-nous.

Gérard-E. Tremblay

(UM) — Chaque jour de l'année, New York compte un assassinat, quatre-vingt cambriolages d'appartement et quarante-et un vols de voiture.

Les beautés de la grande métropole. . .

MEMOIRES DEMANDES

CANADA

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE CHARBON

1959

En prévision des audiences régionales devant avoir lieu prochainement, la Commission royale d'enquête sur le charbon invite les associations et les corps constitués désireux de faire connaitre leurs vues à présenter des mémoires.

L'enquête de la Commission portera surtout, mais pas nécessairement à l'exclusivité, sur les questions suivantes énumérées dans son mandat, à savoir:

(a) les débouchés actuels et futurs du charbon utilisé comme source d'énergie ou employé à d'autres fins dans les diverses régions du Canada;

(b) les moyens rationnels à prendre pour réduire le coût de production du charbon dans les houillères canadiennes, et les frais de son écoulement sur les marchés canadiens;

(c) les mesures que l'industrie charbonnière nationale peut prendre pour assurer le plus de débouchés possibles au charbon canadien, de façon à devenir et à demeurer prospère;

(d) les mesures raisonnables que peuvent adopter les gouvernements en vue de favoriser la production et la distribution rentables et la vente avantageuse du charbon canadien;

(e) les conséquences économiques et sociales de l'interruption des opérations minières dans un district ou un autre.

Les mémoires soumis doivent être envoyés en dix (10) exemplaires au *secrétaires de la Commission royale d'enquête sur le charbon (1959), case postale 127, succursale postale "D", Ottawa,* au plus tard le 25 janvier 1960.

Il serait utile que les associations et corps constitués désireux de présenter des mémoires fassent part sans tarder de leur intention au secrétaire de la Commission.



Voeux sincères
DE
NOEL
ET DU
NOUVEL AN
à nos clients
et amis

Nous sommes sensibles à l'encouragement que vous avez manifesté à notre entreprise. Acceptez nos sincères remerciements et soyez assurés qu'il nous sera toujours agréable de mieux en mieux vous servir.

LE MAGASIN FERMERA LE 31 DECEMBRE ET SERA COMPLETEMENT RENOVE POUR OUVRIR LE 21 JANVIER

LE MAGASIN CONTINENTAL DE CHICOUTIMI SUR LA COTE

A 14 milles de Jonquière, une Mecque de l'art, du savoir et de l'intelligence:

VAL-MENAUD

A 14 milles de Jonquière, sur le bord du majestueux Saguenay, dans la forêt profonde, un poète de chez-nous s'est taillé un domaine.

Avec amour, une admiration pour la belle nature, Me Georges Larouche a conservé pour la postérité un immense territoire boisé, traversé de routes carrossables, de rivières, de ruisseaux, converti en un parc splendide, un endroit de villégiature idéal, hiver comme été.

Cette nature sauvage est quand même reliée à la cité par l'autobus et les automobilistes s'y rendent sans risque en toute saison.

Me Larouche a voulu que Val-Menaud devienne la Mecque de l'art, de l'intelligence, du savoir. A Val-Menaud, l'artiste est chez-lui, le littérateur peut écrire en paix et le philosophe et le savant penser et repenser leurs théories loin des regards spectiques et moqueurs.

Cette oeuvre lui a été inspirée par le besoin de laisser à la posterité saguenéenne un témoignage de foi, de persévérance et de beauté.

"Trop souvent, révèle-t-il, le Canadien-Français a laissé entamer son patrimoine sans autre retour que la pitance du prolétaire. Je veux que Val-Menaud devienne le symbole de notre grandeur territoriale, de notre puissance en devenir, et de notre particularisme national: celui d'être Canadiens-Français par le jeu des circonstances et la grâce de Dieu.

Opinions

Dans "Le Réveil" de Jonquière, le 31 août 1955, Michel Dassonville, professeur de littérature française à l'Université Laval, a livré ses impressions sur Val-Menaud.

Il écrivait: "Une amitié déjà chère, la curiosité et mes goûts m'ont amené à Val-Menaud. Pour les gens du Saguenay, c'est déjà un lieu connu; pour les sportifs, c'est encore un bon souvenir; pour les poètes, les artistes, c'est depuis longtemps, un sanctuaire.

"Mais pour un étranger, pour un Français, ce fut un émerveillement toujours renouvelé. J'ai découvert Val-Menaud au milieu du printemps alors que sous-bois fondaient les dernières neiges; j'ai assisté du bord des anses lumineuses, au lever du soleil sur les derniers contreforts des Larentides et je m'étais juré d'y revenir. L'hospitalité courtoise de mes hôtes m'y invitait; Val-Menaud avait déjà conquis mon coeur."



Le poète et son inspiration... Me eGorges Larouche du domaine de Val-Menaud, se concentre sur un des poèmes qui l'ont fait connaître jusqu'en Europe comme le barbe réputé du magnifique royaume du Saguenay.

Et dans "La Patrie" de Montréal, le 3 août 1955, à la page huit, Georges Boulanger écrivait: "Il était dévolu a un poète authentique du Saguenay, Me Georges Larouche, de procurer à la poésie canadienne un endroit, un site où elle est appelée à être particulièrement honorée et louangée, et où elle fera pénétrer dans les esprits et les coeurs les faveurs de son inspiration, les imprégnant de sa puissance et de sa beauté.

"Qui plus est, ce poète du Saguenay ne désire pas garder pour lui seul ce sanctuaire et se réserver le droit exclusif d'y entrer. Au contraire, il fait appel à ses confrères, les intellectuels, les écrivains, les poètes, les peintres, les artistes. Il leur ouvre largement la barrière de son domaine, la porte de son Manoir Boréal, les largesses de son coeur et leur offre de mettre à profit, dans l'art, les richesses artistiques qu'on trouve à Val-Menaud. "J'offre en holocauste aux écrivains et aux artistes, écrit-il, ce fameux joyau de la nature."

Un joyau

C'est en effet un joyau et les gens de la région en ont largement profité.

En 1955, une manifestation sportive d'envergure a eu lieu à Val-Menaud: les régates au Saguenay.

Le 13 et 14 août, tous les sportifs s'étaient amassés le long de la rive pour suivre de près, une quinzaine de canots-automobiles qui fonçaient en bolides pour remporter les honneurs de la course et le trophée du championnat.

A l'intervalles réguliers les villageois viennent fêter la noce au Manoir-Boréal. Les jeunes mariés affluent vers cet endrit si poétique. Le manoir possède toutes les commodités modernes pour tous genres de réception.

A la disposition des invités et des touristes, Me Larouche a fait construire 14 chalets et le manoir contient 12 chambres avec eau courante, lavabo et douche.

Tout ce confort moderne au milieu d'une nature si agreste et abrupte est un paradoxe surprenant, mais, pourquoi pas: la nature n'exclut pas l'hygiène et l'effort n'exclut pas le confort.

De Val-Menaud, Guilbert-J. Dontigny, journaliste, révélait: "Avec un enthousiasme sans ces se renouvelé, j'ai foulé de mes pieds ce domaine enchanteur où rien ne laisse indifférent: admirant ici un monticule frais et ombragé, là un pic sauvage et escarpé, ailleurs, une vallée rieuse et fertile ou un plateau verdoyant aux coloris gracieux; j'étais comme perdu dans ce dédale magique, que dis-je dans cette orgie de décors tous plus enivrants les uns que les autres.

"Bien plus, dans une heure qui compte désormais parmi les plus glorieuses de ma vie, j'ai arrosé ce sol bien-aimé de mes sueurs, faute de le caresser de mes larmes. C'était le modeste tribut d'un étranger, l'hommage ému d'un invité reconnaissant qui, pour rien au monde, n'aurait voulu outrager l'hospitalité si magnanime reçu en feignant de l'apprécier par le vil métal de l'argent."

L'avenir

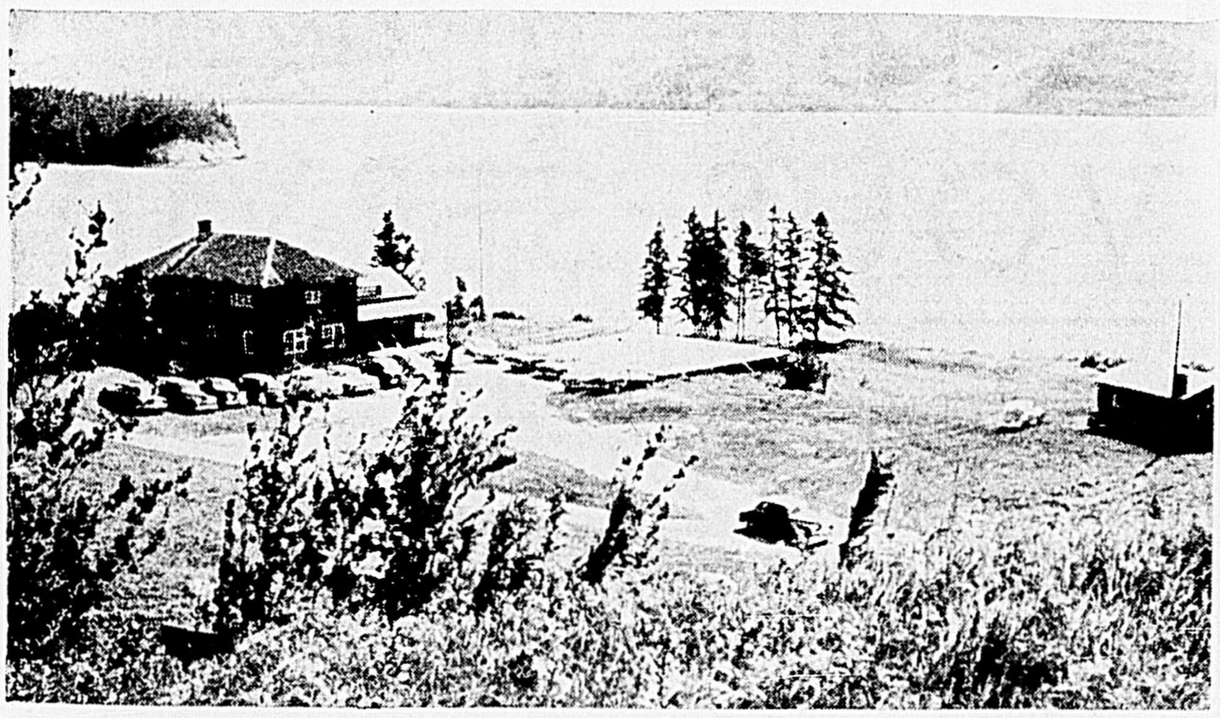
Val-Menaud est le centre du Saguenay et le Saguenay le centre de la province. Un jour peut-être un organisme gouvernemental, une riche compagnie ou un philantrophe voudra continuer l'oeuvre de Me Larouche.

L'homme qui a consacré 23 ans de sa vie à créer une oeuvre, un monument, un témoignage, recevra-t-il l'aide, l'estime qui lui sont dues?... Ce domaine constituarait un parc splendide comme précieusement l'on en conserve en Europe, un cénacle de la pensée, un sanctuaire pour l'animal des bois.

Ceux qui bâtissent des industries, des commerces, des maisons, des édifices, qui érigent des fortunes dans notre région, parmi ceux-là, trouvera-t-on un Rockfeller qui voudra léguer à sa famille, à ses concitoyens, à sa Patrie, plus qu'un Veau d'Or!



Des artistes de renommée nationale et internationale ont visité Val-Menaud. Plusieurs y sont venus chanter ou jouer. Le 14 août 1949, Charles Trenet y vint donner un concert accompagné de sa mère et de son accompagnateur. Se mêlant à la foule, le "fou chantant" a pu constater de visu la grande hospitalité des gens de chez nous. Trenet a tellement aimé Val-Menaud qu'il a promis d'y revenir huit jours en hiver et huit jours en été chaque année. En souvenir de son passage on a nommé une butte: la Butte-à-Trenet.



En septembre 1941, Me Larouche a baptisé cette magnifique auberge: Manoir-Boréal. Le nom lui a été inspiré par une aurore boréale dont la queue échevelée semblaient effleurer le toit dans la sarabande folle de ses jeux de lumière. En toute hâte Me Larouche a pénétré dans la salle de réception en clamant le nom qui rappelle ce magnifique moment de beauté. Les applaudissements des invités ont apporté l'approbation nécessaire au poète inspiré. Le Manoir-Boréal est aperçu ici de la Colline-aux-Drapeaux. Cet endroit de villégiature est placé dans un site idéal. En face, le Saguenay; de tous côtés, des montagnes, des forêts, de la nature sauvage.



Val-Menaud est aussi le domaine de l'Amour. Nombre de nouveaux-mariés y sont venus célébrer les noces joyeusement. D'autres y ont connu leur "futur" et plusieurs fiançailles se sont nouées dans le calme majestueux du "Domaine". Le banquet de noces a été fort réussi. C'était de la nourriture de chez-nous: poulet, tourtières, jambon, boeuf rôti, desserts de toutes sortes ont tenté l'appétit des invités.

A LOUER

6,000 pieds de plancher édifice J.-P.-A. Gagnon, Ltée, coin Riverin et Havre. S'adresser à Henri Gagnon Fils, 369, rue Racine tél.: LI-3-4019.

Nous souhaitons à tous nos clients et amis UN **JOYEUX NOEL** ET **HEUREUSE ANNEE**

POUR NOEL... donnez des **Cadeaux pratiques**



POUR HOMMES - DAMES ET ENFANTS

PATINS
PANTOUFLES
BOTTES de MOUTON
BOTTILLONS

VOYEZ notre bel assortiment

STUDIO D'AJUSTEMENT DE CHAUSSURES

LAUREAT, Enr.
327 est, Racine
Téls.:
LI 3-2961 - LI 9-1479
CHICOUTIMI



Une bonne idée pour vos cadeaux de Noël: passez d'abord au

ROYAUME DES BONBONS

Laura Secord

Rien de plus facile—et de plus sûr—que de faire ses emplettes des Fêtes aux confiseries Laura Secord. En offrant à vos parents et amis de délicieux bonbons Laura Secord, vous vous simplifiez le problème des cadeaux, vous épargnez des courses exténuantes et souvent infructueuses. Et rien n'est plus agréable à recevoir qu'une boîte de succulents bonbons Laura Secord.

C'est ce que les gens avisés savent depuis quarante-six ans. Depuis près d'un demi-siècle, ils choisissent les bonbons Laura Secord pour exprimer leurs voeux de Noël et du Nouvel An. Et vous ne sauriez croire combien leur geste est apprécié, chaque année, par tous ceux qui reçoivent ce témoignage d'amitié et d'affection. Rien d'étonnant à cela, puisque tout le monde connaît l'excellence des bonbons Laura Secord et sait qu'ils sont préparés selon une recette éprouvée, où n'entrent que les meilleurs ingrédients. Voici un choix de friandises qui feront des heureux:



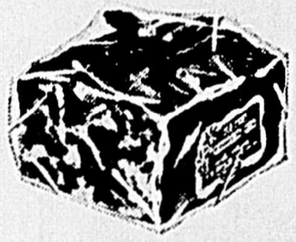
ASSORTIMENT DE NOËL—Délicieux mélange de friandises toujours appréciées: fondants, crèmes au beurre, bouchées aux noix et chocolats à centre dur . . . dans un attrayant emballage de Noël.



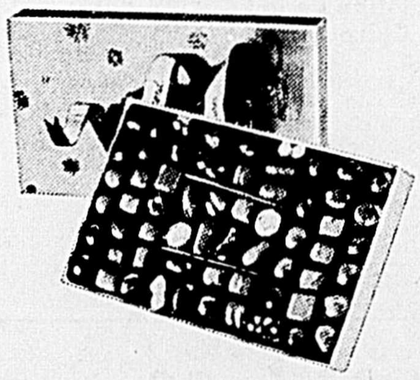
"DIXIES" LAURA SECORD—Réellement incomparables! Savoureuses bouchées de noix pacanes, noyées dans du caramel au beurre et enrobées de délicieux chocolat au lait Guernesey. Présentées dans un magnifique emballage fantaisie.



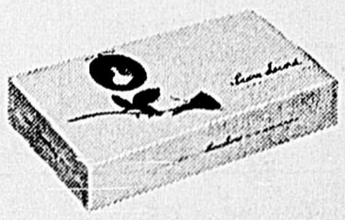
NOIX SALÉES LAURA SECORD—Voici un assortiment choisi de vos noix salées favorites, fraîches rôties et salées juste à point: noix du Brésil, noix pacanes du Texas, noix d'acajou "jumbo" et succulentes amandes. Dans une attrayante boîte-cadeau.



GÂTEAU DE NOËL—Un délicieux gâteau, comme le faisaient nos grand-mères . . . rempli de noix croquantes et de fruits exquis qui lui donnent une saveur d'une richesse incomparable. Deux tailles. Joli emballage des Fêtes.



MINIATURES LAURA SECORD—Délicieuses et délicates! Cet assortiment très populaire comprend des croquants "French crisps", des fondants au nougat, des noix du Brésil enrobées de chocolat et des dragées. Emballage-cadeau spécial pour les Fêtes.



BOÎTE "FANTAISIE" LAURA SECORD—Le cadeau idéal pour toute occasion spéciale! Un assortiment incomparable comme cadeau de Noël, présenté dans une ravissante boîte-cadeau.

LES BONBONS

Laura Secord

FRAÎCHEUR ET QUALITÉ TOUJOURS APPRÉCIÉES . . . SURTOUT À NOËL!

158 rue Racine Est, Chicoutimi, Que.

Effort pour tenter . . .

(suite de la 1ère page)

jeunes trépignent, à peine contenus par les membres du corps des Frontiersmen et un détachement de la Brigade ambulancière St-Jean qui veillaient, au cas où un accident se produirait.

Vers 9 h. 30, deux hommes en uniforme se présentèrent au guichet de l'hôpital. L'un d'eux était coiffé d'un képi d'officier d'aviation. C'est un représentant de la base de l'ARC de Bagotville qui vient avec son aide pour vérifier si toutes les mesures de sécurité ont été prises. Le chef de la sûreté de l'hôpital a fort à faire pour répondre à tout le monde qui veut être renseigné sur-le-champ des développements à mesure qu'ils se produisent.

L'officier de l'aviation nous informe que l'hélicoptère vient d'arriver à la base de Bagotville. On sera informé lorsqu'il repartira car les pilotes ont bon appétit et doivent prendre un repas substantiel avant de reprendre les airs. 10 h. 10 . . . L'opératrice qui prend les appels donne la communication aux autorités pour les informer que les aviateurs embarquaient et seraient à l'hôpital vers 10 h. 30.

Le lampadaire d'urgence qui se trouve sur le garage de l'ambulance, a dirigé son faisceau lumineux vers le centre du terrain. Les gens ankilosés par une longue attente fourraient leurs manteaux et leurs vêtements chauds pour braver la bise et le froid.

De longues files de voitures étaient massées le long des routes adjacentes à l'hôpital et attendaient l'arrivée de la "voiture du ciel".

Enfin, elle apparut. Ses lumières d'ailerons et les autres sur son fuselage s'allumaient et s'éteignaient et réflecteur d'avant donnait des indications pour l'atterrissage. En descendant sur le sol enneigé, la machine fit un bond de côté et s'immobilisa dans une terrible bourrasque de neige. La neige était soulevée en rafales par l'énorme hélice accrochée sur le toit.

Les ambulanciers et les agents de police eurent fort à faire pour contenir tous ceux qui voulaient voir de près cette curieuse conception du Major Sigorski. Tous voulaient voir de plus près cette machine exceptionnelle qui sauvera sans doute la vie de celui pour lequel elle était venue.

Les photographes, les journalistes, s'approchèrent et virent les hommes dans leur cabine, sourire, donner des ordres en langue anglaise et finalement sortir des entrailles de cette machine salvatrice.

Il nous fallut attendre plus d'un quart d'heure pour voir l'ambulance gracieusement mise à la disposition des autorités de l'hôpital par la maison Nault et Girard de notre ville. Le cri strident de la sirène et l'éclat sinistre de la lanterne rouge posée sur sa carrosserie donnent au moment une importance que les assistants ont bien comprise. Ils se reculent *pour laisser passer* la voiture qui va porter son fardeau très précieusement à l'hélicoptère dont on avait ouvert les flancs. On recula l'ambulance jusqu'à la porte et un ambulancier dit à ceux qui voulaient voir de plus près: "Attention, faites attention, c'est un malade". Et on vit les photographes tenter de prendre la scène de l'embarquement, mais on refermait les portes et la machine allait décoller.

On sortit en dehors, avant d'embarquer le malade, un générateur qui sert à partir le moteur Wright de l'hélicoptère. On entendit tout à coup le vombrissement du moteur et après avoir réchauffé l'intérieur de la machine et tenté à deux reprises de donner de la vitesse aux hélices, l'oiseau partit.

Il contourna la structure de l'hôpital et se perdit dans la nuit éclairée par une lune pâle et sans attrait.

C'était le début d'une belle histoire d'entraide entre l'aviation et les civils.

L'histoire Bobkowski est unique dans l'histoire de l'hôpital de Jonquière et il illustre le cas qu'on fait d'un pauvre homme à qui on peut donner l'espoir d'une guérison lointaine. Aujourd'hui, c'est un nouveau Canadien, le père d'un homme d'affaires bien connu.

Nous formulons le voeu que cette démarche ne sera pas inutile et que le grand malade recouvre la santé afin de goûter auprès des siens une douce vieillesse.

Les Rangers . . .

(suite de la 9e page)

rent à égalité vers le milieu de la première période. Ils prirent leur avance de 4-2 dans le deuxième engagement grâce à des buts de Don Marshall et Ab McDonald.

Buts désallouées

Deux buts des Canadiens ont été désalloués. Marshall mit le disque dans les filets dans la deuxième période, mais l'arbitre Frank Udvari décréta qu'il l'avait poussé avec son pied.

Dans la troisième période, alors que les Canadiens faisaient pression pour se remettre dans la partie, Ralph Backstrom logea lui aussi le disque derrière Marcel Paillé, mais Udvari intervint encore une fois pour décider que le jeune joueur d'avant des Canadiens avait frappé le puck dans la cage avec son bâton plus haut que les épaules.

La victoire des Rangers était leur quatrième dans leurs cinq dernières joutes. Plante a eu une dure soirée dans les filets des Canadiens, avec 38 lancers dirigés contre lui. Paillé en a eu 29.

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal: Béliveau, (Moore-H. Richard) 4.25
2—New York: Prentice, (Kabel-Bathgate) 1.42
3—New York: Gadsby, (Bathgate) 8.35
4—Montréal: Moore, (Béliveau-Geoffrion) 8.59
Punitions: Popein 2.50, Truner 7.51, Kabel 13.30, Pronovost 16.15.

Deuxième période

5—Montréal: Marshall, (Bonin) 11.25
6—Montréal: McDonald, (Langlois) 17.38
Punitions: Geoffrion 13.34, Shack 15.38.

Troisième période

7—New York: Schinkel, (Hanna-Cullen) 1.24
8—New York: Popein, (Cullen-Schinkel) 2.07
9—New York: Cullen, (Popein-Schinkel) 5.23
10—New York: Sullivan, (Gadsby-Hebenton) 14.48
11—Montréal: Pronovost, (Provost-Langlois) 16.16
Punitions: Harvey 10.53, Bathgate 13.04.

Arrêts:

Plante	12	12	14	—38
Paillé	8	10	11	—29

La Noël . . .

(suite de la 1ère page)

les Guides d'Arvida; M. Richard Gagnon, de Jonquière; M. Jean-Paul Tremblay, de Chicoutimi, président honoraire à vie de l'Amicale de l'Orphelinat, ainsi que quelques autres personnes dont les noms ne peuvent être dévoilés.

Des jouets, des sommes d'argent se chiffrant à environ $1,500 ont ainsi été amassés pour nos orphelins. Chacun a reçu alors un petit présent, représentant pour eux un peu l'amour de leur père et de leur mère.

La salle de réception de l'Orphelinat comptait à cette occasion, un grand nombre de personnes, on y pouvait rarement y apercaevoir un siège inoccupé. On remarquait parmi l'assistance: M. l'abbé Adolphe Côté, aumônier de l'institution; Mère Bernadette, supérieure; M. Maurice Laquerre, représentant le maire de la cité de Chicoutimi; M. François Jean, président de l'Amicale; quelques représentants des groupements qui ont contribué à la réussite de la fête et plusieurs autres personnes dont les noms nous échappent.

Les orphelins et orphelines ont présenté aux invités une scènette, adaptée à la fête de Noël (jouée par les orphelines du département 3), des lectures par des jeunes et plus âgés, des récitations en français et en anglais. La fête a pris fin sur la distribution des cadeaux.

Bobby Hull . . .

(suite de la 9e page)

Chadwick, qui a remplacé Johnny Bower dans les buts des Leafs lors de la partie de samedi soir, a été durement mis à l'épreuve hier soir. Il a dû faire face à un total de 51 lancers. Hall en a bloqué 34 dans la cage des Hawks.

Les sept buts des Hawks dans la deuxième période sont un de moins que le record de la ligue Nationale pour un vingt minutes.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Pulford, Pilote 0.23, Brewer 2.39, St-Laurent 3.55, Baun 6.56, Nesterenko 8.45 et 11.41, Stanley 11.41.

Deuxième période

1—Chicago: Wharram, (Mikita-Lindsay) 4.35
2—Toronto: Pulford, (Stanley-Edmunston) 6.55
3—Chicago: Hull, (Hay) 7.11
4—Chicago: Hull, 7.36
5—Chicago: Wharram, (Mikita-Pilote) 8.39
6—Chicago: Hull, (Hay-Balfour) 16.07
7—Chicago: Lindsay, (Mikita-St-Laurent) 17.06
8—Toronto: Armstrong, (Hampson) 17.50
9—Chicago: Pilote, (Hull-Hay) 18.31
Punitions: Hampson 0.34, Hull 10.14, Edmunston 10.14.

Troisième période

10—Toronto: Edmunston, (James) 10.58.
11—Toronto: Mahovlich, (Harris-Ehman) 16.41
Aucune punition.

Arrêts:

Chadwick	10	10	14	—44
Hall	17	6	11	—34

Maison à vendre

MURS DE BRIQUES
•
DEUX GRANDS LOGEMENTS chauffés
•
BON REVENU
•
QUARTIER RESIDENTIEL
•
SITE MAGNIFIQUE
•
S'adresser à :
774 Jacques-Cartier est
CHICOUTIMI

AVIS

A la population de la ville de Chicoutimi-Nord.

L'enlèvement des vidanges se fera une journée plus tôt cette semaine soit: mardi le 22 décembre.

Jean-Guy Boucher
secrétaire-trésorier.

Une enquête sur la persévérance scolaire entreprise au Québec

SHERBROOKE (PC) — Une grande requête sur la persévérance scolaire va être entreprise à travers tout le Québec, avec la collaboration des commissions scolaires, en vue de déterminer pour quelles raisons la scolarité baisse soudainement une fois achevée la 7e année, et en vue aussi d'inciter les parents à maintenir leurs enfants à l'école au-delà de la 7e année.

La Commission scolaire de Sherbrooke a été saisie, hier soir, de ce projet par M. Richard Bergeron, directeur général des études et elle en a approuvé le principe, secondant les démarches qu'il a entreprises à ce sujet avec le président au Syndicat des instituteurs et institutrices laïques de Sherbrooke, M. B.S. Huard.

Une enquête qui s'imposait

Ce sera la première enquête de ce genre dans la province de Québec et on en doit la réalisation aux efforts de l'Association d'éducation du Québec qui a alerté à ce sujet la Fédération des commissaires d'écoles et la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.

Cette dernière avait entendu, lors de son congrès de juin dernier, à La Malbaie, un bref exposé du projet par le vice-président de l'Association d'éducation du Québec, M. Arthur Tremblay

La raison de cette enquête, avait-il souligné, "c'est que tout le système scolaire dépend de la présence des élèves en classe".

"Nous savons le nombre d'enfants qui fréquentent ou quittent la classe à l'âge réglementaire, dit-il encore. Mais nous ne savons pas les variations qui peuvent se produire d'une région à l'autre, ni les facteurs qui déterminent les départs avant l'âge fixé.

Ligue Juvénile . . .

(suite de la 9e page)

Le Patro avait réussi à prendre les devants 3 à 1, et semblait s'acheminer vers sa deuxième victoire de la saison.

Les équipiers de Kénogami sont toutefois revenus à la charge plus déterminés que jamais, et voir la chance leur sourire auprès des filets du Jeune Yvon Larouche du Patro.

Pour Kénogami, les compteurs furent Gilles Bouchard, Jean-Yves Cormier, Claude Tremblay et Roger Hudon. Pour le Patron, en mentionne Gilles Tremblay, Jean-Paul Gauvrault et Claude Simard.

On rendra . . .

(suite de la 1ère page)

gnement est assuré par la chorale Ste-Cécile. L'orgue qui fournit toute la musique de scène a été gracieusement prêté par le Grand Séminaire et sera touché par une artiste régionale bien connue, Mlle Marie-Jeanne Tchernoff

Tous les anciens élèves du séminaire et leur épouse sont cordialement invités à assister à ce magnifique spectacle qui débutera à huit heures précises. Hier soir, dimanche, le jeu était offert à tous les parents des élèves.

La distribution se lit ainsi: présentation par M. Marcel Gilbert, La voix de Dieu, qui domine toute la représentation, sera donnée par M. Luc Martin. Les acteurs sont: MM. Lévis Bonneau, Léonce Bouchard, Bruno Boivin, Eugène-Marie Lapointe, Michel Pagé, Marc Perron, Jean-Paul Tremblay et Normand Truchon.

Il va sans dire que la réalisation d'une telle production nécessite l'apport d'un groupe imposant de techniciens qui sont: MM. Noël Bergeron, Jean-Marc Boivin ,Pierre Garon, Raynald Girard, Jacques Imbeau, J-Paul Lachance, Réal Lajoie, Raymond Langelier, Yves Laplante, Pierre Lebiond, Pierre Lemire, Raymond Munger, Rémi Plourde et Claude Voisine

A ces groupes de huit acteurs et de quatorze techniciens, il faut ajouter la participation active de neuf figurants, pour un total de trente et un élèves, sans compter les membres de la chorale Ste-Cécile.

Samedi . . .

(suite de la 9e page)

(Yanosik-Kinasewich) 18.31
Punition: Irwin 16.33.

Arrêts:

Période supplémentaire

Aucun but.
Aucune punition.

Arrêts:

Edwards	13	8	7	5—33
Perreault	7	8	5	2—22

Cleveland 7 Rochester 5

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland: E. Hoekstra, (Bouchard-Glover) 3.25
2—Rochester: Ciesla, (MacNeil-Hannigan) 3.33
3—Rochester: Creighton, (MacNeil-Smrke) 4.47
4—Rochester: Ciesla, (Labrosse-Saunders) 7.11
5—Rochester: Labrosse, (Saunders-Ciesla) 16.25
Punitions: Bouchard 7.06, Hicks 18.07.

Deuxième période

6—Cleveland: Hicks, (Mazur-McAvoy) 6.53
7—Cleveland: Needham, (Hogan-Bibic) 11.23
8—Cleveland: Labadie, (Hicks-Mazur) 15.03
Punitions: Ciesla 8.03, Needham et McNamara 11.35.

Troisième période

9—Cleveland: Hicks, 6.16
10—Cleveland: E. Hoekstra, (Dineen) 8.36
11—Cleveland: Stearns, (Labadie-Glover) 11.08
12—Rochester: Hannigan, (Ciesla-Saunders) 11.46
Punitions: Creighton, Shvetz 2.51, Glover, Kraftcheck 5.27, Glover 8.55.

Arrêts:

McNamara 36; Boisvert 37.

Notre province . . .

M. Talbot souligne que ce département a ouvert une série d'établissements pour la formation technique et professionnelle des nouvelles générations; ces institutions n'ont pas de pendant dans le reste du Canada.

Le ministère de la Jeunesse a également créé le plus beau système de distribution de bourses qui existe en Amérique du Nord. Dans ce domaine, la province de Québec fait cinq fois plus que l'Ontario. Chez nous aujourd'hui, tous les étudiants nécessiteux ont des bourses. Sur les 3,800 élèves de l'Université Laval, l'an dernier, seulement 477 n'étaient pas boursiers.

Voirie

Sur le plan de la voirie, nous en sommes arrivés à des sommets. Aux environs de 1944, le Québec était à ce point de vue, la fable de la Confédération. Toutes nos grandes routes étaient à refaire; le réseau de chemins ruraux était à peu près inexistant. Pour remettre du gravier sur les routes qui en manquaient, il faillait $20,000,000. Nous avions un ministère désorganisé; à cause des traitements infimes, on avait perdu nos ingénieurs, dit M. Talbot.

Après 15 ans, je peux proclamer que toutes nos grandes routes ont été refaites sur 90 pour cent de leur longueur. Le Québec est, de toutes les provinces du pays, celle qui a le plus de chaussées de ciment ou d'asphalte par rapport à l'ensemble de son réseau: 24 pour cent au Québec, 17 pour cent en Ontario, 9.1 pour cent dans l'ensemble du Canada.

$20 millions

Le Québec est la seule province qui construit et entretient elle-même tout un réseau d'artères rurales importantes, un réseau qui s'évalue à $20,000,000. Nous avons la plus belle voirie rurale de toute la Confédération sans que les municipalités aient été obligées de débourser alors qu'en Ontario, l'année dernière, les municipalités pour le réseau rural, ont dû payer $64,000,000.

Hommage à Duplessis

En résumé, nous n'avons pas à avoir honte dans la Confédération, car nous occupons la première place dans la plupart des domaines. Cette situation nous la devons indubitablement à l'homme qui pendant 15 ans a dirigé les destinées de la province, l'hon. Maurice Duplessis. Avec un courage inlassable, il a travaillé jour après jour pour faire gravir au Québec les échelons qui l'ont amené au succès que l'on constate aujourd'hui. Il y a laissé sa vie. Un homme était prêt à la relève. L'esprit de travail, l'esprit de décision, la fermeté, la dignité dont il a fait preuve, nous ont prouvé amplement que nous avions eu raison de le choisir et nous sommes assurés qu'avec lui la province de Québec continuera à marcher sur le chemin du succès et de la gloire, conclut M. Talbot.

La Province

La population sait bien que la situation s'est améliorée. Personne ne lui fera croire qu'une province qui diminue sa dette de $110 millions en 15 ans est une province qui va mal. La population a appris à faire des comparaisons avec la province d'Ontario. Elle sait que la dette ontarienne dépasse le milliard et qu'elle coûte à Toronto $2 millions par semaine, dit le ministre.

Projet . . .

(suite de la 1ère page)

dustriel le contrôle des actions ordinaires, soit par achat d'actions ordinaires du trésor de la compagnie si des fonds fonds sont nécessaires ou par option des actions majoritaires.

Cette condition première qu'applique le commissariat a pour but d'assurer, de garantir l'exploitation la plus sûre possible, des fonds qui lui sont confiés par ses actionnaires, de contrôler le principe d'emploi autour de l'industrie, et d'assurer le maintient de l'industrie elle-même en aidant à la rendre la plus rentable possible, par les conseils et l'aide des spécialistes attachés.

Evidemment le commissariat industriel de Jonquière-Kénogami Inc., s'engage à revendre le contrôle qu'il a acquis dans une industrie qu'il patronne. A la revendre à tous les actionnaires au prorata de leur nombre d'actions si le contrôle avait été acquis au moyen d'actions du trésor oubien directement à certains actionnaires si des actions avaient été achetées d'eux, après, cela se conçoit, que le commissariat rembourse en entier les fonds investis, tenant compte de la valeur acquise sur les actions dont il se départira.

CONSTRUCTIONS LOUEES INDUSTRIES

Egalement, les constructions que le commissariat a déjà commencées et celles qu'il élèvera dans l'avenir seront louées a des industries pendant une période suffisante pour en acquitter le prix dans une certaine proportion, et ensuite vendue au prix normal du marché aux entreprises qui y seront installées. Par ce moyen, tout en protégeant sa valeurs immobilière le commissariat lui permettant automatiquement d'aider toujours avec plus d'efficacité et d'expérience de nouvelles entreprises, et ce, tout en payant a ses actionnaires privilégiés leurs dividendes fixes, et préférentielles de 6% et aux actionnaires ordinaires des au moins aussi intéressantes.

PARTICIPATION DE TOUS

Le conseil d'administration du commissariat, est assuré qu'avec l'appui de tous, et des autorités a tous les degrés, la participation la lutte contre le chômage sera aidée. Le commissariat entend organiser chez-nous l'exploitation de nos ressources naturelles, et ce, à notre profit. Il veut faire l'effort qui incombe pour placer les produits de nos fabricants sur les marchés provinciaux, canadien et même étrangers.



C'est au cours d'une cérémonie fort simple que le député fédéral de Chicoutimi, M. Vincent Brassard, remettait samedi après-midi, à l'hôtel Chicoutimi, une bourse d'études au montant de $850 à Mlle Henriette Vollant, étudiante à l'Ecole normale du Bon-Conseil. Originaire de Bersimis, Mlle Vollant devenait ainsi la première Indienne de la région à recevoir une aide du genre de la part du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, division des Affaires indiennes, en reconnaissance de ses succès scolaires. Nous voyons ici M. Brassard, gauche, faisant la remise du chèque à Mlle Vollant, en compagnie de M. L.-D. Michaud, surintendant des Affaires indiennes à Pointe-Bleue.
(Photo Le Progrès, par Jacques Bolly)

Dufour doit . . .

(suite de la 8e page)

s'en prendre à l'officiel.

M. Armand Simard, représentant de la Q.A.H.A. au Saguenay devait revenir de Québec aujourd'hui.

Il soumettra immédiatement le rapport aux *autorités de la* Q.A.H.A. afin qu'une décision soit rendue d'ici la fin de semaine.

On sait qu'à la suite de certaines déclarations dans les journaux, M. Armand Simard a décidé que tous les incidents entre joueurs et arbitres ainsi qu'instructeurs, seraient dorénavant jugés à Montréal.

En ce qui concerne Marcel Dufour, on est porté à croire dans les milieux bien informés, qu'il sera probablement suspendu pour au moins trois parties.

Hier, à Chicoutimi, les Marquis étaient dirigés par le gérant René Tremblay.

Les Marquis traversent actuellement une période difficile. Ils ont perdu leurs 4 premières parties, dont trois contre les Saguenéens depuis jeudi dernier. Cette désastreuse série a fait perdre sensiblement de terrain aux Marquis, dans la course au championnat.

Décès de Mme Simon Boivin

ARVIDA (GET) — Une famille en vue d'Arvida vient d'être plongée dans le deuil, par le décès de Mme Simon Boivin, née Marie-Angé Gaudreault, âgée de 51 ans et 7 mois. Son époux est employé de la cité d'Arvida, dans les bureaux d'administration depuis de nombreuses années.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, ses trois fils: Ghislain, Gaëtan et Antoine Boivin, tous d'Arvida; ses belles-filles, Mme Ghislain Boivin (Rachelle Gagné) et Mme Gaëtan Boivin (Cécile Sergerie).

Elle laisse également deux frères et deux soeurs, M. Thos-Louis Gaudreault, de Chicoutimi et M. Wilbrod Gaudreault, de Jonquière, Mme Patrick Lalancette (Marie-Anna), de l'Isle Maligne et Mme Arthur Villeneuve (Léontine), de Jonquière. Elle était la belle-soeur de M. Edgar Boivin, de Bagotville, de M. Elias Boivin et de M. Joseph Boivin, tous deux d'Arvida, de M. Charley Boivin, de Montréal, de Mme Paul-Emile Gagnon (Rose Blanche), de Montréal, de Mme Wilfrid Berlinguette(Antoinette), de Chicoutimi et de Mme Georges Caron (Madeleine), de Montréal.

Les funérailles de Mme Boivin ont eu lieu ce matin à 9 heures 30, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida et l'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron et Fils de Jonquière.

Le Progrès du Saguenay, offre à la famille en deuil, l'expression de ses sincères condoléances.

Gary Aldcorn . . .

(suite de la 9e page)

Les Bruins, qui n'ont gagné que deux de leurs 18 dernières parties, avaient pris une avance de 1-0 dans la première période grâce à un but de Jean-Guy Gendron et à la spectaculaire tenue de Simmons dans ses filets. Les Bostonnais commencèrent à s'effondrer dès le tout début de la troisième période, alors qu'un but de Gerry Melnyk porta le compte à 1-1 après 33 secondes de jeu.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston: Gendron, (Toppazzini-Leach) 19.13
Punitions: Flaman 6.18, Oliver 16.51.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions: Flaman 3.34, Morrison 6.18.

Troisième période

2—Detroit: Melnyk, (W. McNeil) 0.33
3—Detroit: Aldcorn, (Kelly-Oliver) 6.29
4—Detroit: Aldcorn, (Oliver-Howe) 6.56
5—Detroit: Delvecchio, 13.34
6—Boston: Leach, (Boivin) 14.32
Punitions: Flaman mineure et mauvaise conduite 6.24, Pronovost 8.39, Godfrey majeure 11.40.

Arrêts:

Sawchuk	8	7	8	—23
Simmons	13	10	16	—39

POUR MIEUX VOUS SERVIR

Lessard en bas de la côte

ET LE

Syndicat

SERONT OUVERTS JUSQU'A

9 h. 30 p.m. AUJOURD'HUI

MARDI SOIR 22 DEC. jusqu'à 9h.30
MERCREDI " 23 " " 9h.30
JEUDI " 24 " " 5h.30

RÉDUCTION de 30%
sur
MEUBLES - BIBELOTS - PLAFONNIERS
delisle
320 AVENUE MORIN
CHICOUTIMI
TELEPHONE: Liberté 3-0701

Hommes demandés
Pour vendre à domicile

Nous avons besoin de vendeurs à domicile pour un item nécessaire dans chaque foyer. Facile à vendre et de bon rapport. Territoire à couvrir: Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred. Tout vendeur intéressé est prié de s'adresser à:

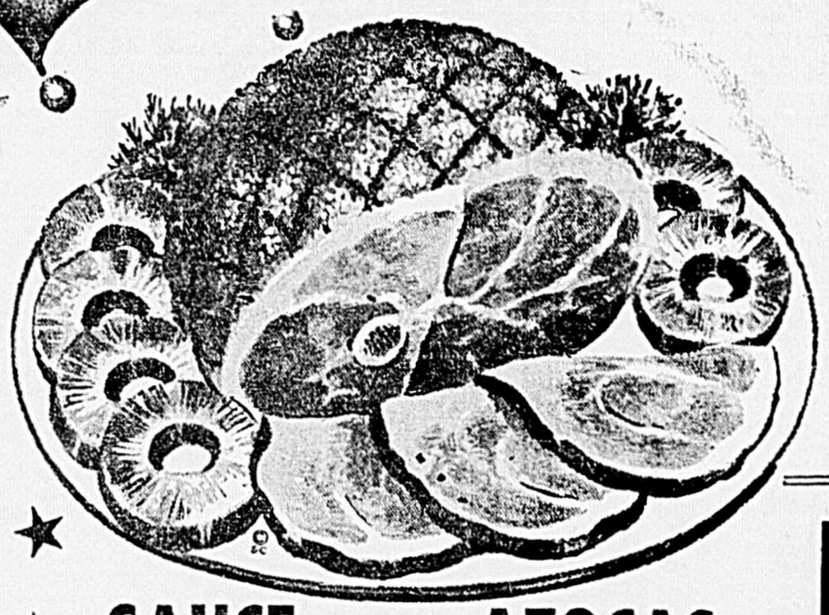
L'HOTEL SAGUENAY
Lundi le 28 décembre et demander: Le représentant Homelite.

JOYEUX Noël

DE VOTRE ACCUEILLANT MAGASIN...

MAGASINS J.A.T. STORES

LES MAGASINS "JAT" SERONT OUVERTS JUSQU'A 9 HEURES CE SOIR LUNDI, LE 21 DEC., MARDI LE 22 DEC., MERCREDI LE 23 DEC., JEUDI LE 24 DEC., ILS FERMERONT A 5.30 P.M. POUR REOUVRIR SEULEMENT LUNDI LE 28 DEC.



Ce qu'il y a de mieux pour votre dîner de Noël !

JAMBON

"MAPLE LEAF" DANS LA FESSE

CUIT — PRET A MANGER

FESSE COMPLÈTE

12 à 14 LBS

BAS PRIX ! LA LIVRE **49¢**

MARINADES SURES "IDEAL"

FERMES ET CROQUANTES ! **4** bocaux 24 oz. pour **1.00**

DE "KRAFT" FROMAGE "PHILADELPHIA" EN CREME, 4 OZ. **.23**

DE "KRAFT" FROMAGE "PHILADELPHIA" EN CREME, 8 OZ. **.39**

DE "KRAFT" FROMAGE EN CREME VERRE 4 OZ. **.27**



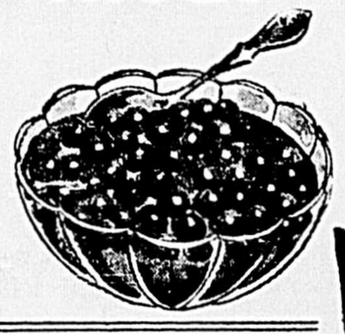
Le NOUVEAU "3-livres" de Fluffo est empaquete dans une BOITE DE CUISINE... GRATUITE!

.99

SAUCE AUX ATOCAS "SHIRRIFF"

VERRE 9 ONCES

EN SPÉCIAL ! **.29**





MOUTARDE "HEINZ"

SI DELICIEUSE AVEC LE JAMBON

BOCAL 16 OZ **.19**

KETCHUP AUX TOMATES "HEINZ"

POUR ACCOMPAGNER LES PATES A LA VIANDE **2** BOUT. 11 OZ. POUR **.45**

DINDES CAT. "A"

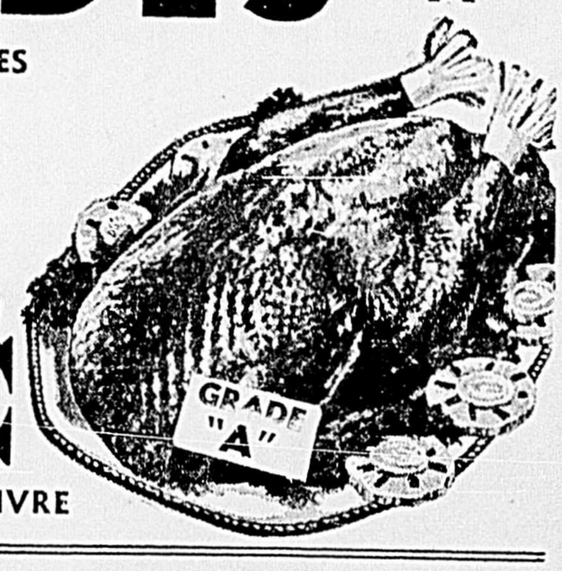
TENDRES ET DODUES

PRETES A CUIRE

PESANTEUR :

18 LBS ET PLUS !

39¢ LA LIVRE



DINDES GRADE 'A'

16 à 18 LBS LA LIVRE **.43**

DINDES GRADE 'A'

10 à 16 LBS LA LIVRE **.45**

POUR PATES, GARANTIE PUR PORC

PORC HACHÉ

BIEN MAIGRE LA LIVRE **.39**

FRUITS ET LEGUMES



ORANGES DES FETES

"SUNKIST" DE CALIFORNIE

SANS NOYAUX, grosseur 163, très sucrées.

GROS SAC DE CELLO

5 LBS POUR **55c**

CELERI PASCAL

DE CALIFORNIE, TOUJOURS LE MEILLEUR, GROSSEUR 2½

le gros pied, **.23**

POMMES

McINTOSH DU QUEBEC

Rouges et belles, de fantaisie.

GROS SAC DE CELLO,

5 LBS POUR **.45**

BOITES DE ½ MINOT, empaquetage spécial des fêtes, **5.29**

FARINE A PATISSERIE "VELVET"

Sac 7 lbs **.55**



FARINE "ROBIN HOOD"

SAC 7 LBS SPECIAL **.59**

PATATES CHIPS "HUMPTY DUMPTY"

SAC ECONOMIQUE "TWIN-PAK" -- 13 OZ. **.69**



JUS D'ORANGES

"BIRDS EYE" **2** btes 6 oz. **.45**

POIS VERTS "BIRDS EYE" **2** btes 12 oz. **.49**

FRAISES CONGELEES "BIRDS EYE" BTE 15 OZ. **.39**

FILET MORUE "BIRDS EYE" PQT 12 OZ. **.29**



INSTANTANE!

LAIT EN POUDRE "CRINO"

NOUVEL EMBALLAGE

BTE 1 LB 5c OFF **.31**

BTE 3 LBS 10c OFF **.89**

CONFITURES DE FRAISES "CANADIANA"

BOCAL 24 OZ **.55**

AU GOUT SI DELICIEUX !

SAVON EN POUDRE "GRANIX"

VOUS ACHETEZ UNE BTE FORMAT GEANT ET VOUS OBTENEZ UNE AUTRE BTE GRATIS !

Les 2 pour **.89**

Prix réguliers les plus bas

JAT

Livraison gratuite en ville

Un vote sera pris l'an prochain sur l'héroicité des vertus

CITE DU VATICAN (Reuters)—Les cardinaux de la Congrégation des Rites voteront, au cours de l'an prochain, pour déterminer si Mgr François de Montmorency - Laval, premier évêque de Québec, possédait les vertus héroïque nécessaires à la béatification.

Un avocat consistorial a plaidé pour sa béatification devant le pape Jean XXIII au cours d'un consistoire public à la Basilique St-Pierre.

Mgr Laval a fondé la hiérarchie catholique au Canada, il y quelque 300 ans. Entre outre il a fermement défendu les droits des Indiens.

A la suite de l'enquête habituelle par les autorités diocésaines de Québec, où il est décédé en 1708 à l'âge de 85 ans, son dossier a été soumis à la Congrégation des Rites du Vatican, le 24 septembre 1890.

Cette Congrégation, qui s'occupe de toutes les béatifications et canonisations, a accepté ses écrits le 14 janvier 1891.

Puis une discussion préliminaire, à savoir s'il possédait les vertus héroïques requises, a été tenue en 1928. Dans la suite, soit le 25 novembre 1958 une session "préparatoire" eut lieu en vue d'une enquête plus poussée.

Maintenant, les cardinaux de cette Congrégation doivent tenir une session "générale", pour voter sur le sujet. Si leur décision est favorable, Mgr de Laval sera élevé au rang de "vénérable".

Cette session "générale" doit avoir lieu l'an prochain.

François de Montmorency-Laval est né à Montigny-sur-Avre, en France, le 13 avril, 1623. En qualité d'archidiacre l'Eveu, il a pris part à la fondation du Séminaire des missions étrangères de Paris.

Le pape Alexandre VII le nomma vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1658. En 1674, il fut désigné comme premier évêque de Québec.

Il organisa le travail des missionnaires et fonds deux séminaires et une école industrielle à Québec. Il démissiona comme évêque en 1688, mais remplaça son successeur, Mgr de St-Valier, lorsque ce dernier fut emprisonné en Grande-Bretagne.

M. Sévigny est nommé colonel honoraire

OTTAWA (PC)—Le ministère de la Défense rapporte aujourd'hui que le ministre-adjoint de la Défense, M. Pierre Sévigny, a été nommé colonel honoraire du régiment de Hull, régiment de réserve du Corps royal blindé du Canada.

Le lieutenant-colonel Sévigny, un vétéran de la seconde guerre mondiale, a été mêlé à l'armée depuis l'âge de 16 ans; il a fait la majeure partie de son service de temps de paix ou de temps de guerre dans l'Artillerie royale canadienne et dans le Corps royal d'infanterie canadienne.

En faveur de la création d'une commission

MONTREAL (PC)—Le Board of Trade de Montréal a demandé mercredi dernier au gouvernement provincial de créer une commission pour étudier l'organisation administrative et corporative de Montréal et de recommender les changements nécessaires.

Dans une lettre au premier ministre, M. Paul Sauvé, le président du Board, M. E.R. Alexander a déclaré: "les difficultés de procédure actuelles sont peut-être très évidentes dans les procédés inefficaces et encombrants utilisés dans le budget municipal," a-t-il ajouté.

Cette lettre suggérait également la revision du système électoral de la municipalité, un système complexe que seul Montréal possède, et des changements dans la façon de créer des organismes tel que la Commission de Transport de Montréal.

Possibilité d'union au congrès du travail du Canada

Par JOHN LEBLANC
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC)—La démission de M. John L. Lewis, comme chef du syndicat des mineurs unis d'Amérique soulève la possibilité que le syndicat indépendant des mineurs unis d'Amérique se joigne au Congrès du travail du Canada.

Il y a quatre ans, Lewis a soudainement retiré son syndicat du Congrès canadien du travail, l'un des prédécesseurs du Congrès actuel. Plusieurs mineurs canadiens ont regretté ce geste.

Aujourd'hui, Lewis a annoncé qu'il quittera son poste au début de la prochaine année parce qu'il approche de ses 80 ans et sa démission soulève la question d'une association possible entre les succursales canadiennes de son syndicat et le Congrès qui compte 1,000,000 de membres.

Une bonne partie de la décision dépendra de l'attitude de M. Thomas Kennedy, qui succèdera automatiquement à Lewis. M. Kennedy, âgé de 72 ans, est l'actuel vice-président du syndicat des mineurs.

Les officiers du Congrès seraient en faveur d'accueillir les mineurs, bien que tout cela implique des problèmes de juridiction.

Les premiers pas

On est d'avis que le syndicat devra faire les premiers pas s'il veut faire partie de la plus importante centrale syndicale canadienne.

Les officiers du syndicat des mineurs, dans les Maritimes et l'Ouest — mineurs intéressés strictement dans le charbon — seraient en faveur d'une association avec le Congrès. On ne sait pas ici comment la direction canadienne du syndicat des mineurs accepterait l'idée.

Même si l'on n'a jamais annoncé pourquoi le syndicat des mineurs était soudainement devenu hostile au Congrès canadien du travail en 1955, les informations recueillies depuis sont à l'effet que le quartier-général de Washington du syndicat des mineurs, sous Lewis, en était venu à la conclusion que le district 50 ne recevait pas suffisamment de "protection" de la part du Congrès.

La protection, dans ce sens, n'a pas été définie, mais il semble que le syndicat des mineurs voulait, pour le district 50, la voie libre d'intervenir dans d'autres syndicats au Canada. Depuis, il est impliqué dans des conflits de juridiction avec d'autres syndicats.

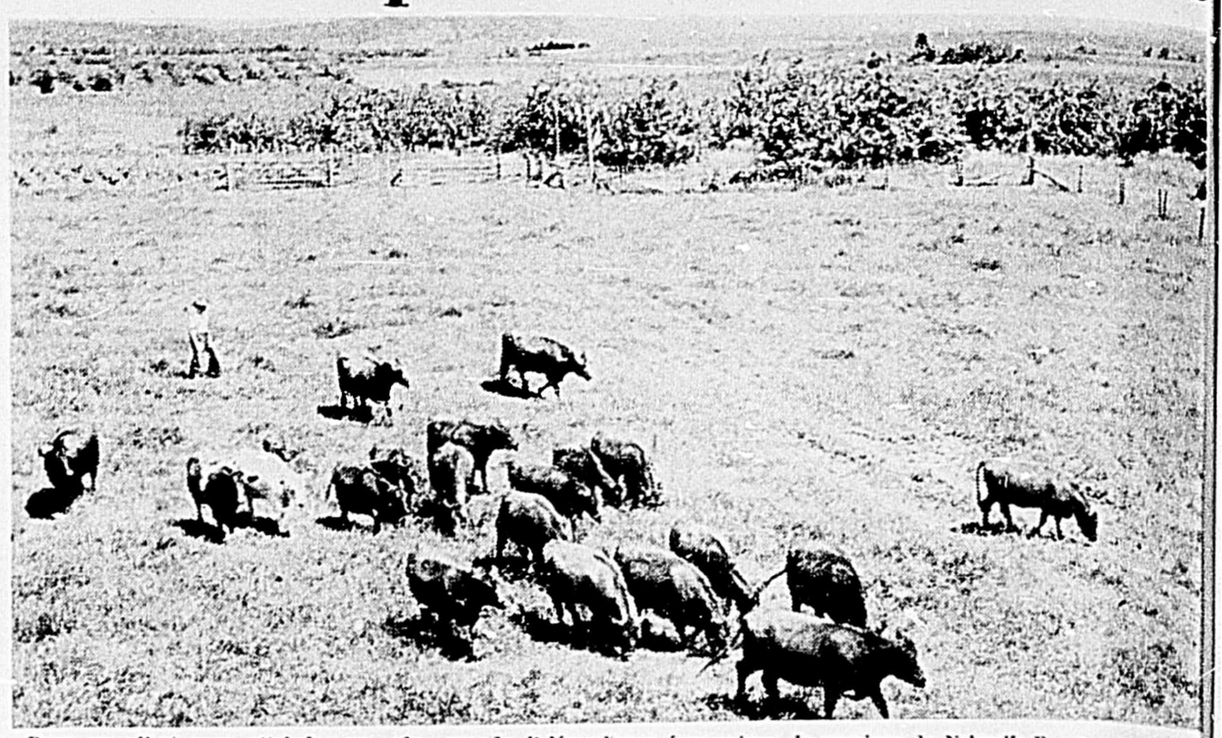
A tout événement, la Commission internationale du syndicat des mineurs, à Washington, a cessé, au début de 1955, de verser les cotisations par tête au Congrès canadien. Les leaders inquiets de la succursale canadienne du syndicat se sont rendus à Washington pour se faire dire qu'ils avaient besoin de "protection" pour le district 50. Eventuellement, le Congrès a dû, à regret, laisser tomber le syndicat puisque la prolongation du non paiement des cotisations violait sa constitution. Plus tard, le Congrès canadien du travail se fusionna avec le Congrès des métiers et du travail pour former le Congrès du travail du Canada.

A cette époque, le syndicat des mineurs unis comptait quelque 25,000 membres au Canada. Ce nombre a diminué ces dernières années à cause du chômage dans les houillères de l'est et de l'ouest, mais depuis le district 50 — qui compte diverses classes d'autres aurait connu un regain de popularité.

On croit ici que tout dépendra de Kennedy si le syndicat des mineurs demandera ou non son admission au Congrès.

Depuis plusieurs années, il est un officier au quartier-général international et il surveille de près des développements du syndicat au Canada. Les syndiqués canadiens, en général, l'apprécient beaucoup. Il n'est pas aussi intransigeant que Lewis, n'a pas la main aussi dure et est peut-être enclin à faire une approche au Congrès. Mais tout dépendra de la manière qu'il voudra s'occuper du district 50 qui n'est pas dans les bonnes grâces de certains officiers du Congrès du travail du Canada, à cause de tactiques de raids.

Pour remplacer 200 industries



Dans un effort pour atteindre une plus grande indépendance économique, la province de Nouvelle-Ecosse encourage ses éleveurs à augmenter le nombre de leurs bêtes à cornes afin de satisfaire aux besoins du marché local. Si on parvenait à atteindre ce but, affirment les experts, on obtiendrait ainsi l'équivalent de l'installation dans la province de 200 nouvelles industries, avec un revenu annuel de $100,000. La ferme de Burnthorn, située près du Cap Blomindon, peut servir de modèle à ceux que l'élevage intéresse. Son troupeau de 115 Short Horns est un des plus beaux de la province.



A 65 ans J. Burnthorn Cox est fier de la terre que ses parents lui ont laissée. Sa famille, la première à s'installer dans la région de Kingsport, construisit d'abord des navires jusqu'au jour où ayant déboisé la terre, elle se tourna vers l'agriculture, pour y rester attachée depuis.



Le boucher Babe Sarsfield est très fier de ces deux T-Bone de 18 onces chacun qui, dit-il, "ont été élevés dans la région". Les frères Sarsfield vendent la viande au gros et au détail dans un rayon de 15 milles de Kentville.
(Photos de l'Office nat. du film du Canada par Christ Lund)



Le Cardinal Léger à Paris pour bénir un mariage

PARIS (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est arrivé à Paris aujourd'hui, venant de Rome, pour célébrer le mariage de sa nièce, Hélène, qui aura lieu demain, à l'église St-Pierre de Chaillot.

Hélène est la fille de M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à l'OTAN.

Elle épousera le Dr Antonin Fréchette de Trois-Rivières.

M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France ainsi que d'autres personnages éminents de la colonie canadienne à Paris assisteront au mariage.

Jack Tracy sera chef des nouvelles de nuit à la Presse Canadienne

TORONTO (PC)—Jack Tracy, 46 ans, qui, au cours des six dernières années était un des adjoints à l'exécutif du bureau-chef de la Presse Canadienne, a été nommé chef des nouvelles du service de nuit et aura la responsabilité des communiqués de la PC pour les journaux du matin du Canada tout entier. Il occupera ce poste à compter du 27 décembre.

En tant qu'adjoint à l'exécutif, Tracy s'est surtout occupé du développement du service d'illustration de la coopérative de nouvelles, y compris le réseau de téléphoto. Ces responsabilités seront assumées par Irving Whynot, 33 ans qui a été nommé au poste nouvellement créé de chef du service d'illustration.

Tracy entra à la PC à Halifax en 1937. A part ses fonctions au bureau chef il a fait partie du service des bureaux d'Ottawa et de Montréal et pendant trois ans fut chef du bureau de New York. Il a été en service dans la marine canadienne.

(UM) — Une firme américaine a lancé sur le marché un cape imperméable pouvant abriter deux ou trois personnes, avec fenêtre transparente à hauteur de la tête. Désormais les supporteurs des matches de football ou de baseball pourront suivre le match sans être exposés à la pluie puisque même leur visage sera couvert.

Une autre firme américaine a imaginé de fabriquer des niches pour chiens climatisés. Désormais les chiens américains ne souffriront plus des rigueurs de l'hiver ni de l'été.

M. Beaulieu soumettra la proposition

QUEBEC (PC) — Le ministre du Commerce et de l'Industrie de la Province de Québec, l'honorable Paul Beaulieu, a répondu à une délégation de la Chambre de Commerce provinciale, hier, qu'il transmettrait au Cabinet provincial leurs propositions concernant un Conseil provincial de recherche.

"S'il y a des faiblesses dans le système actuel", a dit M. Beaulieu, "elles ne se trouvent pas dans la qualité de nos services, mais dans leur coordination."

M. Beaulieu a déclaré que le Québec est en tête de toutes les autres provinces dans le domaine de la recherche. Les différents services du gouvernement ont dépensé, "peut-être d'une façon non-coordonnée", plus de $5,000,000, chaque année, pour la recherche.

Dans un mémoire présenté à M. Beaulieu et au secrétaire de la province, M. Yves prévost, la Chambre a proposé la formation d'un Conseil de recherche qui serait indépendant du Service civil et qui serait dirigé par une équipe administrative comprenant des chercheurs expérimentés.

La Chambre a proposé également que les laboratoires de recherche attachés à ce Conseil soient situés près d'une université.

Les policiers ont leur tour

MONTREAL (PC) — Trente détectives et policiers en civil, qui ont reçu des billets de stationnement devront comparaître devant le tribunal.

Ces derniers, qui conduisaient des autos de la ville ou personnelles, pour lesquelles on leur accorde des dépenses, ont reçu des contraventions d'un policier novice dont la ronde comprenait une rue étroite dans le quartier des affaires de la métropole.

Le directeur des détectives, M. Roméo Longpré, a déclaré que les détectives devront payer l'amende.

"Ils sont responsables des billets. Ce cas ne fait pas exception."

Les autos étaient stationnées dans une zone de "stationnement interdit en tout temps", utilisée par les détectives car "il n'y a pas d'endroit propice à proximité en cas d'urgence.

Les détectives ont déclaré que les autos, étant la propriété de la ville ou dont les dépenses sont défrayées par la ville, cette dernière devrait absorber les frais des billets. M. Longpré s'est refusé à cette demande.

Il a ajouté que les officiels de la ville n'échappent pas aux lois de la ville et qu'aucune exception n'est faite quelque soit la raison.

Les billets, au coût de $5, sont payable en moins d'une semaine. Le refus de paiement signifie une comparution devant le tribunal, et entraine des frais s'élevant jusqu'à $16.95 à moins que le juge ne prenne en considération les circonstances atténuantes.

Quelques-uns des détectives ont déjà payé l'amende mais d'autres attendent de comparaître devant le tribunal.



DU NOUVEAU !

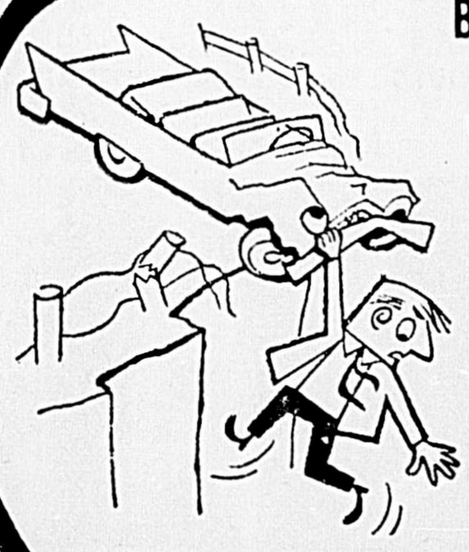
DECOREZ
L'extérieur de votre demeure d'une façon originale



jolis motifs de Noël
en bois découpé, grandeur nature
PERES NOEL,
RENNES, PETITS CHANTEURS, ETC.

JALBERT & TREMBLAY Ltée
BOIS DE CONSTRUCTION
125 RACINE EST — LI 3-5236
CHICOUTIMI

Besoin d'argent pour réparer votre voiture?



PRÊTS NIAGARA
LA PLUS IMPORTANTE COMPAGNIE DE PRÊTS ENTIÈREMENT CANADIENNE
Jusqu'à 30 mois pour rembourser

CHICOUTIMI: SUITE 109, 110 RUE RACINE EST, LI-3-0271
ROBERVAL: 322, BLVD ST-JOSEPH, TEL.: 1593
DOLBEAU: 563 BOULEVARD WALBERG TEL.: 1400



Steinberg's

CATEGORIE "A"

Prêtes-à-cuire

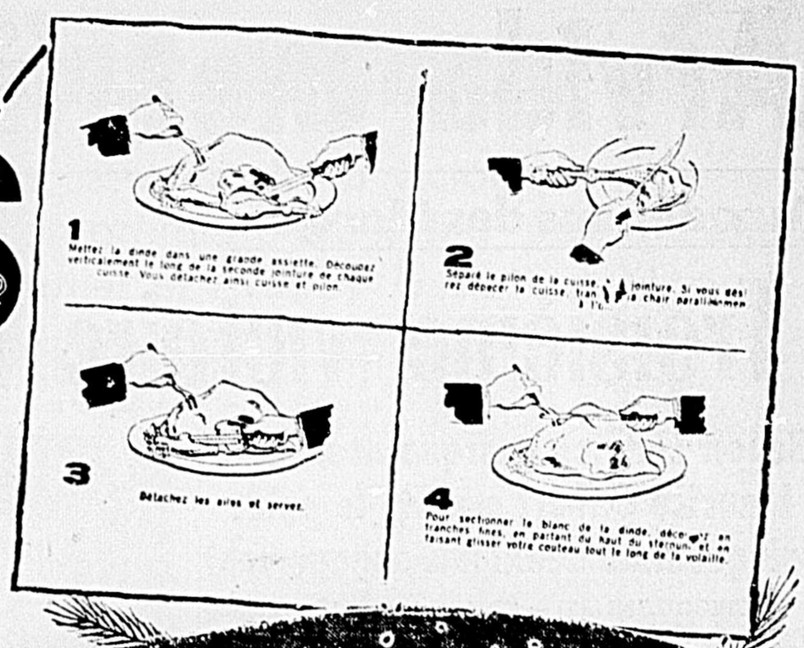
Fraîches ! Tendres ! Dodues !

Dindes

18 LBS ET PLUS LB. .39

6 A 16 LBS LB. .45

EVISCEREES !





DECOUENNE ET DEGRAISSE

JAMBON

Prêt-à-manger

Le pointillé montre le jambon avant le découpage. L'intérieur est ce qui reste après qu'on eut enlevé l'excès de gras, le jarret et la couenne. Vous ne payez que pour le morceau laissé après le découpage.

LB .55

ENTIER OU UN BOUT OU L'AUTRE !

Picnics SANS JARRET

JAMBON FUMÉ, MAIGRE ET SAVOUREUX !

LA LB 39c

OIES DODUES

PRETES-A-CUIRE, TENDRES, CATEGORIE "A"

LA LB 49c

TOURTIERES

PATES AU PORC DES CUISINES DE STEINBERG

CHACUNE POUR 45c

ECONOMISEZ DE 2 FAÇONS !

Conservez "PINKY" pour de jolis cadeaux ...ou pour de la marchandise!

Chaque livret complet de timbres "Pinky" peut être échangé contre un bon de marchandise (valeur $2.25) applicable à vos achats chez Steinberg !

SUNKIST, DE CALIFORNIE

ORANGES

"NAVEL", SANS PEPINS, JUTEUSES!

GROSSEUR 138 — 2 DOUZ. POUR .79

GROSSEUR 113 — 2 DOUZ. POUR .89

POUR VOTRE FESTIN DE NOEL !

PATATES SUCREES FRAICHES, IMPORTEES — 5 LB POUR 39¢ — BAS PRIX SPECIAL !

CHATAIGNES CLASSE 'AA' IMPORTEES — 29¢ LA LB

FLEURS ET ARBRES DE NOEL !

Des plantes assorties et des fleurs fraîches coupées, en vente à bas prix !

Des arbres de Noël Baumier et des sapins sylvestre, de pépinières canadiennes, disponibles en 4 grandeurs, emballés dans des sacs de polyéthélène.

Arbres traités Halvorson en 5 jolies couleurs !



GATEAU aux FRUITS

NOUVELLE RECETTE, STEINBERG

"DES FETES" CARRE 2 LB 95c — "DE LUXE" COURONNE 3 LB 1.59

CAFE RICHE, 100% PUR

INSTANT CREAM-O POT 5 OZ 77¢ — POT 8 OZ 1.09

NOIX MELANGEES EN ECALES, DE STEINBERG — PAQUET 1 LB POUR SEUL. 49¢

BONBONS MELANGES DE STEINBERG

BONBONS MINIATURE PQT 1 LB 35¢ — DE NOEL SAC 2½ LB 69¢

Olives Queen Granada NATURE, VARIETE ESPAGNOLE — POT 16 OZ 27¢

Marinades SUCREES, ORCHARD KING — POT 16 OZ 31¢ — POT 24 OZ 41¢ — POT 48 OZ 79¢

Fromage tranché FONDU, PASTEURISE, FIELDS O'CLOVER — 8 tranches au Pqt 8 oz 29¢

OUVERT LE SOIR !

Steinberg à Chicoutimi, Arvida et Jonquière

OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI

MERCREDI SOIR

JUSQU'A 9 H.

OUVERT JEUDI JUSQU'A 5H.30 P. M.

FERME LE JOUR DE NOEL ET SAMEDI

LE 26 DECEMBRE

Steinberg's LIMITEE

LEGUMES ET FRUITS FRAIS !

Un choix complet de Mandarines, Limes, Oranges Temple, Tangelos, Raisin, Melons, Haricots jaunes et verts, Escarole, Chicorée, Choux - Fleurs, Etc...

...EN VENTE A TRES, TRES BAS PRIX !

Délicieux avec du jambon !

ANANAS FRAIS DE CUBA

RICHES EN VITAMINES, FRAIS, SUCRES, JUTEUX, SUCCULENTS, EXQUIS, AU SUMMUM DE LEUR SAVEUR !

2 POUR SEUL. 49c

GROSSEUR 12



Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

25

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS GRATUITS, AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE L'UN OU L'AUTRE DES

ALBUMS HI-FI ch. 99¢

DE LA SEMAINE: "THE KING AND I" OU "BEETHOVEN'S 5TH SYMPHONY"

NUL APRES LE 2 JANV., 1960

Steinberg's

Arvida met fin à une série de 10 revers

Un gain de 3-1 sur Dolbeau Yvon Villeneuve et Robert Duquet sont en évidence

ARVIDA (AT) — Un but du capitaine Robert Duquet au début de la troisième période a permis aux Citadins d'Arvida de mettre fin à une série de 10 parties sans victoires, hier après-midi en l'aréna du Centre d'Arvida, alors qu'ils ont défait les Castors de Dolbeau au compte de 3 à 1.

En effet les Citadins d'Arvida n'avaient pas connu les joies d'une victoire depuis le 22 novembre dernier alors qu'ils avaient défaient le National de Port-Alfred sur la propre glace de ces derniers.

A part l'exploit de Duquet, le vétéran Yvon Villeneuve, a marqué les deux buts des Citadins, l'un à la première période et l'autre à l'engagement final. TI-Boy Dufour a récolté deux aides dont l'une sur le point vainqueur.

Le seul point des Castors a été enregistré par Rosaire Leclerc dans la deuxième période. La partie fut ponctuée de 12 punitions, tous pour des infractions mineures.

En l'absence d'Eddy O'Doherty, qui a démissionné de son poste d'instructeur des Citadins, le capitaine Robert Duquet dirigeait le club et à sa première partie comme pilote il s'est très bien tiré d'affaire y allant même d'un point, le plus important, celui de la victoire.

SOMMAIRE

Première période

1—Arvida: Villeneuve, 13.30
Punitions: Boulianne, Rousseau.

Deuxième période

2—Dolbeau: Leclerc, (Lamontagne) 2.x
Punitions: Rousseau, Dufour, Villeneuve, Rouseau.

Troisième période

3—Arvida: Duquet, (Dufour) 8.33



Robert Duquet

4—Arvida: Villeneuve, (Dufour-Guimond) 11.45
Punitions: Pilote, Boulianne, Spence Houde, Villeneuve.

Aux dépens des Marquis

Troisième victoire d'affilée des Saguenéens

Benoît Langlois marque deux buts Maurice Gilbert compte le point vainqueur au deuxième engagement

CHICOUTIMI (AT) — "Et de trois pour les Saguenéens de Chicoutimi". En effet les Saguenéens de Chicoutimi ont remporté une troisième victoire d'affilée sur les Marquis de Jonquière hier après-midi au Colisée local devant plus de 1,800 spectateurs, et celle-ci au compte de 4 à 2.

C'est un but compté par Maurice Gilbert 45 secondes seulement après le début de la deuxième période, qui a permis aux Saguenéens de prendre une avance de 3 à 1, avance qu'ils ne devaient jamais perdre jusqu'à la fin du match.

Donat Bédard avait d'abord ouvert le pointage à 10.29 de la première période quelque 3 minutes plus tard André Tremblay égalisait les chances en déjouant Robert Leclerc sur un lancer qui ne quitta pas la glace. A 17.57 soit une minute et 47 secondes après le but de Tremblay, Ben Langlois enregistra le troisième point de la joute et le deuxième des Saguenéens.

Alors qu'il n'y avait que 45 secondes de jouées dans la période médiane, Maurice Gilbert déjoua le jeune et brillant Roland Saulnier pour ce qui devait s'avérer le point de la victoire, cette dernière qui permet aux Saguenéens de s'éloigner des Castors de Dolbeau en troisième place de la ligue.

Pendant qu'Henri Néron purgeait une punition mineure, André Tremblay des Marquis enfila son deuxième but de la rencontre sur lequel Ghislain Gagné et Gilles Charest obtinrent des assistances tout comme sur son premier.

Enfin Ben Langlois compta un but d'assurance vers la fin de la partie et pour Langlois il s'agissait également de son deuxième filet de la joute.

La joute s'est déroulée à vive allure et l'officiel Caron décerna 21 punitions mineures dont 11 aux Saguenéens.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Bédard (L. Tremblay) 10.29
2—Chicoutimi: Tremblay (Charest-Gagné) 13.10
3—Chicoutimi: Ben Langlois (Bédard-L. Tremblay) 14.57
Punitions: Talbot et Levesque, R. Girard, Talbot, Ben Langlais et A. Larouche, Potvin et Girard.

Deuxième période

4—Chicoutimi: Gilbert (seul) 45
5—Jonquière: Tremblay (Charest-Gagné) 8.52
Punitions: Fortin, Néron (2), C. Bernard, Larouche, Bourgeois et L. Tremblay, Bien Langlois.

Troisième période.

6—Chicoutimi: Ben Langlois (Porvin Gagnon) 17.35
Punitions: LTremblay, Leclerc, C. Bernard, Bernard Langlois et C. Bernard.



Après leur joute d'hier après-midi au Colisée local, les joueurs des Saguenéens de Chicoutimi ont été les hôtes de la direction du club au cours d'un dépouillement d'arbre de Noël. Chaque porte-couleur des Saguenéens ont reçu un magnifique cadeau et entre autre le jeune Ben Langlois et Donat Bédard ont aussi passé devant l'immortel Père Noël, personnifié par le sportif bien connu Paul Quenneville. Ces deux gaillard ont joué une partie formidable hier. Langlois y allant de deux buts, tandis que Bédard en marquait un et récoltait une aide. (Photo Hamilton)

Après l'orage

Dufour doit envisager une suspension...

JONQUIERE (DNC) — Le geste posé par Marcel Dufour envers l'officiel Gerry Perreault lors de la partie Marquis-Saguenéens, vendredi soir, ne sera pas sans répercussion. Dès samedi, on annonçait la suspension de Dufour, jusqu'à ce que la Q.A.H.A. rende une décision dans l'affaire. . . . . .

Voici à peu près les circonstances qui ont entouré l'incident Dufour-Perreault. L'instructeur des Marquis n'a pas du tout prisé une décision de l'arbitre en charge vers la 8e minute de la 3e période. Dufour a violemment protesté, touchant même légèrement Perreault avec un bâton.

En ce faisant, l'instructeur des Marquis ne désirait l'attention de Perreault, mais les règlements de la Q.A.H.A. stipulent bien que l'arbitre est l'autorité suprême sur la glace, et qu'il est absolument défendu pour les joueurs, à plus forte raison, pour un instructeur, de

(suite à la 4e page)

Aucune joute dans l'Interparoissiale

CHICOUTIMI — Aucune joute ne sera présentée ce soir dans la Ligue Interparoissiale de hockey de Chicoutimi par suite de l'ouverture des magasins. C'est dire que la rencontre entre le Saguenay Oxygen de la paroisse St-Paul et les Castors de St-Antoine ,devant être disputée sur la patinoire de ces derniers, sera reprise plus tard à une date non déterminée. Suivant le calendrier officiel du circuit, les prochaines rencontres ne seront présentées que le 27 décembre prochain alors que le Snow White de St-Jean-Eudes visitera les Lions du Christ-Roi pendant que les Castors de St-Antoine se rendront en la paroisse St-Paul pour y affronter le Saguenay Oxygen de l'endroit.

Ballon-balai Métropolitain

CHICOUTIMI — La Ligue Métropolitaine de ballon-balai du Saguenay présentera ce soir au Colisée un autre de ses programmes hebdomadaires alors que quatre clubs du circuit en viendront aux prises. A 7 heures 15, les porte-couleurs du Légaré Auto affronteront ceux de Chicoutimi Transport alors que deux heures plus tard, soit vers 9 heures, la brasserie Labatt en viendra aux prises avec les représentants de la brasserie O'Keefe. On sait que le club Alex Murdock occupe présentement seul la tête du circuit avec 10 points à son actif, ne devançant que par un seul point les clubs O'Keefe et Labatt que l'on retrouve sur un pied d'égalité en deuxième place avec un total de 9 points à leur crédit.

Dans l'Interparoissiale

CHICOUTIMI — Après avoir pris une avance de cinq buts dans les 35 première minutes de jeu, les Canadiens jrs de la paroisse du Sacré-Coeur ont disposé hier soir des Castors de St-Antoine au pointage de 6 à 2 lors d'une joute disputée sur la patinoire du Centre paroissial du Sacré-Coeur.

A la suite de cette victoire, les Canadiens partagents avec le Saguenay Oxygen de la paroisse St-Paul l'honneur d'occuper le premier rang du circuit Lucien Potvin. Les Canadiens ont toutefois une partie de plus à jouer que leurs rivaux. Jean-Marie Blanchette a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux francs buts, les autres étant réussis par Yvon Rhainds, Fernand Rhainds, Rodrigue Villeneuve et Ernest Lapointe. Dans le camp des perdants, André Harvey a déjoué à deux reprises le cerbère Lépine des Canadiens.

CHICOUTIMI — Marc Nepton et André Lapointe se sont avérés hier après-midi les grandes vedettes du Saguenay Oxygen de la paroisse St-Paul qui a disposé des Lions de la paroisse du Christ-Roi au pointage de 10 à 7. Cette rencontre de la Ligue Interparoissiale de Hockey de Chicoutimi, disputée sur la patinoire de l'académie commerciale de notre ville, a vu les deux équipes en présence affichées une bonne tenue à l'offensive, négligeant toutefois le côté défensif pour en arriver à un pointage assez élevé.

Marc Nepton a réussi le tour du chapeau en plus de récolter trois aides mais son coéquipier André Lapointe a fait encore mieux avec ses deux buts et quatre assistances. Les autres points des vainqueurs ont été enregistrés par Guy Savard, Marcel Collard, Paulo Sévigny, Gérald Simard et Raymond Girard. Dans le camp des Lions, toujours à la recherche d'un premier gain cette saison, Lucien Murray et Germain Girard ont marqué deux buts chacun, les autres allant au crédit de Michel Bouchard, Claude Grandisson et Marcel Gagnon.

La première période s'est terminée au compte de 1 à 0 au pointage des couleurs du club St-Paul qui devait porter son avance à deux buts au terme de la troisième période médiane avec un résultat de 6 à 4 en leur faveur. A la troisième, ils ont enfilé trois autres buts pour s'en tirer avec leur troisième victoire de la saison. La joute a été dénuée de rudesse et n'a pas manqué d'intérêt pour les amateurs.

Joute remise

JONQUIERE (DNC) — Les autorités de la ligue, junior ont annoncé sur la fin de la journée d'hier, que la partie devant opposer les Marquis aux Castors demain soir à Dolbeau, a été reportée à mercredi soir.

Ce changement est apporté, afin d'aider les joueurs qui poursuivent des études, et qui sont actuellement en examen. La partie se disputera donc mercredi soir à 8 heures en l'aréna de Dolbeau. Les Marquis sont toujours en 4e position, 8 points d'avance sur le National de P.-Alfred.

Les protégés de Dufour reviendront devant leurs supporteurs dimanche prochain, alors qu'ils recevront à nouveau les

ICI ET LA à Jonquière...

Hier au Palais des Sports, l'équipe de la Police Juvenile était dirigée par Yvan Fortin. Il remplaçait au poste d'instructeur, le chef Fernando Dicaire.

En perdant trois parties contre les Saguenéens, les Marquis ont perdu toute chance d'être au deuxième rang pour les fêtes.

Espérons qu'ils sauront se justifier dans la seconde moitié de la saison et que nous les retrouverons en deuxième place, lorsque viendront les séries éliminatoires.

Les autorités des Citadins ont confirmé en fin de semaine, la rumeur voulant que O'Doherty ait démissioné.

On dit qu'un instructeur de l'extérieur va lui succéder.

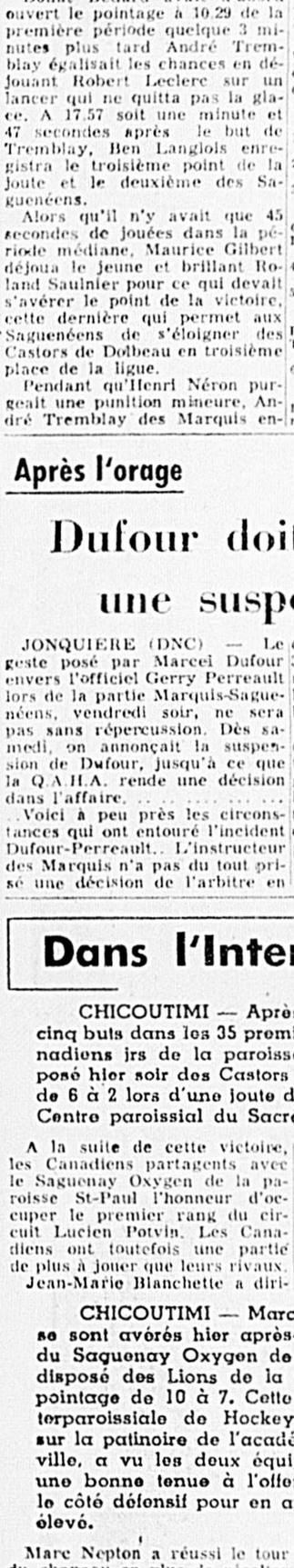
En plus d'être en présence d'une désastreuse série de 4 défaites, les Marquis devront évoluer sans l'instructeur Marcel Dufour, au cours des prochaines parties.

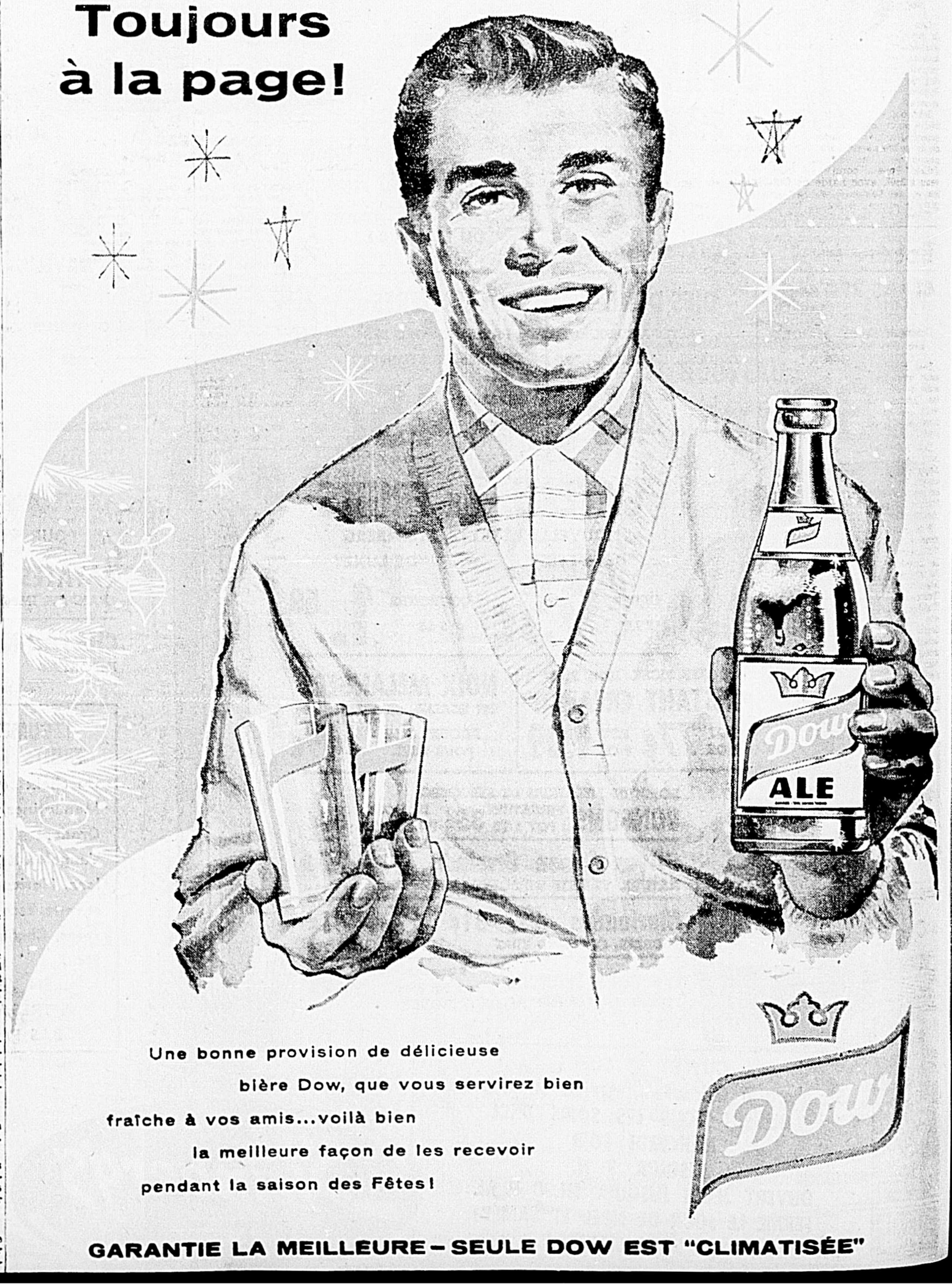
Dufour a posé un geste vendredi qui va lui attirer une suspension. . . On est porté à croire que Marcel sera fort passablement suspendu pour 3 parties.

René Fortin pourrait très bien servir d'appât dans un échange.

Ce vétéran de trois saisons avec les Marquis, ainsi que L.-R. Tremblay ne comptent plus dans les plans de l'instructeur Marcel Dufour.

Devant le piètre rendement de tout le club, il était à prévoir que Dufour sévirait sérieuse-







Moments tragiques chez les Marquis de Jonquière

L'instructeur Dufour donne ici ses dernières instructions à André Larouche et André Gagnon avant de se retirer. Il vient de se voir expulser de la partie par l'officiel Gerry Perreault. Tous ces moments pour le moins tragiques chez les Marquis sont survenus lors de la partie de vendredi contre les Saguenéens. Dufour doit maintenant envisager une suspension . . . Espérons, avec tous les partisans, que son absence ne portera pas trop préjudice aux Marquis. (Photo Bonneau)

Les Aiglons gagnent 6-1

Ils s'assurent de la victoire avec trois buts en première période — Le trio Dion, Cloutier et Harvey brille à l'attaque

ALMA (DNC) — Les Aiglons d'Alma ont pris la mesure du National de Port-Alfred dès la première période en enfilant trois buts par l'entremise du trio Dion, Cloutier, Harvey, hier après-midi à l'aréna d'Alma. Dion pour sa part a compté deux buts tandis que Cloutier obtenait l'autre. Ce trio a grandement impressionné durant toute la partie en assiégeant Michaud de tous les angles et procurant beaucoup de sensation aux spectateurs.

Le quatrième buts de la partie en fut un à la Rocket enregistré par l'inimitable Claude Guay, alors qu'Alma avait un homme au cachot. Guay qui avait conservé la rondelle pendant plus d'une minute dans la zone de Port-Alfred trébucha devant le but et une fois sur le dos s'empara de la rondelle d'une seule main pour l'expédier dans le coin du filet devant un Michaud tout ébahi de ce tour d'acrobatie.

Vers la fin de la seconde période, une belle pièce de jeu de Bernard Morissette, qui en passant a joué sa meilleure partie de la saison, compléta un excellent jeu avec Demers et Moffat pour un autre but. A la troisième, la partie se continua très enlevante et Alma manqua quatre points certains mais le National tint mieux le coup.

Pour Alma, il serait injuste de signaler un joueur en particulier tellement tous ont bien joué mais signalons tout de même le nouveau trio employé par l'instructeur Jules Tremblay, un trio de jeunes recrues, des Blondes, composées de Holland, Boudreault et Dufour.

Pour le National, le seul but a été compté par Gilles Simard et il ne faudrait pas oublié la belle tenue de Michaud dans les filets, ainsi que celle de Jeannot Coulombe à l'attaque.

SOMMAIRE

Première période

1—Alma: Dion, (Cloutier) 5.15
2—Alma: Dion, (Cloutier-Harvey) 9.10
3—Alma: Cloutier, (Dion-Harvey) 12.33
Punitions: Tessier, Gilot.

Deuxième période

4—Alma: Guay, 14.31
5—Port-Alfred: Simard, (Gaudreault)-Gilot) 15.22
6—Alma: Morissette, (Moffat-Demers) 19.15
Punition: Moffat.

Troisième période

7—Alma: Maillard, (Guay-Gagnon) 1.05
Punitions: Tessier, Gagnon, Gaudreault, Tessier, Simard (majeures).

Montréal 4 Hull-Ottawa 3

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal: Mantha, (Burnett-Mosdell) 4.35
2—Montréal: Mosdell, (Mantha-Sutherland) 11.02
Punitions: Mosdell 0.55, Picard 4.26, Mosdell 5.52, Gauthier 9.59, Courcy 13.41, Sutherland 15.26.

Deuxième période

3—H.-Ottawa: Ellett, (Chiarelli-Annable) 3.26
4—Montréal: Denis, (Burchell-Sawacki) 12.35
5—H.-Ottawa: Chiarelli, 17.00
Punitions: Mantha 0.47, Black 8.10, Longarini 8.10, Sarazin 18.00.

Troisième période

6—Montréal: Mantha, 6.32
7—H.-Ottawa: Gilles Tremblay, (Ellett-Courcy) 17.14
Punitions: Longarini 5.21, Denis 15.25

Providence 3 Hershey 3

SOMMAIRE

Première période

1—Providence: Reibel, (L. Hillman-Ross) 8.20
2—Providence: P. Panagabko, 14.41
Punitions: Elik 8.54, Hollingworth 12.08, MacQueen 12.08, Baliuk 19.03, L. Hillman 19.59.

Deuxième période

3—Hershey: Marshall, (Fisher-Solinger) 1.26
Punitions: Elik, Duff 14.43.

Troisième période

4—Hershey: Fisher, (Marshall-Laforge) 1.22
Punitions: Yanosik 11.12, 19.49, Zeidel 11.32.

Période supplémentaire

5—Providence: P. Panagabko, (Larivée-Mickoski) 2.10
Aucune punition.

Arrêts:

Perreault	9	11	10	0—30
Gamble	4	7	12	0—23

Les Rangers viennent de l'arrière et l'emportent 6 à 5 sur Montréal

Une poussée de quatre points à la dernière période alors que Montréal menait 4 à 2

NEW YORK (PC) — Les Rangers de New York ont effectué un sensationnel ralliement de quatre buts en troisième période pour vaincre hier soir les Canadiens de Montréal au compte de 6-5 dans une partie de la ligue NATIONALE disputée devant près de 16,000 personnes.

Les Canadiens, détenteurs de la première position dans le classement, avaient pris une avance de 4-2 dans la deuxième période, mais des buts de Ken Schinkel, Brian Cullen et Larry Popein ont renversé cette avance.

Schinkel a commencé la débâcle pour les Canadiens, déjouant Jacques Plante à 1:24 de la troisième période, sur des passes de John Hanna et de Cullen. Popein compta à nouveau à 2:07, avec l'aide de Cullen et de Schinkel et ce but porta le compte à 4-4.

Cullen, sur des assists de Popein et Schinkel, donna aux Rangers une avance de 5-4 à 5:23 et le capitaine Larry Sullivan enfila ce qui devait être le but décisif à 14:48.

Punition profitable

Les Rangers étaient alors eux-mêmes à court d'un homme. Andy Bathgate était au banc les punitions pour avoir fait trébucher un adversaire. Andy Hebenton mit son bâton sur le disque qu'il passa à Sullivan. Ce dernier se trouvait tout près de Plante et n'eut aucun mal à le déjouer.

Les Canadiens firent des pieds et des mains dans les cinq dernières minutes de la joute pour réduire l'avance des Rangers. Ils eurent une certaine mesure de succès lorsqu'André Pronovost trouva le fond des filets avec un lancer de 25 pieds.

Jean Béliveau avait donné aux Canadiens une avance de 1-0 au cours d'un jeu de puissance dans la première période. Les Rangers eurent cependant tôt fait d'effacer cette avance. Ils prirent même une avance de 2-1 grâce à des buts de Dean Prentice en dix joutes.

Les Canadiens, grâce à un but de Dickie Moore, se remi-

(suite à la 4e page)

Samedi

Toronto 4 Detroit 2

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto: Armstrong, (Hampson-Regan) 8.07
2—Toronto: Baun, 11.09
3—Toronto: Ehman, (Regan-James) 12.31
Punitions: Baun 3.27, Lunde 6.00, Horton 8.42, Brewer 16.16, McNeil, Harris 19.08.

Deuxième période

4—Detroit: Lunde, (Melnik) 7.17
5—Detroit: Oliver, (Morrison) 9.40
Punitions: McNeill 12.56, Sawchuk, purgée par McNeill, Harris 19.33.

Troisième période

6—Toronto: Stanley, 17.30
Punitions: Brewer 2.58, 19.14.

Arrêts:

Sawchuk	7	6	9—22
Chadwick	13	8	12—33

Montréal 5 New York 3

SOMMAIRE

Première période

1—New York: Henry, (Cullen-Gadsby) 2.41
Punitions: Provost 2.24, Kabel 3.41, Talbot 6.10, Bartlett 12.30, Geoffrion, Shack 17.40, Fontinato Provost 19.12.

Deuxième période

2—Montréal: Moore, (Béliveau Geoffrion) 3.27
3—New York: Bathgate, (Cullen) 3.53
4—Montréal: Backstrom, 6.13
5—Montréal: Harvey, 11.35
6—Montréal: Backstrom, (Hicke-Harvey) 14.42
7—Montréal: Marshall, (H. Richard-Bonin) 17.38
Punitions: Shack 2.16, Gadsby 3.48, Pronovost 5.47, Fontinato 18.38.

Troisième période

8—New York: Bartlett, (Sullivan-Howell) 9.12
Punitions: Bonin 3.03, Backstrom 6.21, Bownass, Turner 11.48, Shack 15.12, Moore 16.14, Hanna 19.06, Backstrom 19.19.

Arrêts:

Paillé	5	13	13—31
Plante	12	12	4—28

Bobby Hull réussit le truc du chapeau et les Hawks déclassent Toronto 7 à 4

CHICAGO (PA) — Pour la deuxième fois cette saison, le jeune Bobby Hull, a réussi le truc du chapeau alors que les Black Hawks de Chicago ont défait hier soir les Maple Leafs de Toronto au compte de 7-4.

Les Black Hawks, grâce à cette victoire, se sont rapprochés à deux points seulement des Bruins de Boston, détenteurs de la quatrième place dans le classement de la ligue Nationale.

Les Hawks ont compté tous leurs sept buts dans la deuxième période. Ken Wharram a ouvert le bal avec le premier de ses deux buts à 4:35. Bob Pulford a cependant égalisé le compte deux minutes plus tard.

Puis Hull se mit à faire des siennes. Son premier but, à 7:11, remit les Hawks en avant. Le joueur de centre Red Hay fit une passe de derrière les filets pour préparer ce but. Trente-cinq secondes plus tard, l'habile Hull, un jeune de 20 ans, intercepta une passe des Leafs dans leur propre zone et laissa partir un lancer haut et précis qu'Ed Chadwick, de retour dans les buts de Toronto, n'eut jamais de temps de voir.

Wharram enregistra son deuxième but moins de deux minutes plus tard, et Ted Lindsay porta le compte à 6-1.

Chadwick affairé

George Armstrong, de Toronto, déjoua Glenn Hall à 17.15 de cette période, mais Pierre Pilote fit dévier dans la cage de Chadwick un lancer de Hull pour porter le compte à 7-2 en faveur des Hawks dans la deuxième période.

Gary Edmunson et Frank Mahovlich ont marqué les deux derniers buts des Leafs dans la troisième période. Celui d'Edmunson était le premier de sa carrière dans la ligue Nationale.

(suite à la 4e page)

Gary Aldcorn donne une victoire aux Red Wings

BOSTON (PA) — Deux buts de Gary Aldcorn à 27 secondes d'intervalle ont donné hier soir aux Red Wings de Detroit une victoire de 4-2 sur les Bruins de Boston.

Les Wings, qui n'ont perdu qu'une seule de leurs huit dernières joutes, ont brisé une égalité de 1-1 à 6:29 de la troisième période, alors que les Bruins étaient à court d'un homme.

Cinq secondes plus tôt, Fernie Flaman, de la défense des Bruins, s'étaient vu coller une punition de deux minutes pour avoir fait trébucher un adversaire et une punition de mauvaise conduite de dix minutes pour avoir protesté. Pour avoir ainsi puni Flaman, l'arbitre Dalton McArthur reçut sur la tête une pomme lancée par un spectateur.

Aldcorn compta son premier but sur le retour d'un lancer de Red Kelly. Don Simmons, qui bloqua 39 lancers au cours de la partie, n'eut pas la moindre chance contre le lancer d'Aldcorn.

Quelques instants plus tard, Aldcorn marquait son 2e but de la joute. Il compta sur un lancer de 30 pieds, à travers une forêt de jambes. Murray Oliver, une recrue, obtint des assists sur chacun de ces buts.

Punition profitable

Pour ajouter l'insulte à l'injure, Alex Delvecchio s'échappa seul, à 13:34, pour aller compter un but sans aide alors que ses propres coéquipiers étaient à court de personnel.

(suite à la 4e page)

A VENDRE

Organisation complète de boucherie. S'adresser par téléphone

LI-8-5217

ARVIDA

Les As l'emportent grâce à trois buts de Collins

Ils viennent à bout des Indiens de Springfield par le compte de 6 à 4

Samedi

Providence 7 Springfield 3

SOMMAIRE

Première période

1—Providence: Yackel, (Davis-Baliuk) 2.32
2—Springfield: Sweeney, (Cline-Cushenan) 9.36
3—Providence: Davis, (Mickoski-Baliuk) 14.31
4—Springfield: Smith, (Anderson Stratton) 16.45
5—Springfield: Cline, (Sweeney-MacDonald) 19.51
Punitions: MacQueen 3.26, Yackel 7.55, D. Cherry 17.08.

Deuxième période

6Springfield: McCreary, (Olson-Kiliva) 0.34
7Springfield: Stratton, (McCord-Pidhirny) 3.12
8—Providence: Ross, (Reibel) 15.08
Punitions: Price 4.47, MacQueen 7.00, Douglas 17.07, Larrivée 17.52, Price et MacQueen majeures 19.38.

Troisième période

9—Springfield: Douglas, (Smith-Stratton) 8.47
10—Springfield: McCord, (Pidhirny-Smith) 19.17
Punitions: Cushenan 14.55, Cline 16.15.

Arrêts:

Gamble	14	16	8—32
Worsley	7	9	13—29

Hershey 4 Buffalo 4

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey: Kinasewich, (Yanosik-Solinger) 16.39
2—Buffalo: Glover, (Mortson-Gamble) 11.11
Punition: Katchur 13.42.

Deuxième période

3—Hershey: Kinasewich, (Kullman-Solinger) 4.26
4—Buffalo: Hergesheimer, (Martin-Maloney) 7.52
Aucune punition.

Troisième période

5—Buffalo: Conacher, (Martin-Dea) 9.35
6—Buffalo: Dea, 14.47
7—Hershey: Solinger, (Marshall-Laforge) 17.36
8—Hershey: Kullman.

(suite à la 4e page)

QUEBEC (PC) — Les As de Québec, derniers dans le classement de la ligue de hockey Américaine, ont vaincu hier les puissants Indians de Springfield au compte de 6-4 grâce à la brillante tenue de leur gardien de buts Al Millar et à une performance de trois buts de la part de Gary Collins.

Les As ont empêché les Indians de compter jusqu'à la troisième période, puis sont ensuite venus bien près de gâcher leur avance de 4-0.

Les compteurs le Québec, outre Collins ont été Jackie Leclair, avec deux buts et Obbie O'Brien, avec un. Art Stratton, Bill Sweeney, Harry Pidhirny et Don Cherry ont marqué les buts des Indians, détenteurs de la première place dans le classement.

Millar a bloqué 32 lancers cependant que Lorne Worsley, anciennement des Rangers, en a bloqué 18 dans les filets des Indians. Le dernier but de Collins à 19:36, a été compté dans un filet désert.

Quatre des cinq punitions de la joute ont été imposées aux As.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec: Leclair, (Glaude) 1.10
Punitions: Douglas 9.06, Cossette 10.04, Robertson 13.28.

Deuxième période

2—Québec: Collins, (Blair-Roy) 4.33
3—Québec: Collins, (Robertson) 17.16
Punitions: Corcoran 5.55, 19.42.

Troisième période

4—Québec: O'Brien, (Blair-Collins) 5.05
5Springfield: Stratton, (Smith-Pidhirny) 5.39
6—Québec: Leclair, (Roy) 7.00
7—Springfield: Sweeney, (Douglas-Cherry) 9.57
8—Springfield: Pidhirny, (Smith-Stratton) 10.15
9—Springfield: Cherry, (Stratton-Pidhirny) 15.55
10—Québec: Collins, (Blair-Bedard) 19.36
Aucune punition.

Arrêts:

Worsley	7	7	4—18
Millar	9	13	10—32

Rochester 4 Buffalo 6

SOMMAIRE

Première période

1—Buffalo: Ferguson, (Glover-Ingram) 11.07
2—Rochester: Nevin, (Creighton-Smrke) 13.35
Punitions: Ingram 8.50, 17.10.

Deuxième période

3—Buffalo: Mortson, (Maloney-Ferguson) 1.14
4—Rochester: Smrke, (Creighton-Nevin) 2.51
5—Rochester: Migay, (Hoekstra) 7.01
6—Buffalo: Glover, (Gamble-Wilson) 19.13
Aucune punition.

Troisième période

7—Rochester: Smrke, (Creighton-MacNeil) 3.28
8—Buffalo: Glover, (Gamble-Ferguson) 4.03
9—Buffalo: Hergesheimer, (MartinFerguson) 9.01
10—Buffalo: Conacher, (Maloney-Ingram) 16.01
Punitions: Mattiussi 2.24, Conacher 13.51.

Arrêts:

Edwards	9	7	9—25
McNamara	6	7	9—22

Ligue Juvénile

JONQUIERE (DNC) — Lors d'un programme double du hockey juvénille présenté hier après-midi au Palais des Sports, devant tout près de 500 personnes, le club de la Police a continué sa poussée victorieuse, remportant une victoire de 4 à 3 sur le Collège Classique. Dans l'autre partie, le Kénogami de Jules Racette a lui aussi gagné la partie par 4-3, résultat d'un ralliement de 4 points dans la 3e période.

C'était la 4e défaite consécutive du Collège Classique. Ils sont ainsi en 3e position, un point derrière le Kénogami. Dirigé par un nouvel instructeur en la personne de Rock Bouchard, le Classique a démontré beaucoup plus de combativité hier.

Pour la Police, les compteurs furent André Girard, Jean-Marie Guay, Gaétan Duchesne et Bernard Goyetche. Pour le Classique, Gaston Vandal, Claude Bouchard et Marcel Simard furent les compteurs.

Le Classique a joué de malchance à plusieurs reprises dans la zone de la Police. On peut dire que dans l'ensemble, le Classique à eu légèrement l'avantage du jeu.

Les étoiles de cette partie furent Gaston Vandal, Bernard Goyetche et Jean-Paul Girard.

LA DEUXIEME PARTIE

Le Kénogami, habilement dirigé par Jules Racette, a remporté une victoire de 4 à 3, grâce à un ralliement de trois points dans la dernière période.

(suite à la 4e page)

Jeannot Gilbert et Germain Munger ont un point chacun

BROCKVILLE, Ont. (PC) — Les Canadiens de Brockville ont défait samedi les Flyers de Barrie au compte de 4-2, dans une joute des séries pour le trophée Laurier.

Gilles Francoeur, Bob Rousseau, Germain Munger et André Drolet ont enregistré les buts des Canadiens.

Les compteurs de Barrie ont été Jeannot Gilbert et Marcel St-Onge.

Hockey

Samedi

LIGUE NATIONALE

Montréal 5 Rangers 3
Toronto 4 Detroit 2

LIGUE AMERICAINE

Providence 7 Springfield 3
Hershey 4 Buffalo 4
Cleveland 7 Rochester 5

Dimanche

LIGUE JUNIOR

Arvida 3 Dolbeau 1
Chicoutimi 4 Jonquière 2
Alma 6 Port-Alfred 1

LIGUE NATIONALE

Rangers 6 Canadiens 5
Detroit 4 Boston 2
Chicago 7 Toronto 4

LIGUE AMERICAINE

Buffalo 6 Rochester 4
Québec 6 Springfield 4
Providence 3 Hershey 2

LIGUE DE L'EST

Montréal 4 Hull-Ottawa 3

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	19	6	7	115	73	45
Detroit	16	9	7	88	77	39
Toronto	14	11	6	80	89	34
Boston	10	17	5	100	118	25
Chicago	8	16	7	83	89	23
New York	8	16	6	93	113	22

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	20	9	2	136	95	42
Providence	19	15	0	119	113	38
Rochester	15	11	1	109	80	3
Buffalo	13	13	3	29	95	116
Cleveland	16	12	4	101	90	26
Hershey	11	17	4	87	94	26
Québec	9	21	2	76	135	20

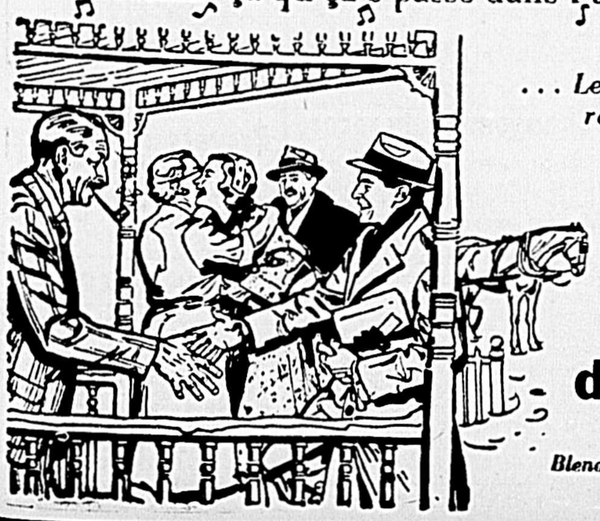
LIGUE JUNIOR

Alma	14	3	5	95	57	33
Chicoutimi	15	6	1	109	66	31
Dolbeau	13	8	1	110	74	27
Jonquière	10	11	2	91	103	21
Arvida	2	17	0	52	118	4

LIGUE DE L'AMICALE

Joron	3	1	1	24	18	7
Amicale	3	2	0	21	26	6
Dow	3	2	0	24	17	6
Seven Up	0	4	1	18	26	1

C'est comm' ça qu'ça s'passe dans l'temps des Fêtes...



. . . Les amis se réunissent pour prendre "un p'tit coup d'coeur"

...le gin de Kuyper *évidemment.*

Blended Gin — Distillé au Canada

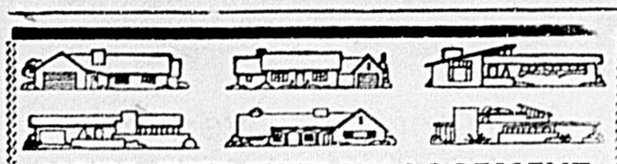


La vie a ses bons moments...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous

Cherchez-vous une aubaine? Lisez les annonces classées



VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT
OU UNE MAISON ?

UTILISEZ NOS ANNONCES CLASSEES

VOUS Y TROUVEREZ UNE FOULE DE SUGGESTIONS

Téléphonez à

LI 3-4474

Ouvert jusqu'à 5 heures excepté le samedi, jusqu'à midi seulement.

Minimum de dix-sept mots par insertion: $0.50. Pour chaque mot additionnel: $0.03. Pour avis de service anniversaire, de remerciements, etc., selon la formule ordinaire: $2.00 par insertion.

ARGENT A PRETER

TOUT GENRE de prêts, première et deuxième hypothèques, achats de contrats. S'adresser à 333, rue Racine est, Chicoutimi. (T-1474)

TOUT GENRE DE PRETS première et deuxième hypothèques, achats de contrats. S'adresser par tél.: LI 9-2900. (T-1475)

A LOUER

LOGEMENT DE 3 pièces, chauffé, plus chambre de bain complète. Entrée 220 V., eau chaude. Tél.: LI 3-5694.

A LOUER

LOGEMENT DE 4 appartements chauffé, situé au Foyer Notre-Dame. S'adresser par tél. à: LI 9-1467 (T-1518)

GARCONNIERE (Flat), dans un endroit tranquille et magnifique. S'adresser à 375 Ave. Lafontaine. Tél.: LI 3-3062 ou chez Desforges et Fils 300 Ave. Ste-Anne, Chicoutimi. (T-1482)

A VENDRE

ARBRE DE NOEL — De très beaux arbre de Noël à vendre. S'adresser à 28 rue Villeneuve, Coopérative du Sacré-Coeur, Téléphone: LI-3-5313 ou LI-3-0623.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON SITUEE à 304 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. 5 pièces avec garage. Construction neuve. Libre le 1 janvier. S'adresser par tél.: LI 3-8545 le jour; LI 3-7067 le soir. (T-1508)

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS NEUFS de 5 et 6 pièces. Ainsi que Garçonnière (Flats) 2 pièces, meublées. S'adresser par tél.: LI 3-4257 le jour. (T-1471)

UN BEAU GRAND LOGEMENT chauffé, situé près de la cathédrale et à proximité de tout. Ave. Ste-Famille, Chicoutimi. S'adresser par tél.: L 3-5613. (T-1505)

Encouragez nos annonceurs

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT DE 7 pièces, libre le 1er janvier, situé à 98, Boul. Rivière-du-Moulin. S'adresser par tél.: LI 3-2047 ou après six heures, Tél.: LI 3-4622, M. Luc Bertrand. (T-1551)

LOGEMENTS de 3½ pièces libres immédiatement. Les Immeubles Gaudreault & Gagnon Ltée. S'adresser par tél.: LI 3-4019 ou LI 3-5481. (T-1485)

LOGEMENT de 8 pièces, tout rénové, plus 2 salles de toilette. Grand terrain et beau site. Prêt à être occupé. S'adresser par tél: LI-9-0433 (T-1503)

LOGEMENTS chauffés modernes, de deux ou trois chambres à coucher aux appartements Murdock, sur le Boulevard Talbot. Les Immeubles Murdock Ltée, 110, Racine est Chicoutimi. (T-1473)

LOGEMENT de 4 appartements, plus chambre de bain, chauffé, fourni d'eau chaude, situé au centre de la ville, libre immédiatement. S'adresser par tél.: le jour LI 3-3865, le soir LI 9-1021. (T-1476)

LOCAL A LOUER

LOCAL COMMERCIAL, situé sur la rue Racine. S'adresser par tél.: LI 3-0275. (T-1472)

MAISON DEMANDEE

SERAIS ACHETEUR d'une maison seule avec un grand terrain dans l'est de la cité de Chicoutimi. S'adresser par tél.: LI 3-5613. (T-1506)

MAISON A VENDRE

MAISON DE 5 appartements, plus chambre de bain et sous-sol, située dans quartier résidentiel. Terrain 72 x 100. A vendre à des conditions avantageuses. S'adresser à Jean Beaulieu, 918, rue Papineau, Chicoutimi. Tél.: Résidence LI 9-1413. — Bureau LI 3-5476. (T-1480)

Voulez-vous protéger, vous et les vôtres contre la contagion tuberculeuse? Achetez des Timbres de Noël.

Ministère des travaux publics, Ottawa

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, STE-ROSE DU NORD (P.Q.), seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le

MERCREDI 20 JANVIER 1959

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $20, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'ingénieur en chef, Ports et Rivières, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), l'ingénieur régional, 755 blvd des Capucins, Québec (P. Q.), et on peut les consulter aux bureaux de poste de Ste-Rose du Nord et Chicoutimi (P. Q.)

Le dépôt sera remis dès que les documents seront envoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) Qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier,
Directeur des services administratifs
et secrétaire.

d'un mot définition

TORONTO (PC)—Le trésorier provincial, M. Allan, a publié une nouvelle définition du mot "amateurisme", qui par le fait même exempte la majorité des joueurs de hockey de l'Ontario de la taxe d'hôpital.

Cette nouvelle loi du Bureau du Trésor stipule qu'un joueur ne recevant pas plus de $30.55 par joute est considéré comme joueur amateur.

L'ancienne loi disait que 40 pour cent des joueurs d'une équipe ne pouvaient recevoir un salaire excédant $20 par joute et conserver leur statut amateur.

M. Allan a ajouté: "Notre but est de conserver un certain contrôle sans toutefois intervenir entre les équipes qui font face à une certaine difficulté pour survivre".

La taxe d'hôpital a été fixée à environ 10 pour cent des recettes fournies par l'assistance.

Victimes de la rage

GENEVE (Reuters) — L'Organisation mondiale de la Santé rapportait, hier, que les Etats-Unis se classent au troisième rang en ce qui concerne la maladie de la rage. L'organisation ajoute que plus de 60,000 cas ont été traités et que ce virus a fait six morts aux Etats-Unis en 1958. Les Philippines occupent le premier rang avec 145,439 cas et 217 décès et l'Inde vient en deuxième lieu avec 62,874 cas et 455 décès.

Arrestations

ANKARA, Turquie (PA) — La police rapportait, hier, l'arrestation d'environ 25 personnes, sous l'accusation d'avoir tenté de créer une société interdite par la loi. Selon des sources d'information, ces personnes ont été arrêtées parce qu'on les soupçonnait de vouloir créer des sociétés communistes. Toute activité communiste est bannie par la loi en Turquie.

Radio-Sacré-Coeur

(du 21 au 26 déc. 1959)

LUNDI: Jacques Martineau, s.j.: Pour une bonne confession. Ch: Pères Jésuites de Montréal.

MARDI et MERCREDI: J.M. Rocheleau, s.j. (m) Revivre le premier Noël. (merc.) Noël: une rencontre. Ch: (mar) Collège de Lévis. (mer) Collège de l'Assomption.

JEUDI et VENDREDI: Lucien Roy, s.j. et Maurice Vigneau, s.j. (jeudi) VEILLE DE NOEL: Voyage à Bethléem. (vend.) JOUR DE NOEL: La nuit de Noël. Ch: (j) R. Watier, s.j. (v) FF. Maristes d'Iberville.

SAMEDI: Ernest Gagnon, s.p.: L'apôtre saint Jean. Ch: Chorale des RR. PP. Franciscains, Québec.

CHICOUTIMI: CJMT — 1450 — 7 h. p.m.
CFGT: 7 h. 05 a.m. — CHRL: 8 h. 15 a.m.
CKRS: 6 h. 45 a.m. et 3 h. 15 p.m.

SALLE DE QUILLES
PALACE
ARVIDA — LI-8-8948
YVAN TREMBLAY, prop.

Ligue Commerciale mixte
Position des équipes

Lessard et Frères	16
Ti-Bi Club	13
Rocky Club	13
Banque de Montréal	6

Rocky Club gagne 4 points par défaut sur "Lessard et Frères".

Haut simple: E.-L. Bouchard, Ti-Bi Club: 139.

Haut triple: E.-L. Bouchard, Ti-Bi Club: 362.

Moyennes (Hommes)

	PJ	Moy.
Richard Boivin	15	135
E.-L. Bouchard	18	113
Robert Pineault	18	108
André Dufour	15	95

Moyennes (Dames)

Françoise Dufour	18	104
Lisette Bouchard	15	100
Micheline Boivin	6	100
Lise Gilbert	18	96

Ligue des Ore Plants
Position des équipes

Bombardier	34
Satellite	22
Jet	17
Alchemore	15

Haut simple: J.-M. Dubé, Satellite: 188.

Haut triple: N. Tremblay, Bombardier: 414.

	PJ	Moy.
C. Bergeron	32	124
R. Tremblay	30	119
H. Hubert	21	115
J.-H. Guay	20	113
G. Deroy	33	112
G. Dufour	23	109
E. Lapointe	30	106

Ligue Interdépartementale
Position des équipes

Ore Plant I	35
Potroom	26
Mécanique	24
Time Study	18
Soudeur	11
Millwright	5

Haut simple: D. Cardinal, Mécanique: 222.

Haut triple: D. Cardinal, Mécanique: 555.

	PJ	Moy.
Pomerleau	3	158
Henri Simard	30	145
D. Cardinal	30	144
C. Tardif	9	137
P. Bouchard	30	135
G. Gauthier	3	134
D. Hébert	8	132
J. Dallaire	12	132
B. Hubert	9	131
R. Lemieux	9	130

Ligue de Hudson's Bay
Position des équipes

Braves	27
Pingouins	27
Tigres	21
Castors	21

Haut simple: Iona Rooney, Pingouins: 186.

Haut triple: Iona Rooney, Pingouins: 417.

	PJ	Moy.
Roland Duquette	5	140
Len Dewolfe	24	130
Roland Pomerleau	29	129
Réal Tremblay	3	128
Renald Rooney	33	121
Paul Dance	36	116
Louis Perron	3	116

Dames

Rita Auclair	36	119
Iona Rooney	36	114
Simone Arseneault	3	109
Yvonne Dufour	36	108
Charlotte Harvey	36	105
Mado Fortin	25	100
Jacqueline S.	3	100
Jeannine Tremblay	36	97

Ligue Féminine du lundi
Position des équipes

Syndicat	39
Alouettes	26
N.-D. du Sourire	23
Simpson's Sears	22
Aigles	22
Shipshaw	21

Haut simple: Cécile Tremblay, Simpson's: 185.

Haut triple: Cécile Tremblay, Simpson's: 419.

	PJ	Moy.
Margot Lapointe	6	128
Cécile Tremblay	36	123
Laurette Hubert	39	122
Simone Arseneault	36	118
Odette Nolet	33	117
Colombe Harvey	39	115
Laurette Bilodeau	36	113
Lucette Lavoie	36	112
Colette Perron	24	112
Gilberte Tremblay	36	111

Ligue Senior des Hommes
Position des équipes

Morin TV	38
Molson	29
R. Paquet	28
Lessard et Frères	21
Turbide	21
Garage Beaulieu	19

Haut simple: Roger Basque, Morin TV: 203.

Haut triple: Marcel Morin, Morin TV: 515.

	PJ	Moy.
G. Julien	6	156
Philippe Poitras	24	148
Roger Paquet	30	147
Lucien Perron	33	142
Marcel Morin	36	141
Jean-Bte Pilotte	26	141
André Poitras	18	141
Guy Poitras	18	141
Raymond Perron	9	139
Carol Tardif	15	137

A CBJ

Lundi

12.00 Jeunesse dorée
12.15 2 et 2 font 4
12.30 Réveil rural
1.00 Radio-journal
1.10 Nouvelles anglaises
1.15 CKCH présente
1.45 Arc-en-ciel
2.00 Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00 Variété musicale
4.00 Radio-journal
4.05 Une demi-heure avec...
4.30 Musique
4.45 Badinage
5.00 Notre rendez-vous
5.30 Notre Sh. 30
5.45 Nouvelles locales
6.00 Radio-journal
6.30 Reportage
7.00 Don Quichotte
7.15 Psychologie de la vie quotidienne
7.30 La vie ouvrière
8.00 Festival européen
10.00 Radio-journal
10.15 Commentaires
10.30 Lecture de chevet
10.55 Nouvelles sportives
11.00 Nouvelles anglaises
11.1 Adagio
11.30 La fin du jour

Mardi

6.55 Ouverture
7.00 Radio-journal
7.05 Prière du matin
7.20 Réveil-matin
7.30 Radio-journal
7.35 Musique légère
7.55 Nouvelles anglaises
8.00 Nouvelles locales
8.05 Ici Philippe Robert
8.10 Matinée musicale
8.30 Chez Miville
9.30 Radio-journal
9.34 Paris chante et danse
9.55 Sur nos ondes
10.00 Fémina
10.15 Psychologie de la vie quotidienne
10.30 Un homme et son péché
10.45 Les visages de l'amour
11.00 Francine Louvain
11.15 Vie de femme:
11.30 Joyeux Troubadours

A CJMT

Lundi

12.00 La clinique du coeur
12.15 En dinant
12.45 Nouvelles sportives
1.00 Résumé des nouvelles
1.10 Chronique maritime
1.15 Banco
2.55 Nouvelles
3.15 Banco
4.00 Prompt rétablissement
4.15 Les enfants fantan
4.30 Direction sud
4.45 En parade
5.00 Paris se regarde
5.50 Nouvelles internationales et nationales
6.00 Actualités du monde et du Saguenay
6.30 Menu musical
6.55 Avis de décès et nouvelles
7.15 Piano classique
7.30 Opéra
8.00 Chansons gamines de Paris
8.30 Sérénades aux étoiles
9.00 Sans écrans ni décors
9.30 Concert classique
10.10 Dansons c'est l'heure
2.00 Fin des émissions

Mardi

5.50 Ouverture
6.05 Les choses du bon côté
7.55 Nouvelles sportives
8.00 Résumé des nouvelles
8.10 Les choses du bon coté
8.55 Nouvelles
9.10 Pour mieux vous servir
9.30 A prime abord
9.55 Nouvelles
10.00 Service de placement
10.15 Orgue populaire
10.30 Album 1959
11.55 Avis de décès et nouvelles



Les régions industrielles et agricoles du centre et du nord-est de la Colombie-Britannique sont reliées aux marchés de la côte ouest par le chemin de fer Pacific Great Eastern, propriété de la province, qui s'étend sur une distance de 830 milles du nord de Vancouver à Dawson Creek, via Prince George, et Fort St-Jean, dans la région de la rivière La Paix. Un volume croissant de passagers et de marchandises emprunte le trajet depuis la fin de 1958 alors que le plus récent tronçon s'étendant sur une distance de 324 milles entre Prince George, Fort St-Jean et Dawson Creek — a été officiellement inauguré. A lui seul ce tronçon a permis de transporter 6,446 cargaisons entre janvier et septembre 1959. Construit en 1912 par des intérêts privés, le chemin de fer est devenu propriété provinciale durant la Première guerre mondiale lorsque les constructeurs firent faillite. Il n'a commencé à prendre de l'expansion qu'après la Deuxième guerre mondiale. La construction du dernier tronçon a été entreprise en 1955. C'est maintenant le troisième chemin de fer le plus important du Canada. Son président, le premier minitre W. A. C. Bennett a prédit que 1960 serait une année sans précédent. Des intérêts privés projettent de construire un embranchement de 700 milles allant de Prince George à la frontière du Yukon. Par la suite la voie ferroviaire sera peut-être prolongée jusqu'à l'Alaska, reliant ainsi le territoire du 49e Etats américain. Aujourd'hui, la majeure partie des marchandises transportées consistent en produits forestiers mais les développements futurs dans les domaines minier, agricole et manufacturier rendront le chemin de fer plus vital que jamais.

(PC GRAPHIQUE)

UNE JOURNEE BIEN REMPLIE COMPREND UNE VISITE CHEZ

Laccard sur la côte

LUNDI 21 DECEMBRE

1.00 Mire et 1,000 cycles
2.30 Joan Fairfax Show
3.00 Votre Hôtesse
3.15 Ciné-feuilleton
3.30 Le mot de la faim
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Courrier du Roy
5.30 Le grand Duc
6.00 Three Stooges
6.20 Menu musical
6.30 Tour à tour
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique Sheli
6.55 Les sports
7.00 Histoire de rire
7.15 Chantons Noël
7.30 Profil
7.45 Chez Clémence
8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Vous êtes témoins
9.30 G. M. vous invite
10.00 Histoire d'Amour
10.30 Tribune libre
11.00 Téléjournal
11.14 Résultats sportifs
11.15 Nouvelles sportives
11.21 Nouvelles anglaises
11.30 Récital
12.00 Fin des télémissions

Laccard sur la côte

MARDI 22 DECEMBRE

1.00 Mire et 1,000 cycles
3.00 Votre hôtesse
3.15 Ciné-feuilleton
3.30 Le mot de la faim
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Radisson
6.00 Film
6.30 Tour à tour
6.45 Nouvelles locales
6.50 Bulletin météorologique
6.55 Les sports
7.00 Variété Jat
7.30 Les sports en revue
7.45 Par le trou de la serrure
8.00 Gendarmerie Royale "Petite Fille Perdue"
8.30 Joie de vivre
9.00 C'est la vie
9.30 Pays et Merveilles
10.00 En votre âme et conscience
10.30 Temps présent "Bientôt Noël"
11.00 Téléjournal
11.14 Résultats sportifs
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.21 Nouvelles anglaises
11.30 Conférence
12.05 Fin des émissions

Laccard sur la côte

CHICOUTIMI

THEATRE CAPITOLE CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3097

AUJOURD'HUI A MERCREDI
SOUVENIRS D'ITALIE
— Couleur —
avec ISABELLE COREG
VITTORIO DE SICA
et MASSIMO GIROTTI
— aussi —
SUZANNE, LE tcha-tcha-tcha ET MOI
— Couleur —
avec ABBE LANE, MARY LAMAR
et XAVIER CUGAT
Deux excellents films en primeur

THEATRE IMPERIAL CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-5469

AUJOURD'HUI A VENDREDI
LE TROTTOIR
avec FREDA JACKSON
JOHN DEREK
et MILLY VITALE
— aussi —
RIEN QUE DES BLONDES
avec MARK MILLER
et JANITA THALLAUGH

THEATRE CARTIER CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3138

AUJOURD'HUI A MARDI
L'HOMME DE LA PLAINE
Couleur — Cinémascope
avec JAMES STEWART
et ARTHUR KENNEDY
— aussi —
L'EPEE DES SARAZINS
avec RICARDO MONTALBAN
— Couleur —

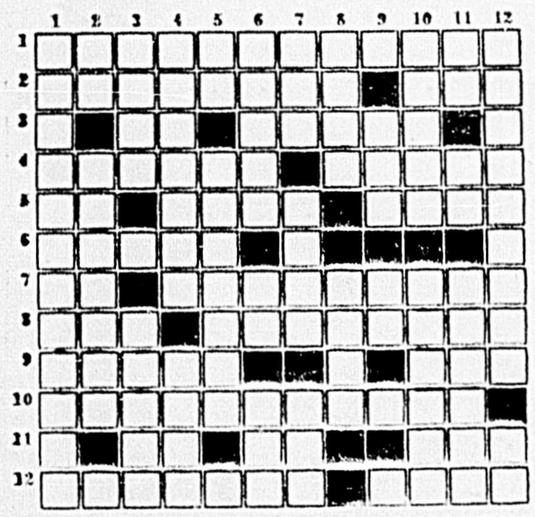
Changement du record

BASE AERIENNE EDWARDS, Calif. (PA) — L'Aviation américaine rapportait, hier, que le dernier record de vitesse est maintenant de 1,525.95 milles à l'heure, soit cinq milles de plus que l'on avait annoncé auparavant. Le major Joseph W. Rogers a établi ce record dans un avion réacté de type Delta-Dart F-106, à une altitude de 40,000 pieds au dessus du désert Mojave, mardi dernier. Le changement dans la vitesse a été fait à la suite des vérifications effectuées par l'Association nationale de l'Aéronautique.

Faites lire le Progrès

MOTS CROISÉS

— No 429 —



HORIZONTALEMENT

1—Opposé à l'intérêt national.
2—Au-dessus de l'oeil. — En cet endroit-ci.
3—Numéro. — Nettoie en lavant.
4—Sorte de grand entonnoir. — Partie de la selle.
5—En quel endroit. — Va ça et là à l'aventure. — Ville d'Allemagne.
6—Nom ancien du Danube.
7—En les. — De même nature.
8—Posé, réfléchi. — Chercher en tâtant.
9—Ce qu'il y a de meilleur. — Envols.
10—Se dit d'une affection des reins.
11—Possédé. — Zéro doublé. — Sorte de germandrée aromatique et médicinale.
12—Petit crochet de fer servant à hisser les tonneaux à bord. — Vrai.

VERTICALEMENT

1—Compassions.
2—Sym. du sodium. — Genre de champignons.
3—Couchis de fascines. — Faire glisser.
4—Volubilis. — Membre d'une association religieuse d'Hindous.
5—Négation. — Mettre en colère.
6—Donner de l'air. — Mienne. — Agent de Louis XV.
7—Triage. — Loi, ordonnance. — Au bout de peu de temps.
8—Ville d'Allemagne. — Genre d'oiseaux grimpeurs.
9—Eclat de voix. — Année.
10—Fille du frère. — Etrange.
11—Phonétiquement: Suffisamment. — Pronom. — Au-dessus du commun.
12—Ceux qui sont du même lignage. — Article espagnol.

SOLUTION DU PROBLEME No 428

■ **Horizontalement:** 1. Outrancière; 2. Usée — Amène; 3. Tulipe — Ts; 4. Ré — Niellure; 5. Elite — Lent; 6. Islande; 7. Usage — Ligies; 8. Itérative — Nt; 9. Dérelier — Lté; 10. Arc — Ir — Epi; 11. Nérinée — Ral; 12. Aigremoine.

■ **Verticalement:** 1. Outrecuidant; 2. Usuel — Stère; 3. Tel — Aérera; 4. Réintègre — Il; 5. Pie — Ealing; 6. Nuée — Tirer; 7. Leslie — Ee; 8. Ia — Livre; 9. Emoulage — Pro; 10. Ré — Reni — Liai; 11. Entendent — In; 12. Ses — Tester.

Cartes professionnelles

BIJOUTIER en GROS



J.-R. LABBE
BIJOUTIER EN GROS
Distributeur exclusif pour la province de Québec de
LA MONTRE LUXOR
347 est, Racine — CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-5409 — Rés. LI-3-7175

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY
Syndics — Faillites
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Antoine Gauthier, B.A., L.S.C., C.A.
Gaston Tremblay, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
Charles Tremblay, L.S.C., C.A.
Edifice Murdock & Fils
110 est, rue Racine Tél.: LI-3-7709 Chicoutimi, Qué.

Boulanger, Fortier & Rouleau & Cie, C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A. — Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Paul-R. Thivierge, C.A. — Real-A. Rondeau, B.A., C.A.
André Gagnon, C.A. — Raymond Rivouac, M.S.C., C.A.
Roger Morin, M.S.C., C.A. — Gérard Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A.
Rolland Trudelle, M.S.C., C.A. — Pierre Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A.
Richard Newberry, C.A. — Guy Des Roches, M.S.C.A.
71, rue St-Pierre — Tél.: LA 5-4955
Case Postale 97, Haute-ville — Québec 4.

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A.C.A.
23 est, Racine — Tél.: LI-3-4369 — Chicoutimi, P. Q.

LAROCHE & TREMBLAY
Comptables Agréés ● Chartered Accountants
RAYMOND-J. LAROCHE, L.S.C., C.A.
G.-P. TREMBLAY L.S.C., C.A.
EDIFICE CREVIER
440 est, rue Racine — Tél.: LI-3-1022
CHICOUTIMI

INGENIEURS

DELISLE & DAOUST
INGENIEURS-CONSEILS
Fondation Béton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égout — Developpement hydro-electrique — Ponts et routes — Usines de filtration et d'épuration — Expertise en mécanique et électricité
365, Racine Est (Edifice Tremblay) LI-3-1101 Chicoutimi

LAQUERRE & LEMIEUX
INGENIEURS-CONSEILS
360, Saint-Dominique, LI-7-3782, JONQUIERE
644 est, Jacques-Cartier, CHICOUTIMI, LI-9-1488

AVOCATS

FRADETTE, BERGERON, CAIN & CLERMONT
AVOCATS — BARRISTERS
Roland Fradette, C.R.
Pierre Bergeron, LL.L.
Michel Cain, B.C.L.
Bernard-L. Clermont, LL.L.
110 Racine E. — CHICOUTIMI — Tél.: LI-3-7757

DUFOUR & TREMBLAY
AVOCATS — BARRISTERS
Richard Dufour, LL.L. — Lucien Tremblay, LL.L.
23 Racine E. — CHICOUTIMI — Tél.: LI-3-3327
(Edifice Murdock)

OPTOMETRISTE

VERRES DE CONTACT
M. QUENNEVILLE, O. D.,
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Spécialités: Verres de contact • Lentilles cornéennes
CENTRE CLINIQUE 512 RUE SCHOOL
Bur.: LI-8-4663 — ARVIDA — Rés.: LI-8-8114

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
ENR.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Abel
365 est, Racine — LI-3-4010
CHICOUTIMI

AVOCATS

Me Paul Pouliot
AVOCAT
EDIFICE MURDOCK
Suites 222-223
Chicoutimi Tél.: LI 3-3635
10 est, rue RACINE

DENTISTE

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-3568

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN ENR.
CHICOUTIMI
Impression de plans photostats



ASSURANCES

P.-E. Laberge Inc.
INC.
Courtiers Généraux d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3318

BREVETS

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Dessins de fabrication en tout pays
MARION & MARION
BORIC & BASTIEN
Boîte postale 846 — Station "O"
Montréal, P.Q.

ENSEIGNE NEON

ENSEIGNE LETTRAGE de tous genres.
Spécialité: NEON
SUPER NEON ENR.
13 rue Pedneault
ST-JEAN-EUDES
Tél.: LI-8-6271

Mon beau sapin ! Roi des forêts

Dans un coin du salon, le sapin répand son odeur de résine et de forêt pendant que les mioches admirent l'éclat des petites lumières qui évoquent pour eux mystères et récompenses. L'origine de cette tradition est-elle connue?

Elle remonterait, semble-t-il aux premiers Egyptiens. Pour célébrer le jour le plus court de l'année, ils apportaient des palmes de datter à la maison. On trouve aussi les rameaux verts dans certains rites sacrés des romains et le Scandinave honorait le sapin.

Aujourd'hui, dans les villes, le sapin des Fêtes est souvent, pour les tout petits, leur seul lien avec les merveilles de la forêt. Les plus chanceux vont avec Papa choisir un sapin chez le vendeur du marché et les plus sages ont le droit d'aider maman à disposer les décorations de l'arbre. Sages ou dévergondés, tous ont le plaisir d'admirer les lumières clignotantes qui rehaussent l'esprit du réveillon de Noël.

Le Canada est grand exportateur de sapins de Noël. Il y a deux ans, les Américains ont acheté quarante-cinq millions d'arbres. Aujourd'hui, la culture du sapin de Noël se fait sur une échelle commerciale et rationnelle.

Quant à la décoration du sapin, il faut garder en mémoire quelques trucs essentiels. Accrocher des lumières autour des branches n'est pas sorcier, ce qu'il faut, c'est garder un certain équilibre, réussir une décoration sensée. En premier lieu, n'oubliez pas qu'il vaut mieux commencer par le haut de l'arbre. Suivez le fil des lumières avec un fil de décoration et ajoutez ensuite les boules. Le papier aluminium sera posé en dernier lieu. Posez le pied de votre sapin dans l'eau afin de l'empêcher de sécher trop rapidement. Si vous employez des substances inflammables, papier crêpé, cheveux d'ange au autres, posez-les loin des bougies.

2,000 dollars à celle qui prépare la meilleure tourtière

L'honneur des ménagères est en jeu quand vient le temps des fêtes et des tourtières. Le pâté de viande de maman sera-t-il meilleur que celui de cousine, de tante ou de grand'mère? Le Salon national de l'agriculture et des meuniers de la farine Robin Hood pousse la curiosité encore plus loin. Qui, dans la traditionnelle province de Québec prépare les meilleures tourtières? Qui a inventé la recette la plus savoureuse? Cette question s'adresse, il va sans dire, à toutes les ménagères du Québec, qui, toutes, sont appelées à concourir. Trois juges impartiaux, choisis par les éminentes personnalités du monde culinaire décerneront le prix.

Toutes celles qui désirent participer au concours peuvent se procurer les détails de l'inscription et des règlements chez leur épicier. Les recettes devront être postées avant minuit le 20 janvier 1960. Les six concurrentes sélectionnées pour l'épreuve finale seront invité toutes dépenses payées à se rendre au salon national de l'agriculture qui se tiendra au Palais du Commerce du 19 au 28 février prochain. La gagnante recevra de nombreux prix d'une valeur de deux mille dollars.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les évènements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à:
LE CARNET SOCIAL,
316 ave Labrecque,
Chicoutimi. tél.: LI-3-4474

Quand la femme occidentale rencontre la femme orientale

Les vêtements que porte la belle-fille du président Eisenhower ont soulevé les commentaires curieux des femmes indiennes. Barbara, brune et jolie, a la réputation de s'habiller avec goût, ce qu'ont pu constater une fois de plus les gens venus l'accueillir à l'aéroport de la Nouvelle-Delhi.

Sur le parcours qui sépare l'aéroport du palais présidentiel, des milliers d'yeux féminins étaient rivés sur elle. Elle portait un tailleur gris clair, un petit chapeau de velours rouge et des gants de même couleur. La jupe était de longueur régulière, un peu plus longue peut-être que le veut la mode américaine. Les femmes indiennes semblaient fascinées par le tailleur et les accessoires de couleur différente. Drapées dans leurs saris, elles faisaient une haie sur la route empruntée par la voiture présidentielle.

La surprise joua cependant dans les deux sens. Si les femmes indiennes ne pouvaient détourner les yeux de la toilette de l'occidentale, celle-ci leur rendit bien le même hommage. Accompagnée par la fille du premier ministre Nehru, Barbara se rendit à la première occasion chez le marchand de tissus: elle acheta quelques verges de soie imprimée pour se faire un sari et une pièce de coton de Lucknow dans lequel tailler une robe du soir pour l'été.

Elle acheta quelques accessoires indispensables pour compléter le costume indien: babouches, sac à main, boucles d'oreille trempées dans l'or et un collier de même style.

Grâce à la simplicité séculaire de leur vêtement, les femmes indiennes sont toujours à la page dans leur sari.

La confection d'un sari est la chose la plus simple au monde: ce vêtement est composé de six verges de tissu drapé selon la grâce de celle qui le porte. Le sari est généralement fait du coton doux aux imprimés joyeux ou de soie brodée de fils d'or ou d'argent. La valeur du sari change selon le tissu employé mais la forme reste toujours la même.

La partie jupe va jusqu'aux talons. Le sari, finement plissé sur l'avant, drapé au dos s'abandonne avec grâce sur l'épaule. L'extrémité de la pièce de coton est portée en retombant sur le bras ou couvre la tête, selon les goûts personnels de celle qui en est revêtue.

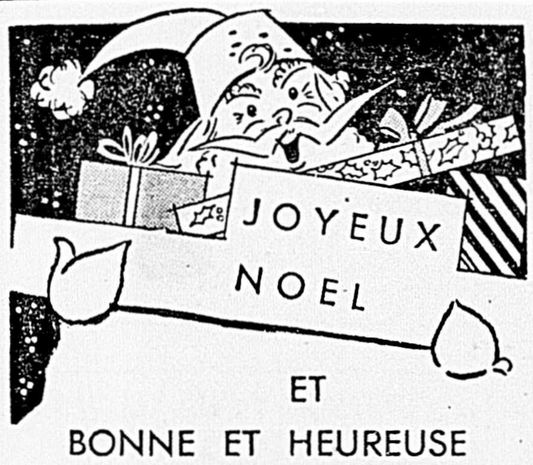
La plupart des femmes portent des talons bas avec le sari. Les seules prises de la mode se font sentir dans les couleurs et le tisus. Le nylon et le dacron commencent à oercer aux Indes.

Le sari n'a pas seulement l'avantage d'être un vêtement superbe et confortable et à l'abri des tyrannies de la mode occidentale, il ne requiert aucun essayage, et on n'a pas besoin de le faire tenir avec des épingles. Il est parfaitement indiqué pour les voyages.

Vous pliez la pièce de coton en quatre, vous la placez à plat au fond de votre valise et le en quatre, vous la placez à plat au fond de votre valise et le tour est joué. Et le sari s'accommode des variations de taille assez poussées.

"Soroya" nie les rumeurs d'épousailles

La princesse Soraya a nié qu'elle projetait d'épouser le prince Orsini. Les démentis de la princesse suivaient cette fois la réception donnée en son honneur par le prince romain. On croyait que les deux amis se réservaient de rendre publiques leurs fiançailles à l'issue de cette soirée. Les intimes du couple maintiennent qu'il n'y a entre eux aucune intriguee sentimentale.



ET
BONNE ET HEUREUSE
ANNEE
A NOTRE
DISTINGUEE CLIENTELE
La Bijouterie Capitole
LIMITEE
71 est, rue Racine
CHICOUTIMI

CARNET SOCIAL

FIANÇAILLES :

On annonce les fiançailles de Mlle Edith Potvin, de Chicoutimi, à M. Rosaire Boivin, fils de M. et Mme Henri Boivin, de Chicoutimi, également. Les fiançailles auront lieu avant la messe de minuit. Une réception sera offerte chez M. Bertrand Potvin, de Chicoutimi-Nord, frère de la fiancée, pour souligner cet événement heureux.

NAISSANCES :

* * *

On annonce la naissance de Joseph-Jacques-Daniel, enfant de M. Numa Tremblay, du Lac-Bouchette, et de Mme Tremblay, née Marie-Joseph Munger. Parrain et marraine: M. Jacques Tremblay et Mlle Huguette Tremblay, soeur de l'enfant.

* * *

A été baptisée, Marie-Pierrette-Réjane, enfant de M. Laurent Desgagné, et de Mme Desgagné, née Lucette Bonneau. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-J. Bonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-René Delaunière.

* * *

M. et Mme Georges-Aimé Tremblay, de la paroisse St-Mathias d'Arvida, sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Claudette.

* * *

On annonce la naissance de J.-Alfred-Roger, enfant de M. Fernand Rivard de St-Félicien, et de Mme Rivard, née Aline Côté. Parrain: M. Alfred Bouchard; marraine: Mlle Jeannette Rivard.

Divorce

PHILADELPHIE (PA)—Margaret (Peggy) Kelly Davis, soeur de la princesse Grace de Monaco, a obtenu gain de cause dans sa demande de divorce d'avec son mari, M. George L. Davis fils, président des Rambelrs de Philadelphie, de la ligue de hockey de l'Est. Ceci a été annoncé hier.

Elle sera très émue . . .

La chanson dit: "Pour vous obliger de penser à moi, d'y penser souvent, d'y penser encore, voici... quelques fleurs".

Elle sera toujours très émue, l'heureuse destinataire de cette poésie blanche, rose, rouge, jaune, ou nuancée.

Elle trouvera infiniment douce l'obligation de penser à vous.

Fleurs offertes à la fiancée, en gage de tendresse...

Fleurs offertes près d'un lit d'hôpital, en termes d'espérance...

Fleurs offertes à une maman, en langage d'amour . . .

Fleurs de toute la terre, comme vous exprimez bien la finesse du sentiment, du message heureux que vous apportez.

Gemma.

Un repas traditionnel

Une partie de nos repas traditionnel aux jours de fêtes sont les tartes à l'émincées servi très chaude avec de la crème fouettée, ou de la sauce dur.

Tout le monde aime les tartes quand la pâte est tendre et croustillante. Vous allez chérir la recette suivante qui vous assure une pâte de tarte parfaite chaque fois.

PATISSERIE QUI NE MANQUE JAMAIS

1 livre de graisse à pâtisser Burns
5 tasses farine à pâtisserie (pas tamisée)
1 cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à table poudre à pâte
1 cuillerée à table de jus de citron avec assez d'eau froide pour faire ¾ tasse de liquide
1 oeuf

Mélangez vite et légèrement la graisse et les ingrédients sec avec une cuillère à pâte jusqu'à ce que le mélange soit en grains. Ajoutez l'oeuf battu et le liquide. Mélangez avec la cuillère à pâte en coupant au lieu d'agiter. Faites refroidir si vous désirez. (Suffisant pour trois tartes ou plusieurs douzaines petites tartes. Vous pouvez réfrigérez cette recette pour une semaine ou la faire congelé pendant plusieurs semaines.)

Utilisation du téléphone

Le Canada en tête

Le Canadien moyen utilise le téléphone 511 fois par an et le Canada ,pour la septième année consécutive, se classe en tête de tous les autres pays pour le nombre de conversations téléphoniques par personne. L'Islande arrive en seconde place avec 486 et les Etats-Unis en troisième avec 472.

Si l'on évalue le nombre de téléphones par 100 personnes, le Canada se classe troisième avec 30. Les Etats-Unis viennent en tête avec 38 appareils pour cent, suivis par la Suède avec 34. On compte, dans le monde, quatre téléphones par cent personnes.

Le 1er Janvier 1959, le nombre de téléphones en service au Canada se chiffrait par 5,123,000, dont presque 82 pour cent étaient des appareils à cadran. A la même date, les Etats-Unis battaient le record avec 66,645,000 téléphones et le Royaume-Uni venait en second avec 7,525,000.

Ces faits sont parmi les plus marquants qui se dégagent de la revue "The World's Telephone", publiée aujourd'hui par La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Au début de 1959, le nombre de téléphones dans le monde s'élevait à 125,000,000, soit une augmentation de 7 000,000 par rapport à 1958.

Au Canada, c'est Montréal qui compte le plus de téléphones avec 627,949. Toronto remporte la seconde place avec 492,773 et Vancouver la troisième avec 229,524. De toutes les villes du monde, New-York bat la marche avec 4,289,060 téléphones, suivies par Londres avec 2,161,000.

Toronto vient en tête des villes canadiennes pour la densité des téléphones. La Ville Reine compte 49 appareils par 100 personnes. De toutes les villes du monde Washington, D. C. se classe première avec plus de 71 téléphones par 100 personnes. Stockholm surpasse toutes les autres villes non-américaines avec 59.

Une année étant nécessaire pour compiler les statistiques de plus de 200 pays, tous ces renseignements remontent au début de 1959.



VOTRE HOROSCOPE

Mardi, le 21 décembre

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) — Gardez vos émotions fermement sous contrôle. Conservez votre calme, si vous voulez prendre des décisions marquées au coin de la sagesse. De bonnes nouvelles en perspective.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) — La position de la planète Venus est encourageante pour les artistes. Vous recevez un cadeau qui répond à vos goûts et vos désirs. Influences planétaires stimulantes pour les étudiants.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) — Soyez raisonnable. Evitez le surmenage en tout et partout. Vous constatez que votre influence s'accroit. Relations sociales améliorées au cours de la prochaine période.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — Interrogez-vous sérieusement sur ce qui se passe sur le plan professionnel, vous ferez des constatations du plus haut intérêt.

24 JUILLET AU 23 AOUT (Lion) — Les travaux routiniers vous paraitront plus intéressants si vous faites quelques changements. Vous faites un achat profitable.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Vous ne trouverez rien de "trop" difficile et vous vous attaquerez à tous les obstacles avec un enthousiasme et une énergie qui vous mériteront des témoignages d'admiration.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Certains détails retiennent votre attention après vous avoir laissé indifférent. Vous apprendrez des choses intéressantes au contact des enfants.

24 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE (Scorpion) — Evitez les extrêmes. Vous ferez un placement profitable. Dans l'intérêt de votre bien-être physique et moral, alternez: travail, repos et distractions.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Vous vous lancez dans une entreprise de longue haleine. Surveillez de plus près l'attitude de vos compétiteurs. Souriez et l'on vous sourira.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) On vous fait une suggestion pleine d'à-propos. Une taquinerie insignifiante vous fait sortir de vos gonds. Vous ne devriez pas trop vous prendre au sérieux.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Influences planétaires moyennes. La soirée vous réserve une surprise agréable. Vous aurez peine à vous débarrasser d'un importun. Ne gâchez rien en vous montrant trop orgueilleux.

20 FEVRIER AU 20 MARS (Poissons) — Vous recherchez l'isolement, mais comme plusieurs personnes vous cherchent pour une chose ou l'autre, il vous est impossible d'y arriver.

SI VOUS ETES NE UN 21 DECEMBRE — Vous êtes digne, gracieux, affable, énergique et courtois. Vous n'aurez pas besoin de vous faire de publicité pour qu'on ait recours à votre générosité. Vous êtes un fin causeur et vous vous efforcez de trouver le mot juste en même temps que la phrase élégante.

A la femme du temps...



avec Gemma Lapointe

"J'aurais voulu mourir"...

TELLEMENT J'AVAIS DE LA PEINE !

Voilà ce que nous avons réellement ressenti lorsque nous étions petits et, qu'un jour, s'est cassée la poupée de nos rêves ou brisé le camion tant aimé.

Nous aurions voulu mourir, tellement nous avions de la peine. Mais, on ne meurt pas. On continue à vivre et il y a d'autres poupées et d'autres camions.

Déjà si petits et déjà si près de la peine qui guette notre joie, un peu à la manière de cette ombre qui fait corps avec notre personne, lorsque nous marchons dans la lumière.

LA VIE EST PEINE ET JOIE

A mesure que l'on grandit, on s'aperçoit que toute notre vie se partage entre la peine et la joie: joie et peine du savoir, joie et peine du travail, joie et peine de l'espérance, joie et peine de l'amour. Parce qu'elle est infiniment précieuse, il faut payer cher la vie.

IL FAUT AIMER LA VIE

C'est un peu dans ce sens qu'il est dit ceci à la fin du film "Guerre et Paix", mettant en vedette un émouvant roman du célèbre auteur russe, Léon Tolstoi. "Ce qui demeure essentiel, ici, c'est qu'il faut aimer la vie, même aux jours de souffrance. La souffrance, c'est un peu la vie. La vie, c'est Dieu et Dieu, c'est Tout".

"A FESTIVALS EUROPEENS"

Nous entendrons sur les ondes de Radio-Canada, à 8h., lundi soir, à Festivals européens, le Concerto No 1 en ré majeur de Prokofieff, Tzigane de Ravel, le Concerto en ré majeur de Tchaikowsky, interview de David Oistrakh et commentaires de Maryvonne Kendergi.

Un peu de tout

Une touchante cérémonie

JONQUIERE — Une touchante cérémonie de la bénédiction des petits... et des grands enfants marquera le jour de Noël, à 2h.30, à la paroisse St-Dominique de Jonquière.

Les parents sont invités avec leurs enfants.

Aux fiancés et fiancées !

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin) — Les jeunes gens et les jeunes filles de la paroisse St-Nom de Jésus qui prévoient se marier au cours de l'an prochain sont invités à s'inscrire ce soir, 21 décembre, à 8h., aux cours de préparation au mariage. L'inscription se fera à la salle paroissiale.

CHICOUTIMI (St-François-Xavier) — L'inscription aux cours de préparation au mariage se fera ce soir, à compter de 7h.30, à la salle St-François-Xavier de la cathédrale. Tous ceux qui doivent se marier sont attendus.

Des élections, le 19 janvier

BAGOTVILLE — Il y aura élections, en vue de la nomination d'un nouvel exécutif, aux Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, de la paroisse St-Marc de Bagotville, le 19 janvier.

On prie chaque membre d'être présent à l'assemblée.

Cet hiver, à St-Marc de Bagotville

BAGOTVILLE — Deux magnifiques glissades de glace seront à la disposition des jeunes et des moins jeunes, de la paroisse St-Marc de Bagotville, cet hiver.

On invite cordialement tous les intéressés. C'est là une initiative de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

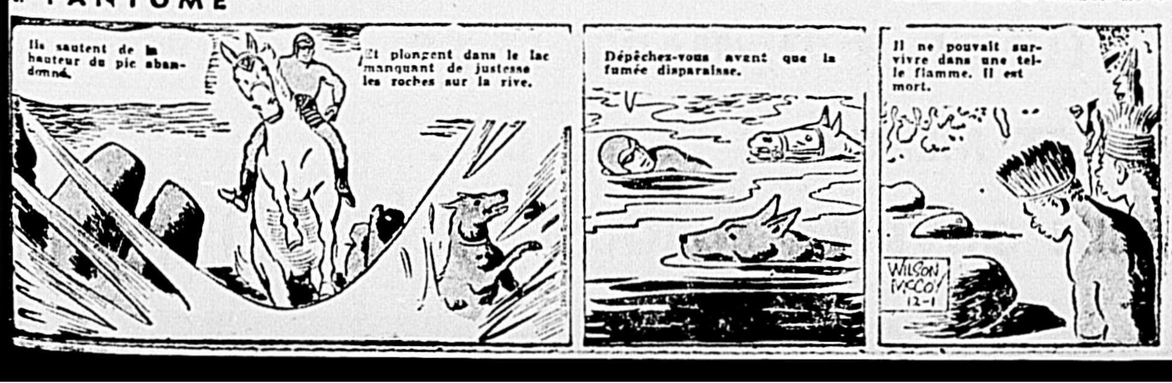
LE SURHOMME — Par WAYNE BORING



MANDRAKE — Par LEE FALK et PHIL DAVIS



LE FANTOME — Par LEE FALK et WILSON McCOY



"LES Smiles APPORTENT LA JOIE!"



Offrez et savourez ces
FRIANDISES DE NOËL!

Les chocolats les plus fins et *les plus frais*, cadeau traditionnel de qualité— les Smiles'n Chuckles— Joliment empaquetés . . . dans boite-cadeau . . . et quel merveilleux choix de boites!

Smiles'n Chuckles

La meilleure sélection de CHOCOLATS de qualité au Canada



Choix de trois assortiments $1.35 la lb.
Cordiaux à la cerise $2.25
'Prestige' de luxe $1.50 la lb.

AUTRES FAVORITS Smiles'n Chuckles 'Noix enrobées de chocolat', 'Cerises en Liqueur', 'Miniatures', 'Tout Lait', 'Elite de Luxe', 'Orchidée', 'Pâtes à la Menthe' et savoureux 'Centres aux Noix'.

Premier message de Noël de l'hon. Paul Sauvé

QUEBEC (PC) — Dans son premier message de Noël et du Jour de l'An, depuis qu'il est premier ministre, M. Paul Sauvé a déclaré que tout indique que la Province de Québec "n'a franchi que la première d'une série de riches et rapides étapes vers une expansion prodigieuse. "L'économie du Québec", a-t-il dit," continuera de grandir avec la grâce de Dieu et si nous prenons des mesures sages pour la stimuler, l'ordonner et l'orienter selon les meilleurs intérêts de la majorité de notre population industrieuse."

Voici son message:

"C'est la première fois, depuis mon assermention comme premier ministre que j'ai l'occasion de m'adresser au peuple du Québec, au seuil d'une année nouvelle.

Avant de demander à la Providence de nous combler de bénédictions dans l'avenir, nous avons le devoir de lui dire notre reconnaissance pour les bienfaits dont elle nous a gratifiés au cours de l'année qui entre dans le passé.

En 1959, notre province a vu se maintenir la courbe ascendante de sa prospérité générale; la mise en valeur de nos richesses naturelles a connu un nouveau sommet; l'agriculture a fait jaillir du sol d'abondantes récoltes que les marchés ont vite absorbées; le rythme de la production manufacturière n'a pas fléchi, et nos ouvriers y ont trouvé la possibilité d'assurer le bien être à leur famille. Les rouages de tous les secteurs de notre activité ont tourné harmonieusement. Il en est résulté pour la province en général l'occasion de consolider encore son excellente santé financière malgré la réalisation d'un impressionnant ensemble d'initiatives nouvelles dans tous les domaines. Cette situation avantageuse de la province n'a pu que se refléter sur celle de ses citoyens. Au moment ou 1959 s'estompe derrière l'horizon de l'actualité, il convient encore une fois de remercier le ciel de toutes ces faveurs qu'il nous a accordées.

L'avenir

Que nous réserve l'année 1960? Elle appartient encore à l'avenir et personne ne saurait engager les destins de la province. Tout au plus pouvons-nous analyser les facteurs présents et en interpréter les promesses. Le developpement économique et industriel du Québec au cours des récentes années a soulevé une admiration générale partout dans le monde. Ou l'a qualifié de phénoménal, et ce n'est pas trahir la vérité que de le répéter. Pourtant, tout indique que nous n'avons encore vécu que la première d'une riche et rapide série d'étapes conduisant à une expansion prodigieuse. Cet avenir prometteur sera nôtre si Dieu le veut, et si nous prenons les mesures que dicte la sagesse pour le stimuler, l'ordonner et l'orienter conformément aux meilleurs intérêts de notre industrieuse population. Un homme d'état a dit que le vingtième siècle serait celui du Canada. Déjà se dessine la certitude que le Québec sera à l'avant-garde de ses provinces soeurs dans le réalisation de cette prédiction.

Permettez que je renouvelle ici l'engagement que j'ai pris sous serment, le 11 septembre dernier, de présider à l'administration de la province comme doit s'en acquitter un bon père de famille, pour reprendre l'expression que le code civil a consacré. Permettez également que je renouvelle à tous l'invitation de collaborer avec nous à la grandeur du Québec. C'est au seuil de l'an neuf que les familles se regroupent, que s'effacent les dernières traces d'inimitié, que s'échangent de réconfortantes poignées de mains. La Province de Québec constitute une belle et grande famille. Devant les promesses que l'avenir lui réserve, jamais climat n'a été plus favorable à l'unité dans l'action, au progrès dans la collaboration. Serrons-nous les coudes: c'est à cette condition que nos légitimes aspirations se concrétiseront.

Bonne et heureuse année!

A tous, je souhaite une bonne et heureuse année. Mon épouse se joint à moi pour saluer toutes les mères de famille du Québec qui, dans l'anonymat de leur foyer, poursuivent la difficile mais combien grande mission de former à l'intention de la société les citoyens dont elle a un si pressant besoin pour s'épanouir. A nos deux voix s'ajoute celle de nos enfants pour saluer aussi tous les jeunes de la province. Puisse la génération montante continuer de se préparer à prendre la relève.

Je ne saurais terminer ce message sans m'adresser tout particulièrement à la population des Deux-Montagnes. Sur elle rejaillit l'honneur que mes collègues ont bien voulu me faire en me confiant les lourdes responsabilité qui m'incombent. S'il m'a été possible de les assumer, je le dois à l'indéfectible attachement que les gens des Deux-Montagnes ont manifesté tout d'abord à mon regretté père pendant 22 ans, puis à mon endroit depuis près de 30 ans. Je leur renouvelle l'expression de ma plus profonde reconnaissance et l'assurance de mon devouement soutenu.

Que 1960 soit pour vous une année de bonheur, de paix et de prospérité.

Nouvelles de la semaine

Par DAVID ROWNTREE de la Presse Canadienne

Coup d'oeil sur la semaine: la dissention à l'OTAN; augmentation du taux d'intérêt sur les hypothèques garanties par le gouvernement pour la construction domiciliaire; le président Eisenhower visite l'Inde, l'Iran, la Grèce, la Tunisie et la France; le Québec demande des explications au sujet de la proposition fédérale sur les subventions aux universités; un groupe d'Esquimaux rentrent chez eux après avoir été soignés; un nouveau brise-glaces est lancé.

Au Québec

Le gouvernement du Québec a décidé de demander des explications sur la proposition fédérale pour les subventions aux universités après que plusieurs organismes québécois aient soutenu que les nouvelles propositions qui faisaient suite à un projet présenté par le premier ministre Sauvé enfreignaient l'autonomie des provinces telle que décrite dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Après avoir été soignés dans des hôpitaux de l'Ontario et du Québec, 30 Esquimaux tuberculeux sont retournés à leurs foyers des régions nordiques.

Mme Paul Comtois, épouse du ministre des Mines du Canada a baptisé le nouveau brise-glaces Tupper du ministère fédéral des Transports lors du lancement du navire aux chantiers maritimes de Sorel.

Tim Buck, chef du parti communiste canadien dit que son parti recruterait un grand nombre de nouveaux membres au cours des prochaines années.

Un avocat montréalais, Mario Luttoni a été trouvé coupable d'avoir conspiré pour faire entrer illégalement un nombre indéterminé d'immigrants italiens au Canada en 1951-52. Il connaitra sa sentence le 12 janvier. Trois autres hommes, y compris un ancien officier de l'immigration canadienne en Italie subissent présentement leur procès devant un tribunal de Rome.

Dissension à Paris

La France était aux prises avec les Etats-Unis qui l'accusaient de ne pas faire sa part en tant que membre de l'OTAN.

Les discussions de lundi ont jeté un froid sur toutes les réunions de la semaine, mais on en est quand même venu à une entente sur la nécessité d'une coopération plus étroite entre les pays membres dans le domaine des politiques militaires, économiques, politiques et scientifiques et on a aussi accepté la proposition canadienne demandant que les grands stratèges militaires des divers pays se réunissent pour étudier la question du désarmement.

Hypothèques coûteuses

Mais les Canadiens s'inquiètent plus du fait qu'on a annoncé jeudi que le taux d'intérêt sur les hypothèques accordées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, agence gouvernementale, pour la construction domiciliaire seraient portées à un nouveau sommet de 6 3-4 pour cent.

Voyage d'Eisenhower

Au cours de la semaine le président des Etats-Unis a quitté l'Inde lundi pour se rendre en Iran et en Grèce et de là en Tunisie, pour finalement s'embarquer sur une croisière de trois jours qui le conduisit en France où il rencontre le président de Gaulle, le premier ministre Macmillan et le chancellier Adenauer afin de préparer les grandes lignes de la rencontre au sommet.

A Athènes il a dit que son message pouvait se résumer en trois mots: "Paix dans la liberté."

Nouveaux foyers

Des familles de réfugiés européens dont un membre souffre de tuberculose ont été acceptées comme immigrants par le Canada. Les malades seront installés dans des sanatoriums pendant que leurs parents chercheront du travail et commenceront une vie nouvelle.

Radio-Canada fait un premier pas

OTTAWA (PC) — Un premier pas a été fait en vue de réunir sous un même toit les installations de la Société Radio-Canada à Toronto.

M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, annonce aujourd'hui que la Société a conclu avec la Toronto Industrial Leaseholds (1957) Limited l'achat d'un emplacement à cette fin. Il n'a toutefois pas fait connaitre le prix de cet achat.

L'emplacement, d'une superficie de 33 acres et doté des services municipaux, est situé dans le canton de North-York. Il est borné au nord par l'avenue Eglinton et, à l'est, par la promenade Don-Valley.

M. Ouimet a ajouté que la construction du nouvel immeuble de la radio-télévision ne pourrait débuter avant un certain temps puisque la majeure partie de l'an prochain sera consacrée à la préparation des plans et devis. A Toronto, les services de Radio-Canada sont actuellement disséminés dans 11 immeubles différents.

La Ch. de Commerce demande la création d'un conseil de recherche

QUEBEC (PC)—Dans un mémoire présenté aujourd'hui au gouvernement provincial, la Chambre de Commerce Provinciale a recommandé au gouvernement du Québec de créer un conseil de recherche qui aurait pour but d'aider la petite industrie et de coordonner les efforts de recherche

Présenté à M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et à M. Yves Prévost, secrétaire de la Province, le mémoire dit que le conseil pourrait subventionner les recherches de bases qui doivent être faites dans les laboratoires universitaires et pourraient pour sa part travailler à des projets plus pratiques. Ces deux phases se complètent l'une l'autre.

Le mémoire précise que les petites industries sont incapables de défrayer le coût de telles recherches. Cependant il faut constamment améliorer les produits manufacturés si l'on veut continuer à les vendre.

Le mémoire ajoute que l'absence de laboratoires dans cette province a déjà amené l'industrie du tannage du cuir à quitter le Québec pour s'installer en Ontario.

Le mémoire dit que le conseil québecois devrait être établi sur les mêmes lignes que ceux de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

L'an dernier le conseil de Colombie-Britannique a répondu à 900 demandes importantes et poursuivit des programmes d'études pour 147 compagnies provinciales et 19 autres firmes des Etats Unis et du Canada — y compris des compagnies québecoises.

M. Sauvé demande la collaboration de tous

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Sauvé, a souligné en chambre aujourd'hui que la question des subventions aux universités a soulevé bien des commentaires ces dernières semaines particulièrement de la part des journaux de la province,et aussi de divers organismes intéressés.

Il a profité de l'occasion de la présentation d'un nouveau projet de loi à ce sujet pour demander à tous ceux qui veulent se prononcer de tenir compte de l'importance de trouver une solution au problème universitaire, et en même temps de la façon dont ce problème se situe dans le contexte des relations fédérales-provinciales, et dans le contexte du partage des pouvoirs fiscaux entre Ottawa et Québec."

"Je n'ai aucun doute, a-t-il dit, que la période que nous avons à traverser d'ici 1962 sera la plus importante dans l'histoire des discussions entre la province et l'autorité fédérale'. Si nous ne réussissons pas à faire un pas important dans la bonne voie, a-t-il poursuivi, nous ferons un pas immense dans le sens contraire."

Et le premier ministre a ajouté qu'il tenait à souligner l'attitude prise sur cette question par le chef de l'opposition, qui par sa prudence et sa discrétion," a apporté une coopération précieuse au gouvernement."

Collège pour phoenix seulement

TORONTO (PC) — Un collège pour les plus brillants étudiants, le premier du genre au Canada, doit être inauguré à l'Université de Toronto, par la Massey Foundation.

Ce collège fournira le logement à un groupe choisi d'étudiants acceptés par la Faculté des études supérieures de l'Université de Toronto. On s'attend que les "cerveaux" les plus prometteurs du pays le fréquentent.

Ce collège, qui portera le nom de Collège Massey, abritera environ 50 étudiants. La construction doit débuter l'été prochain. On estime le coût à environ $1,500,000.

L'honorable Vincent Massey a déclaré que les étudiants de ce collège devront faire montre d'un niveau intellectuel élevé. M. Massey a accordé une interview à Betterwood, sa résidence près de Port Hope, situé à environ 60 milles à l'est d'ici.

Il a ajouté qu'il espère que ce collège établiera une renommée pour l'Université, même si le nombre de ses étudiants sera relativement restreint.

Concerts

LONDRES (Reuters) — L'orchestre symphonique national de Russie, interprètera les principales oeuvres de Tchaikovsky au cours d'une tournée de concerts de deux mois, aux Etats-Unis et au Canada. C'est ce qu'a rapporté hier l'agence de nouvelles TASS.

HOMMES DEMANDES

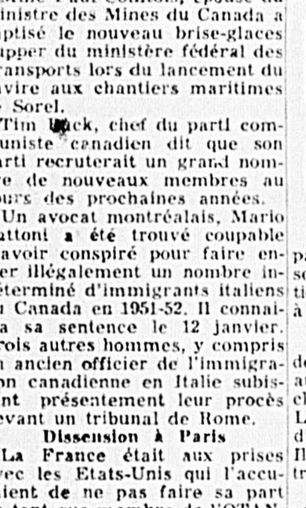
Situation alléchante. On demande hommes ambitieux ayant expérience dans la vente, dans les comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Côte Nord. Se présenter aujourd'hui entre 10 h. a.m. et 6 h. p.m., à l'hôtel Champlain, salle No 2.

PAUL MASSON

le **BRANDY**

★ ★ ★

le plus populaire au Québec!



VOTRE CHOIX "TROIS ÉTOILES"

★ 10 OZ.
★ 25 OZ.
★ 40 OZ.

DISTINGUEZ - VOUS MESSIEURS

LE ROYAUME DE L'ELEGANCE présente

Un chic Complet pour toutes les **OCCASIONS** de la période des fêtes

confectionné avec art, ce complet est taillé dans les plus fins tissus qui s'adaptent si bien à l'homme qui recherche la distinction. — Pour être l'homme du jour choisissez votre complet à même notre vaste collection.



la qualité est toujours au sommet

pour l'atteindre il faut monter chez Lessard sur la côte

Lessard sur la côte CHICOUTIMI



HEURES D'OUVERTURE Lessard sur la côte

LUNDI LE 21, MARDI LE 22

ET MERCREDI LE 23 DEC.

NOTRE MAGASIN OUVRIRA JUSQU'A 9 h 30 p.m.